



ETUDES ET DOCUMENTS

MINISTÈRE DE LA COOPERATION

LE COTON EN AFRIQUE  
DE L'OUEST ET DU CENTRE

SITUATION ET PERSPECTIVES

SPECIMEN : 2ÈME ÉDITION 1989

CHAPITRE I : "Bilan des filières coton en Afrique de l'Ouest et du Centre"

CHAPITRE II : "La place du coton africain dans le monde"

Séminaire d'Économie et Sociologie du 11 au 15 Septembre 1989

MESRU/CIRAD Montpellier

Etude réalisée par des groupes de travail constitués par :

Le Ministère de la Coopération

La Caisse Centrale de Coopération Economique

Le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique  
pour le Développement (IRCT et DSA)

La Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social

La Compagnie Française pour le Développement des Textiles

# BOSC

SEMINAIRE D'ECONOMIE ET SOCIOLOGIE

MESRU/CIRAD SEPTEMBRE 1989

La deuxième édition du livre "Le coton en Afrique de l'Ouest et du Centre, situation et perspectives" est en cours.

Nous vous donnons en AVANT-PREMIERE la minute du chapitre I et II

- I - BILAN DES FILIERES COTON EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE
- II - PLACE DU COTON AFRICAIN DANS LE MONDE.

Cette deuxième édition, revue et augmentée, a été réalisée par le groupe de travail CFDT, IRCT et Coopération Française.

Je vous serais reconnaissant de me donner vos remarques et corrections éventuelles avant l'édition définitive.

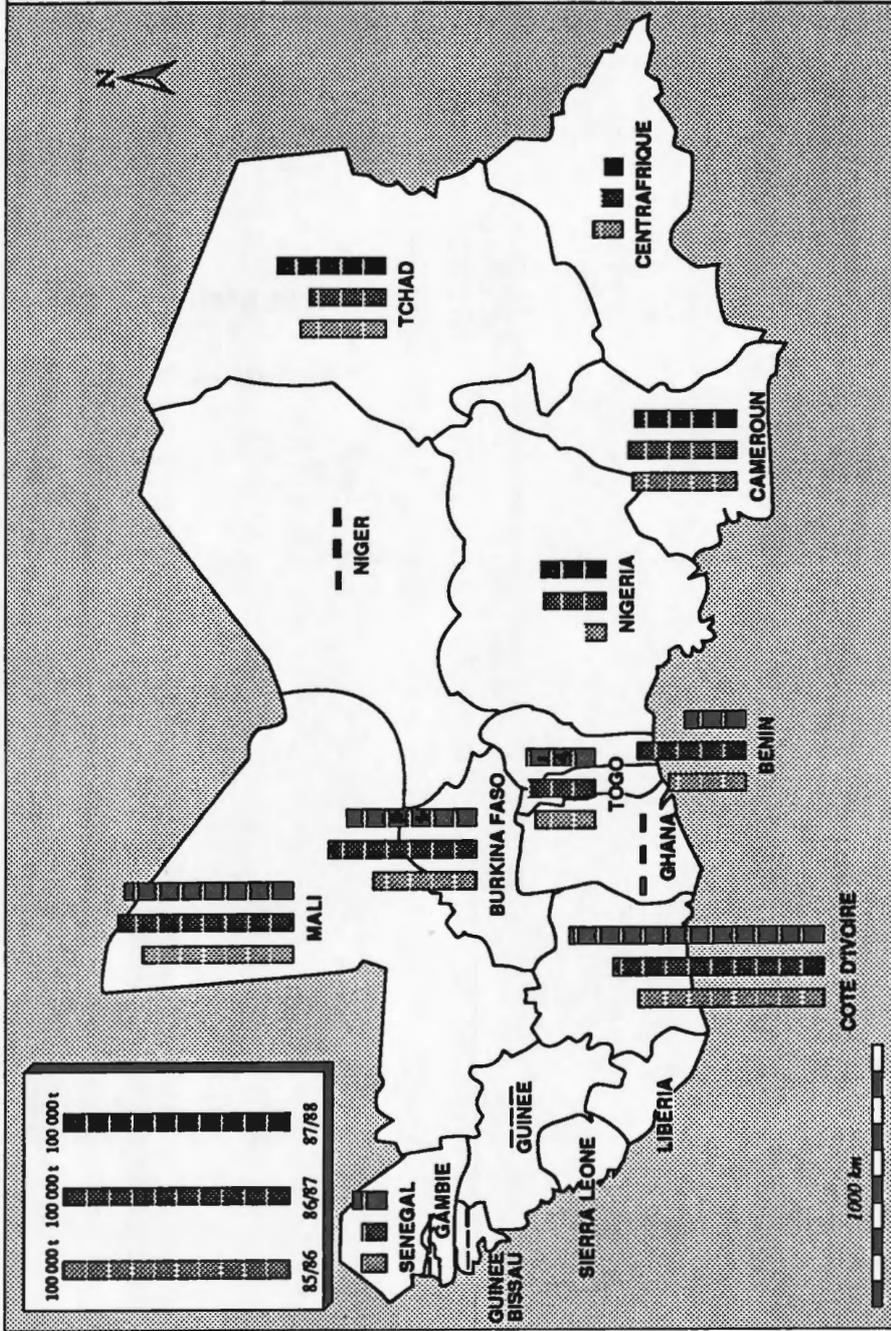
G.RAYMOND IRCT/CIRAD

(Voir en annexe la note de lecture de Michel GRIFFON (première édition))

207c

# PRODUCTION DE COTON FIBRE

## *Afrique de l'Ouest et du Centre*



**PREMIERE PARTIE**  
**Situation cotonnière**

## CHAPITRE I

**BILAN DES FILIERES  
COTON EN AFRIQUE DE L'OUEST  
ET DU CENTRE****1- ORGANISATION DES FILIERES COTON****1.1 - Description des structures cotonnières**

Les résultats obtenus en matière de production, de transformation et de commercialisation du coton dans les sept pays d'Afrique de l'Ouest (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et les trois pays d'Afrique Centrale (Cameroun, Centrafrique et Tchad) sont dus à l'organisation des filières cotonnières mises en place dans tous ces pays par la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT), société française d'économie mixte fondée en 1949, et à la collaboration qui s'est instaurée avec la recherche dont en particulier l'Institut de Recherche du Coton et des Textiles exotiques (IRCT) fondé avec l'appui du gouvernement français en 1946.

Le coton avait été certes implanté ou "imposé" durant la période coloniale, en particulier en Afrique Centrale, mais c'est surtout à partir des indépendances que, avec l'appui de la CFDT et de l'IRCT, la culture s'est continuellement développée dans la zone des savanes.

Fait remarquable à noter, l'"africanisation" des structures n'a pas remis en cause cet élan. Ainsi des sociétés nationales d'économie mixte (avec participation de la CFDT) ont été créées en 1971 au Tchad (COTONTCHAD), en 1974 au Sénégal (SODEFITEX), en Côte d'Ivoire (CIDT) et au Cameroun (SODECOTON), en 1975 au Mali (CMDT), en 1979 au Burkina Faso (SOFITEX) et en Centrafrique (SOCADA), et des accords ont été passés avec la CFDT au Togo (création de la SOTOCO en 1974) et au Niger. Ce n'est qu'au Bénin qu'il y a eu rupture entre la CFDT et les autorités en 1974.

Ces sociétés cotonnières ont des rôles un peu différents selon les pays, mais toutes permettent une bonne intégration des activités de la filière.

OPERATEURS DES FILIERES COTON DE LA ZONE FRANC  
TABLEAU SYNOPTIQUE

FONCTIONS	AFRIQUE DE L'OUEST							AFRIQUE CENTRALE		
	BENIN	BURKINA	FCI	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	CAMEROUN	RCA	TCHAD
Recherche Cotonnière	RCF	INERA	IDESSA	IER	Néant	ISRA	IRCT TOGO	IRA	SOCADA	IRCT TCHAD
Encadrement culture cotonnière	CARDER (S)	ORD (S) AVY	CIDT	CMOT / OHV	QNAHA- Minagri	SODEFITEX	SOTOCO+DRDR +PDRM+Projets	SODECOTON	SOCADA	ONDR
Achat facteurs de production	SONAPRA	SOFITEX	CIDT	CMOT	Minagri	SODEFITEX	SOTOCO	SODECOTON	SOCADA	COTONTCHAD
Transport intrants à usines (l.p. : transporteurs privés)	l.p.+ OCBN	RAN	RAN + l.p.	ONT+ l.p. + CFM	Néant	l.p.	l.p.	REGIFERCAM + SODE + l.p.	BARC+SOCADA +SOTRAF/CFCD	CTT + COTONTCHAD
Mise en place intrants	CARDER	SOFITEX	CIDT + l.p.	CMOT	RAN/SNTM	SODEFITEX	SOTOCO	SODECOTON	SOCADA	COTONTCHAD
Distribution intrants à planteurs	CARDER & GRVC	ORD & GV	CIDT & GVC	CMOT & AV	UNC & Coop.	SODEFITEX	SOTOCO	SODECOTON	SOCADA	ONDR
Crédit agricole intrants matériel agricole	CARDER CARDER- CRCAM	SOFITEX CNGA	CIDT/BNDA CIDT/BNDA	CMOT/BNDA CMOT/BNDA	Néant p.m.	SODEFITEX SODEFITEX	SOTOCO SOTOCO/CNGA	SODECOTON SODECOTON	SOCADA SOCADA	COTONTCHAD ONDR
Production du coton-graine Nombre de planteurs en 1987/89	50 000 pl.	165 000 pl.	130 000 pl.	80 000 pl.	25 000 pl.	55 000 pl.	130 000 pl.	165 000 pl.	90 000 pl.	310 000 pl.
Commercialisation coton-graine	GV & CARDER	MAG & SOFITEX	GVC & CIDT	AV & CMOT	Coop & UNC	SODEFITEX & ASP	SOTOCO & GA	SODECOTON & GYP	SOCADA & GIR	COTONTCHAD & MAG
Stockage coton-graine	CARDER	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	SOTOCO	Néant	Néant	Néant

TRANSFORMATION DU COTON-GRAINE POUR LES 10 PAYS (1987-1988)

Transport coton-graine	lp. + GARDER	SOFITEX	CIDT + lp.	CMDT	SNTN	SODEFITEX	SOTOCO	SODECOTON	SOCADA	COTONTCHAD
Egrenage coton-graine	GARDER	SOFITEX	CIDT	CMDT	CFDT	SODEFITEX	SOTOCO	SODECOTON	SOCADA	COTONTCHAD
Production semences coton	GARDER	SOFITEX	CIDT	CMDT	CFDT	SODEFITEX	SOTOCO	SODECOTON	SOCADA	COTONTCHAD
Evacuation terrestre fibre (lp. : transporteurs privés)	OCBN + Route	RAN + Route	RAN + Route	ONT et p. + CFM	SNTN + RAN	lp. + RCFB	lp.	SODECOTON + lp. + REGIFERCAM	BARC + SOCADA + SOTRAF-CFCO	COTONTCHAD + CTT
Evacuation terrestre graines (lp. : transporteurs privés)	OCBN + Route	lp.	lp.	lp.	p.m.	Mern + SODEFITEX	lp.	SODECOTON	Néant	COTONTCHAD
Stockage produits	SONAPRA	SOFITEX	CIDT	CMDT	CFDT	SODEFITEX	OPAT	SODECOTON	SOCADA	COTONTCHAD
Mise à FDB	SONATRAC + autres transit.	SOAEM	SOAEM	SNT & SOCOPAO	SOTRACOB	Transitaires	Transitaires	SOAEM & MORY	SOAEM	STAT
Transport maritime produits	Chargeurs	Chargeurs	SITRAM + Chargeurs	SONAM + Chargeurs	Chargeurs	Chargeurs	Chargeurs	CAMSHIP + Chargeurs	Chargeurs	Chargeurs
Commercialisation export locale	SONAPRA SONAPRA p.m.	SOFITEX SOFITEX	GSSPPA GSSPPA	CMDT CMDT	CFDT CFDT	SODEFITEX SODEFITEX	OPAT OPAT (p.m.)	SODECOTON ONCPB	SOCADA SOCADA	COTONTCHAD COTONTCHAD
Circuits de vente	Négociants	CFDT- COPACO + CDI	CFDT- COPACO + 2 agents	COPACO + Ventes Etat à Etat	CFDT- COPACO	COPACO + Ventes Etat à Etat	COPACO + négociants	CFDT/COPACO + négociants	CFDT/COPACO	COTONTCHAD agents de vente
Filature locale	IBETEX (p.m.)	FASO FANI	ERG, COTNO, UTEXI	ITEMA, COMATEX	SONITEXIL	ICOTAF, STS, CCV	ITT, TOGOTEX (p.m.)	CICAM	UCATEX	STT
Trituration locale	SONICOB	SHSB-CITEC	TRITURAF	HUKOMA- SEPOM	Néant	SONACOS	NIOTO	SODECOTON	SOCADA (p.m.)	COTONTCHAD
Financement campagne (Système bancaire)	BCB	Consortium	Consortium	Consortium	BIAO	Consortium	Consortium	Consortium	Consortium	Consortium
Stabilisation	SONAPRA	GSPPA	GSSPPA	OSRP	GSPPN	CPSP	OPAT	ONCPB	GSPPA	CSPC

Pour sa part, l'IRCT s'est efforcé d'établir un réseau de recherches avec les institutions correspondantes africaines des pays concernés, ce qui a permis la formation et la mise en place d'une quarantaine de chercheurs africains.

Il faut noter que la Compagnie Cotonnière intervient comme agent de vente, presque exclusif au Mali, Sénégal, Burkina Faso, Centrafrique, important en Côte d'Ivoire et au Cameroun, marginal au Togo, que le Tchad commercialise directement son coton en liaison avec la CFDT et que le Bénin utilise divers courtiers et intermédiaires. Ce système de commercialisation, mis en place à partir de 1951 au Cameroun en accord avec la CFDT (1), a largement résisté à l'épreuve du temps. Il est basé pour une grande part sur la confiance entre parties, confiance qui s'est concrétisée lorsque des sociétés africaines (CMDT, SODEFITEX, CO-TONTCHAD et SOCADA) ont pris des participations à la Compagnie Cotonnière.

Par ailleurs tous les Etats ont mis en place des systèmes de stabilisation qui, ont d'autant plus de mal à résister à l'épreuve des baisses de cours ou des besoins financiers que les pays sont plus pauvres (c'est le cas notamment des pays du Sahel pour lesquels le coton constitue la principale ressource du fond de stabilisation).

Les structures cotonnières, constituant des organisations plus solides que la plupart des autres organismes agricoles, se sont peu à peu vu confier de multiples tâches et fonctions supplémentaires. Celles chargées de la production du coton sont toutes devenues des organismes de développement. En effet il leur a été confié pour la plupart non seulement, la vulgarisation pour les cultures vivrières et l'élevage, mais aussi de plus en plus la prophylaxie du bétail dans leur zone d'intervention ainsi que des tâches sociales et éducatives (formation des paysans et des forgerons, animation de groupements, santé primaire) et d'équipements (hydraulique villageoise, entretien et même création de pistes, périmètres irrigués, etc...).

Quatre d'entre elles (Cameroun, Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire) ont en charge depuis la fin des années 1970 des opérations de motorisation paysanne (voir annexe 3).

Enfin la transformation de la graine de coton sur place dépend directement de la société cotonnière au Tchad et au Cameroun et indirectement au Mali (HUICOMA) et au Burkina (CITEC). La Côte d'Ivoire dispose d'une société distincte, (TRITURAF), de même que le Bénin (SONICOG) et le Sénégal (SONACOS). Au Togo la NIOTO est en cours de rattachement à la SOTOCO.

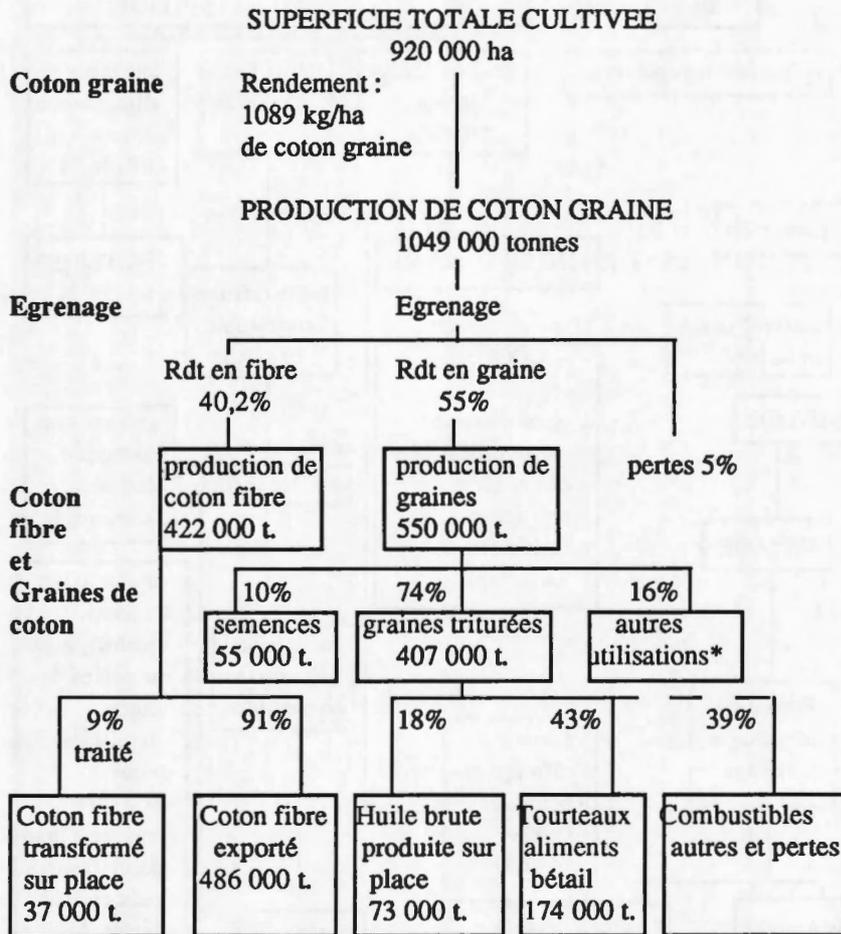
Il faut aussi signaler l'importance des groupements de producteurs dont la création a été suscitée par la plupart des sociétés cotonnières à partir de l'organisation de marchés "autogérés" pour l'achat du coton-graine.

---

(1) on parle aussi de filière de commercialisation, la CFDT assurant l'organisation des transits et transports par bateau facilitant ainsi les groupages.

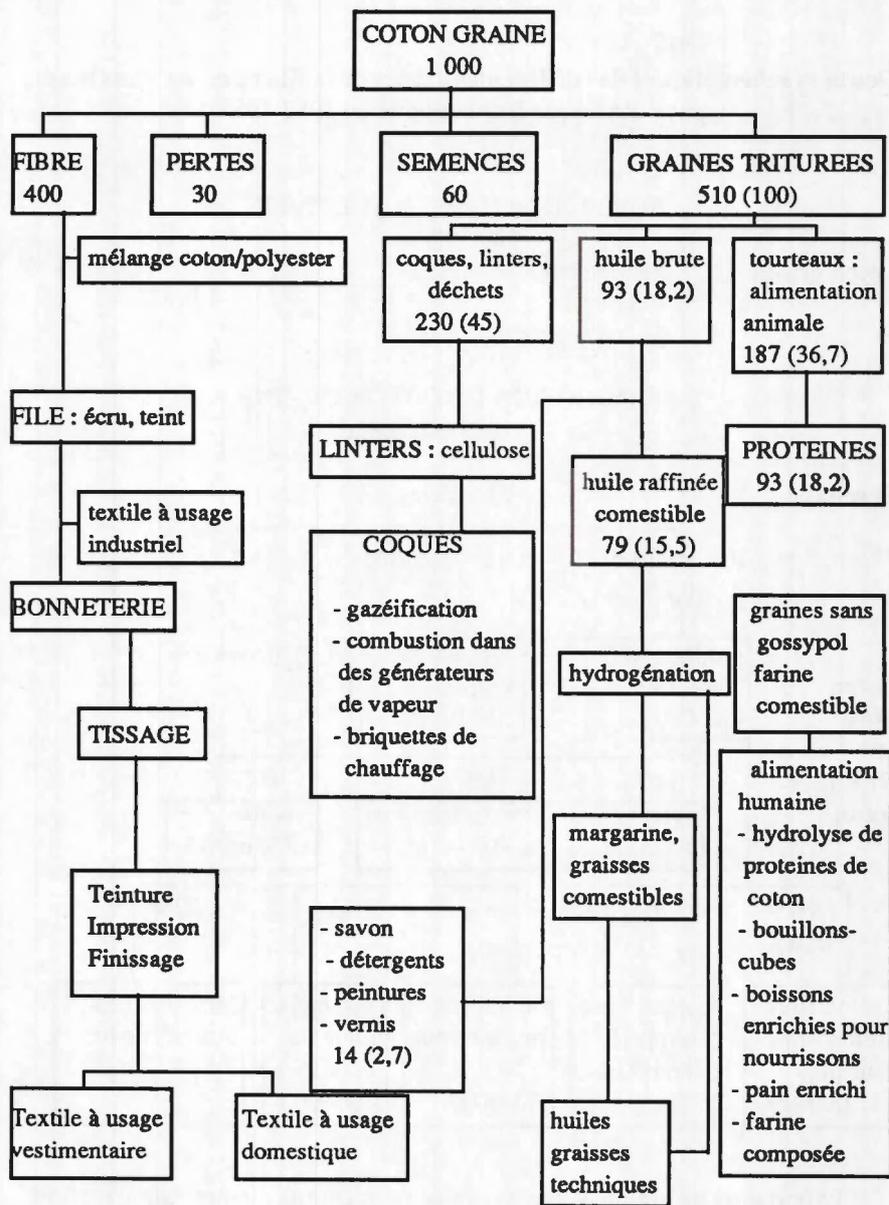
## 1.2 - Opérateurs des filières coton

Données schématiques des différentes étapes de la filière coton dans les dix pays d'Afrique francophone en 1987-1988.



(\*) Exportation de graine, vente de graine pour compléter l'alimentation des ruminants.

**ORGANIGRAMME DES DERIVES DU COTONNIER**



Source : IRCT

Afin de présenter de façon simplifiée l'organisation actuelle des filières coton, les trois cas représentatifs suivants ont été retenus :

#### **Filière très intégrée (cas du Mali)**

La Compagnie Malienne de Développement des Textiles réunit sous son autorité toutes les fonctions, de la production jusqu'à la commercialisation.

Organisme de développement, elle est responsable non seulement du coton, mais du développement rural de toute la région productrice de coton (à l'exception de la zone Opération-Haute-Vallée).

Il existe juste, au sein de l'Office de Stabilisation et de Régularisation des Prix (OSRP), une cellule coton qui assure une fonction de suivi de la gestion de la filière (mise au point des budgets pour la campagne, maîtrise des recettes de commercialisation, règlement de dépenses budgétaires et organisation de la stabilisation).

#### **Filière où les fonctions "production" et "industrielle et commerciale" sont séparées (cas du Burkina Faso)**

Il existe d'une part la SOFITEX, qui assure les fonctions industrielles et commerciales vers l'exportation ainsi que celles d'importation et transport des intrants, et d'autre part, les organismes de développement rural (CRPA, AVV) qui assurent les fonctions de production, de distribution des intrants et d'achat du coton-graine aux producteurs. La stabilisation est assurée par un organisme à part, la Caisse de Stabilisation des Prix et des Produits Agricoles (CSPPA).

#### **Filières où les fonctions "production" et "industrielle" sont liées, et séparées des fonctions "commercialisation" et "stabilisation" (cas du Bénin).**

Les CARDER assurent à la fois les fonctions de développement rural et industrielle (égrenage). La SONAPRA est chargée de la commercialisation du coton à l'exportation et de la fonction stabilisation. Il faut noter que la filière du Bénin tend actuellement vers une organisation qui se rapproche de celle du Burkina Faso.

La Côte d'Ivoire, le Cameroun, la Centrafrique et le Sénégal ont des organisations proches de celles du Mali, à la différence que l'organisation de la stabilisation y est beaucoup plus complexe du fait qu'elle est confiée à des organismes chargés d'autres produits agricoles.

Le Togo, plus proche actuellement du système du Mali, s'oriente vers le système au Burkina Faso. Il a entrepris en effet une réforme visant à responsabiliser l'administration locale du Ministère du Développement Rural en ce qui

concerne les opérations de terrain. C'est l'OPAT qui est chargé de la commercialisation des produits agricoles (dont le coton) et de la stabilisation.

Le Tchad a une organisation voisine du Burkina Faso, excepté que la COTON TCHAD s'occupe elle-même de la commercialisation à l'exportation.

Le Niger est un cas à part, du fait de sa faible production; la gestion de la filière coton est confiée provisoirement à la CFDT.

**L'organisation adoptée présente en général des avantages certains :**

- L'intégration verticale pratiquée depuis l'amont (approvisionnement, crédit, vulgarisation) jusqu'à l'aval (commercialisation) permet d'assurer l'efficacité des opérations (par exemple paiement du coton et mise en place des intrants à l'époque optimum); de plus, l'opérateur est motivé pour améliorer la gestion de la filière (par exemple pour obtenir le plein recouvrement du coût des intrants).

- L'existence d'un organisme principal de la filière coton permet de réunir certaines fonctions, facilitant les liaisons et les cohérences, et en particulier, la continuité des flux physiques et financiers.

- Les agriculteurs se sentent sécurisés par l'achat au comptant de leur récolte à un prix fixé à l'avance et par la fourniture d'intrants à crédit assurée par une structure permanente qu'ils connaissent.

**Par contre, il faut signaler certains inconvénients, plus ou moins importants selon les pays :**

- L'Etat effectue des prélèvements excessifs au niveau de la filière par la fiscalité et/ou à travers les Caisses de Stabilisation. De plus, les fonds de stabilisation sont parfois détournés à d'autres usages. Ceci pose le problème de la stratégie à adopter pour faire face à des baisses importantes des cours.

- Du fait de l'importance politique de la culture du coton pour certaines zones et pour les finances de certains Etats, il n'est pas toujours facile de maintenir les distinctions nécessaires d'une part, entre des fonctions service public (vulgarisation, formation) et des fonctions productives (industrie et commercialisation), d'autre part entre les financements et recettes relevant de la filière et ceux relevant de l'Etat.

- Les structures de développement rural, du fait de leur origine, consacrent beaucoup de moyens à la culture du coton en raison des recettes monétaires garanties pour les producteurs et les autres opérateurs concernés. Il peut en résulter une insuffisante prise en charge des efforts à réaliser en matière de diversification des cultures et plus généralement de développement rural.

- Face à la taille de certaines structures cotonnières, le rôle d'organisation et de contrôle de l'Etat, sur ses échelons décentralisés, s'exerce souvent dans l'ambiguïté, alternant entre l'excès et le laxisme faute d'une suffisante définition des rôles et des pouvoirs. Il n'en reste pas moins que c'est l'Etat qui, fixant les prix aux producteurs, introduit dans les filières un facteur de rigidité.

**Les études entreprises à l'occasion de la baisse des cours du coton fibre ont permis aussi de mettre en évidence certains points :**

- Il existe deux systèmes principaux de gestion de la filière, celui des **barèmes négociés**, établis avant la campagne, et celui des **budgets prévisionnels** revus en fonction de son déroulement. Le premier système est plus incitatif pour la société cotonnière qui peut bénéficier des résultats d'une bonne gestion; le second est plus sécurisant pour elle. En revanche, l'un comme l'autre peuvent conduire à des aberrations s'ils sont mal établis et mal contrôlés : incitation à produire plus dans le cas des barèmes établis ou irresponsabilité dans le cas des budgets prévisionnels. Dans une perspective de gestion des comptes des diverses activités (y compris hors coton), afin que leur prise en charge soit prévue en connaissance de cause, il est important d'améliorer présentation et transparence des comptabilités.

- La prise en compte des problèmes posés par l'exportation du coton fibre est plus ou moins bien réalisée. Ainsi il existe des cas où s'insèrent dans le circuit des intermédiaires inutiles, voire des cellules locales n'ayant pas tous les éléments de choix et enfin où la fonction commercialisation primaire est totalement séparée. Il en résulte des différences de valorisation du coton à l'exportation selon les pays qui ne correspondent pas toujours aux différentes qualités du coton produit.

- Le poste "gestion du transport" est un facteur déterminant pour chaque filière car il faut lier la mise en place des intrants sur le terrain avec l'évacuation du coton graine même s'il s'avère nécessaire de faire appel à des transporteurs privés.

- Le recours à des financements extérieurs importants pour appuyer les opérations de développement rural sur le terrain permet d'éviter certaines remises en cause, sur l'efficacité du dispositif mis en place.

- Les organismes cotonniers ont parfois tendance à accumuler des réserves de trésorerie, pour faire face à certaines défaillances du système bancaire ou des organismes de stabilisation, mais ceci entraîne une diminution des recettes de l'Etat.

On a assisté ces derniers temps à des modifications, certaines intéressantes

comme au Mali où la CMDT a rétrocédé à la BNDA les prêts à moyen terme des producteurs organisés en association villageoise, d'autres plus contestées comme celle du Togo, qui confie l'appui à la production à des services agricoles régionaux (DRDR).

L'effort entrepris ces dernières années est à poursuivre. Ce pourrait être l'occasion de clarifier le rôle de chaque opérateur et en particulier, dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), celui de l'Etat et des sociétés privées car il s'avère nécessaire de mieux séparer les fonctions d'orientation générale : fixation des prix aux producteurs, détermination des barèmes ou des budgets prévisionnels de celles du "contrôle".

### **1.3 - Financement et Economie**

#### **1.3.1 - Les filières coton mobilisent des financements importants à plusieurs niveaux :**

- pour le déroulement des campagnes (crédits de campagne pour les intrants et achat du coton graine aux agriculteurs),
- pour les investissements complémentaires nécessaires, depuis ceux des paysans jusqu'à ceux des unités d'égrenage et de transformation,
- pour l'appui à apporter aux paysans,
- pour la stabilisation.

Lorsque la filière coton est bien gérée et le marché extérieur favorable, l'ensemble de l'activité doit fonctionner normalement sans soutien extérieur, si ce n'est le recours normal aux crédits de campagne et aux crédits à moyen et long terme pour investir. Il faut noter que dans l'ensemble les prêts importants accordés aux paysans sont très bien remboursés par ceux-ci du fait du passage obligé du coton par des marchés contrôlés. Ceci permet de mettre en place un crédit agricole adapté aux divers besoins des producteurs, comme le montre l'exemple de l'intervention de la BNDA au Mali.

Il faut malheureusement constater que les mécanismes de financement mis en place ne sont pas toujours adaptés :

- système bancaire prêtant pour des crédits de campagne en outrepassant les règles normales (100% par exemple du coût de revient compte tenu de la situation financière dégradée de l'emprunteur),
- système de stabilisation ne respectant pas des règles de fonctionnement rigoureuses,
- sociétés cotonnières ne suivant pas toujours des règles orthodoxes pour

leurs investissements,

- laxisme de certains bailleurs de fonds au niveau des prêts à des sociétés "cotonnières". Celles-ci ont eu tendance à profiter de leur bonne presse ou de la possibilité de calculer des taux de rentabilité satisfaisants pour mobiliser des financements non justifiés.

Il serait intéressant d'examiner l'importance dans le temps des financements engagés par les bailleurs de fonds liés à la filière coton ou aux interventions confiées aux sociétés cotonnières. On remarquerait probablement que c'est d'abord le Fonds d'Aide et de Coopération qui a fourni les financements les plus importants, puisque la relève a été peu à peu prise par le FED et surtout par la Banque mondiale et la Caisse Centrale. Actuellement les interventions en zone cotonnière intéressent de nombreux bailleurs de fonds, même si chacun, en fonction de ses objectifs, se différencie assez nettement quant aux points d'application des financements.

De même, le volume du chiffre d'affaires des filières coton a conduit le système bancaire à s'intéresser à cette activité. Il s'agit cependant beaucoup plus du financement des crédits de campagne, "achat du coton" et "intrants", que de celui des investissements des paysans. Il faut cependant noter les efforts faits par la BNDA au Mali et la CNCA au Burkina pour s'adapter aux besoins de la clientèle rurale. Des zones cotonnières ont été aussi le lieu de création de caisses d'épargne et de crédit (CRCAM du Borgou par exemple ou Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit au Burkina).

Photo n°1 : capsule de cotonnier (photo IRCT)

Les modalités statutaires pour l'affectation des résultats des sociétés cotonnières sont les suivantes :

Pays	Rémunérations des sociétés (1)	Affectation des résultats et stabilisation
RCA (SOCADA)	4% sur chiffres d'affaires fibre + huile + graine (depuis 84/85) 5% sur vente au prix de revient des facteurs de production	si > 0 80% à la caisse de stabilisation (CSPPA) 20% reste à la société (SOCADA) si < 0 100% de la perte versés par la caisse de stabilisation à SOCADA
TCHAD (COTONTCHAD)	Néant	Même régime que RCA (CSPC/COTONTCHAD)
CAMEROUN (SODECOTON)	4% prix FOB du coton exporté ou livré 1% du chiffre d'affaires des huiles	si > 0 60% caisse de stabilisation (ONCPB) 60% union des soc. coop. d'éparg. et de devt. prov. du nord (SOCOOPED) 30% reste à la société (SODECOTON) si < 0 100% de la perte versés par la caisse de stabilisation à la société
BURKINA-FASO (SOFITEX)	5% sur chiffre d'affaires fibre graines et s/produit (depuis 85/86) 2,5% sur prix de revient des ventes des facteurs de production	si > 0 75% à la caisse de stabilisation (CSPPA) 10% aux organismes de devt.(ORD) 15% restent à la société (SOFITEX) si < 0 100% de la perte versée par la caisse de stabilisation à la société
NIGER (CFDT)	en 85/86 3800 F/tonne de fibre produite 1800 F/tonne de graine produite	si > 0 100% versés à la caisse de stabilisation (CSPPN) si < 0 100% de la perte versés à la CFDT par la caisse de stabilisation
MALI (CMDT)	5% de la valeur fibre carreau usine 10% de la valeur graine carreau usine	l'OSRP rembourse la CMDT sur la base du budget prévisionnel approuvé (et s'il y a lieu, réajusté) en position carreau usine. Le résultat conservé par CMDT est donc composé de sa rémunération ainsi que du différentiel éventuel entre les coûts budgétaires. Le résultat, une fois payé tous les intervenants de la filière, est éventuellement affecté à la reconstitution du fonds de stabilisation et, une fois celui-ci remboursé, versé en recettes au budget.

Pays	Rémunérations des sociétés (1)	Affectation des résultats et stabilisation
SENEGAL (SODEFITEX)	intéressement à la production : (coton-graine) 4000 F/t produite au-dessus de 70% des objectifs du plan intéressement au rendement : surface semée x rendement campagne - 0,900 t/ha x 3000 F intéressement à la qualité (coton fibre) : 3000 F/t de qualité prime à l'égrenage : 1500 F/t de fibre produite	si > 30% du résultat avant impôts restent acquis à SODEFITEX pour constituer : une provision de 550 millions FCFA comme fonds propres, une provision de 1 milliard FCFA pour péréquation 70% restant versés à la caisse de stabilisation (CPSP) si < 100% de la perte versés par la caisse de stabilisation à la société (SODEFITEX)
CÔTE D'IVOIRE (CIDT)	coton-fibre : 1,2% du cours moyen de réalisation moins les frais non exposés en position FOB graines-huilerie : 1,2% sur le prix de vente fixé	. la CIDT verse à la caisse de stabilisation (CSSPPA) toutes les différences bénéficiaires qui résultent des ventes effectuées à des prix de référence supérieurs au prix de soutien garanti.  . la caisse de stabilisation verse à la CIDT toutes les différences déficitaires qui résultent des ventes effectuées à des prix de référence inférieurs au prix de soutien garanti
BENIN (SONAPRA)	Néant	. la SONAPRA doit verser au fonds de stabilisation toutes les différen- ces bénéficiaires entre le prix de vente et le prix de revient (barème). Le fonds de stabilisation doit rever- ser à la SONAPRA toutes les diffé- rences entre le prix de vente et le prix de revient.
TOGO (SOTOCO)	Néant	L'OPAT est chargé d'assurer la stabilisation

(1) sans compter les bénéfices dus à une sur-estimation des postes du barème.

**N.B : en période de crise certaines rémunérations sont supprimées.**

### 1.3.2 - La répartition entre la valeur ajoutée et les importations incluses

Elle a été estimée par la SEDES pour trois pays, sur l'ensemble de la filière coton (y compris la transformation des graines et la fabrication des textiles), avec une hypothèse de prix de vente de la fibre de 500 F CFA (FOB) et pour des quantités produites moyennes par pays.

(Millions de F.CFA)

PAYS	VALEUR TOTALE DE LA PROD.	IMPORT. INCLUSE	V.A INCLUSE	SALAIRE	ETAT	ENTREPRISE (RBE)	PAYSANS (RBA)
CÔTE D'IVOIRE (185 000 t.)	79964 100	13487 17%	66477 83%	28485 36%	-1948 -2%	23615 30%	16325 20%
MALI (150 000 t.)	40850 100	19500 48%	21350 52%	5895 14%	-9605 -24%	17860 44%	7200 18%
TOGO (55 000 t.)	12147 100	6031 50%	6116 50%	3529 29%	-3134 -26%	1073 9%	4648 38%

SOURCE : SEDES

*Les chiffres, pris à titre d'hypothèse comme base de calculs, sont forcément contestables. Il est possible cependant d'en tirer des conclusions générales :*

- au prix de vente du coton fibre retenu, l'Etat est déficitaire, principalement du fait du coût des structures d'encadrement, mais il limite ce déficit quand la transformation locale est importante (Côte d'Ivoire) et peut alors le récupérer à travers impôts et taxes au niveau des entreprises (Côte d'Ivoire, Mali),

- les coûts en devises sont proportionnellement plus importants au Togo et au Mali qui importent plus d'intrants (engrais, insecticide, carburant),

- la Côte d'Ivoire et le Togo, payant mieux les producteurs, ont une politique plus favorable au niveau de leur part de valeur ajoutée.

*Ainsi la répartition de la valeur ajoutée varie fortement d'un pays à l'autre selon, l'importance des secteurs de transformation "textile" et "huile", selon la politique menée par l'Etat pour soutenir cette filière et pour améliorer le revenu des producteurs et enfin selon le niveau d'importation des consommations intermédiaires. Elle varie aussi dans le temps : certains gouvernements qui, à la fin des années 1970 et jusqu'en 1984, ont opéré des prélèvements financiers sur la filière qui était bénéficiaire, ont du par la suite s'endetter pour en assurer le maintien.*

*La plupart des filières coton restent fortement tributaires des importations de consommations intermédiaires, y compris l'assistance technique.*

*En période de baisse tendancielle de cours du coton, alors que les facteurs importés continuent plutôt à augmenter (à l'exception des engrais), ce sont des améliorations de productivité et de qualité, des accroissements d'utilisation de facteurs locaux et surtout de transformations locales des fibres et graines qui permettent de faire face à la conjoncture. Les divers pays étudiés sont plus ou moins bien placés en ce domaine. Il serait intéressant de disposer des chiffres complets, d'importation incluse et de valeur ajoutée provenant de la transformation, afin de montrer les différences existant entre une filière comme celle de la RCA, très fragile, et une filière moins sensible à la conjoncture, comme celle de la Côte d'Ivoire.*

Il existe trois pays où la filière coton est primordiale pour l'économie : le Burkina, le Mali et le Tchad. Les deux premiers ont augmenté leur production et ont réussi à peu près jusqu'à maintenant à faire face aux baisses de cours à l'exportation, alors que la filière du Tchad traverse une crise financière grave.

Le coton prend de plus en plus de place dans l'économie de deux pays, le Bénin et le Togo, à la suite des augmentations de production des dernières années liées à la baisse des débouchés du maïs au Nigéria et aux efforts en faveur du coton. La filière du Togo a mieux fait face à la crise de façon plus significative que celle du Bénin.

Le coton est important pour la zone nord de la Côte d'Ivoire et du Cameroun. Ce dernier pays, qui valorise mal la fibre à l'exportation et qui paie un prix élevé au producteur, doit faire face à des déficits conséquents.

La Centrafrique qui dispose de peu d'alternatives au coton notamment dans le nord du pays a une productivité faible qui met la filière en situation financière critique.

Au sud-est du Sénégal, où la production stagne et où cette spéculation est concurrencée par l'arachide, le coton ne joue pas le rôle qu'il devrait dans l'économie du pays.

Le Niger a su organiser sa filière en fonction des besoins de son industrie textile bien que se situant dans une zone climatique qui nécessite la mise en oeuvre de l'irrigation.

### 1.3.3 - Conclusion sur le plan économique et financier

Les principales raisons des résultats positifs obtenus (si on les compare avec les résultats souvent décevants (1) des autres actions de développement rural menées dans la même zone) peuvent s'articuler autour des points suivants :

**- La continuité dans l'application d'une stratégie de développement intégrant étroitement les fonctions techniques, industrielles, financières et commerciales.**

*Ainsi l'IRCT qui assure une liaison entre les recherches des divers pays de la zone, veille à la collaboration avec la production et suit l'évolution de la commercialisation et des techniques industrielles. Ainsi les structures cotonnières, héritées de la CFDT, disposent pour la plupart d'une autonomie financière suffisante permettant une gestion efficace des flux physiques (intrants et coton) grâce à la maîtrise des flux financiers. Ainsi la filière de commercialisation a été organisée au départ à travers la CFDT et la Compagnie Cotonnière pour assurer une organisation d'ensemble des exportations permettant de grouper les envois et de fidéliser les clients. Par ailleurs c'est dans ces zones que les systèmes de crédit agricole les plus fiables ont pu être montés, ce qui a permis de moderniser les exploitations agricoles. Il faut en fait noter que les filières qui ont rencontré le plus de problèmes (en dehors de celle du Tchad affecté par la guerre) ont été celles qui ont connu des à-coups liés à des évolutions politiques, ce qui a entraîné des désorganisations de la filière (cas de la Centrafrique et du Bénin).*

**- La confiance grandissante des producteurs dans un système qui leur assurait un prix garanti du coton (annoncé à l'avance) ainsi que la fourniture à crédit des intrants nécessaires.**

*Il faut remarquer que le montant du prix semble avoir eu moins d'importance, qu'il lui est arrivé de rester au même niveau plusieurs années, mais que jusqu'à maintenant il n'avait jamais été baissé (si ce n'est indirectement en diminuant les subventions aux intrants).*

**- L'absence d'autres cultures et spéculations garantissant des revenus monétaires réguliers.** Il faut rappeler à ce propos que le coton est une des rares cultures qui supporte des périodes longues de déficit hydrique et qu'il a jusqu'à maintenant toujours été acheté au prix prévu.

---

(1) A l'exception peut-être du riz pluvial (Côte d'Ivoire).

- **L'intégration progressive du coton dans les systèmes de culture et dans l'économie villageoise.** Les paysans connaissent en effet de mieux en mieux cette culture qui est complémentaire des cultures vivrières et de l'élevage (traction - fumure organique).

- **La stabilité et convertibilité des monnaies (zone franc)** ont facilité les échanges. Des devises sont disponibles pour l'importation d'intrants et de matériel agricoles.

*Plus ou moins importante pour l'économie des pays concernés, la culture cotonnière a donc partout, par le biais des revenus monétaires qu'elle distribue, considérablement contribué à modifier l'environnement socio-économique tel que elle constitue en effet non seulement le principal flux monétaire de vastes zones, mais aussi l'activité qui entraîne le plus de retombées en terme de salaires distribués et d'activités induites : artisans comme forgerons et petits mécaniciens, activités sociales et culturelles dans les villages, commerce, transport...*

**Mais les filières coton de ces dix pays restent financièrement et économiquement fragiles car :**

- Elles sont trop rigides au niveau de leur gestion puisque c'est l'Etat qui prend les principales décisions (fixation de prix, fiscalité, stabilisation, organisation des filières, recours aux financements bancaires ou extérieurs) sans que les opérateurs soient vraiment informés des enjeux, ce qui rend difficile leur participation à la mise en oeuvre de politique plus fine, et sans que les sociétés cotonnières puissent élaborer des stratégies cohérentes mises en oeuvre dans un cadre contractuel. Ainsi il est difficile de pratiquer une politique d'adaptation du prix d'achat du coton graine en fonction de la conjoncture et de la prise en compte des coûts réels pour les producteurs marginaux ou éloignés.

- Il n'existe pas de stratégie de développement rural alternative reposant sur d'autres spéculations ce qui explique une forte limitation dans les choix.

- La dépendance vis-à-vis des marchés à l'exportation est très forte faute d'un développement de l'industrie textile limité par la faible importance des marchés intérieurs, et de l'utilisation seulement partielle des graines de coton.

- Les systèmes de production devront évoluer vers une intensification de la fertilité par une adaptation fine des techniques (doses d'engrais, emploi du fumier, nombre de traitements phytosanitaires). De plus, dans certaines zones et surtout au nord, il n'y a pas de choix définitif de la part des cultivateurs entre l'intensification et une stratégie extensive permettant de contourner l'aléa pluviométrique : on sème de grandes surfaces partiellement sarclées et desherbées si les pluies sont régulières.

- Si le coton procure des revenus monétaires conséquents aux paysans des zones de savane, grâce à une activité économique bien organisée en aval de la production du coton-graine, il n'en demeure pas moins que les filières des dix pays étudiés ci-après se trouvent pour être compétitives placées face à un triple défi :

- améliorer la productivité et la qualité,

- diminuer la dépendance vis-à-vis de l'extérieur,

- associer tous les opérateurs concernés depuis les producteurs de coton-graine jusqu'aux industriels à la gestion des filières afin de voir diminuer le rôle de l'Etat.

## 2 - EVOLUTION ET CONDITIONS DE LA PRODUCTION DU COTON-GRAINE.

### 2.1 - Evolution et localisation de la production

L'évolution de la production de coton-graine pour les sept pays d'Afrique de l'Ouest (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et les trois pays d'Afrique Centrale (Cameroun, Centrafrique et Tchad) est présentée dans les tableaux et les graphiques suivants :

Tableau 1:

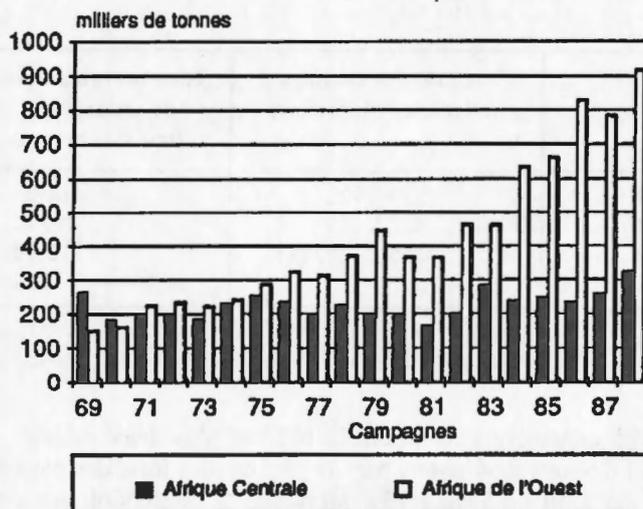
Evolution de la production de coton-graine dans les 10 pays (1000 t.)

Campagnes (1)	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78
Benin	24	36	47	50	45	32	20	19	14	18
Burkina	36	23	28	33	27	31	51	55	38	60
Côte d'Ivoire	32	29	48	53	58	60	65	75	103	115
Mali (2)	40	53	68	66	51	61	103	119	114	128
Niger	7	7	8	5	3	8	11	7	4	4
Sénégal	11	11	21	23	33	42	31	45	37	34
Togo	5	6	7	6	9	11	10	7	5	14
Afrique de l'ouest	155	165	227	236	226	245	291	327	315	373
Cameroun	91	38	43	45	28	40	49	48	41	59
Centrafrique	59	54	46	52	46	48	33	41	28	32
Tchad	117	95	108	104	114	144	174	147	125	137
Afrique Centrale	267	187	197	201	188	232	256	236	194	228
Total	422	352	424	437	414	477	547	563	509	601

(1) 69 : 1969/70...etc

Graphique 1 :

## EVOLUTION DE LA PRODUCTION COTONNIERE



Campagnes	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88 (1)
Benin	27	15	15	31	45	88	88	134	70	105
Burkina	78	63	58	76	79	88	116	169	148	142
Côte d'Ivoire	143	137	135	157	142	212	189	214	256	290
Mali (2)	151	108	96	128	141	144	175	202	199	251
Niger	3	3	2	2	4	4	4	8	9	6
Sénégal	27	21	41	47	30	47	28	27	39	39
Togo	20	24	21	27	25	55	64	79	67	87
<b>Afrique de l'ouest</b>	<b>449</b>	<b>371</b>	<b>368</b>	<b>468</b>	<b>466</b>	<b>638</b>	<b>664</b>	<b>833</b>	<b>788</b>	<b>920</b>
<b>Cameroun</b>	<b>80</b>	<b>84</b>	<b>80</b>	<b>72</b>	<b>95</b>	<b>98</b>	<b>116</b>	<b>123</b>	<b>114</b>	<b>165</b>
<b>Centrafrique</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>33</b>	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>28</b>
<b>Tchad</b>	<b>91</b>	<b>86</b>	<b>71</b>	<b>102</b>	<b>159</b>	<b>96</b>	<b>99</b>	<b>89</b>	<b>128</b>	<b>134</b>
<b>Afrique Centrale</b>	<b>199</b>	<b>193</b>	<b>168</b>	<b>203</b>	<b>287</b>	<b>240</b>	<b>250</b>	<b>237</b>	<b>261</b>	<b>327</b>
<b>Total</b>	<b>648</b>	<b>564</b>	<b>536</b>	<b>671</b>	<b>753</b>	<b>878</b>	<b>914</b>	<b>1070</b>	<b>1049</b>	<b>1247</b>

(1) données provisoires au 1.05.1989

(2) y compris la zone OMV

La croissance de la production de coton-graine pour les dix pays considérés a connu globalement trois périodes.

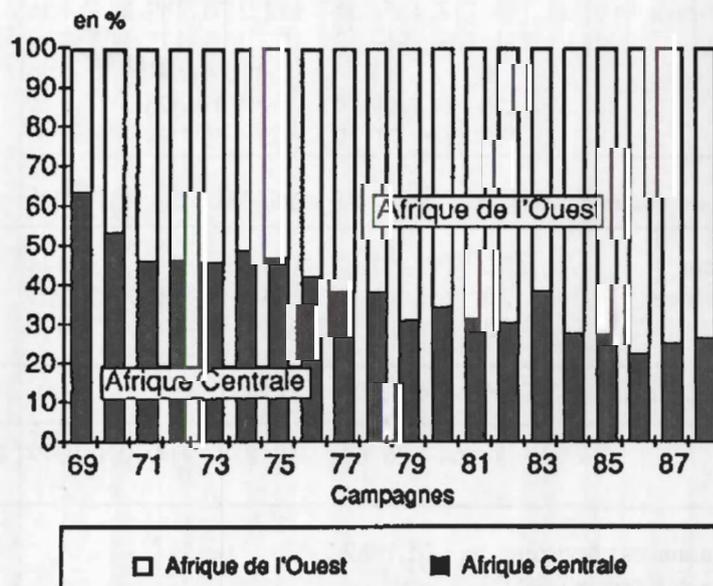
Périodes	Variation de tonnage (en milliers de tonnes)	Taux moyen annuel de croissance (en 1000 tonnes)
1961 à 1970	129 à 422	14%
1970 à 1983	422 à 665	3,2%
1983 à 1989	665 à 1247 (1)	10,5%

(1) Provisoire

Si l'on considère l'évolution de chacune des deux grandes régions, le graphique ci-dessous montre une part de plus en plus forte des pays de l'Afrique de l'Ouest qui croît de 37% à 75% alors que la production des trois pays de l'Afrique Centrale oscille autour de 200.000 tonnes jusqu'en 1983 et de 250.000 tonnes de 1984 à 1988.

Graphique 2 :

#### POURCENTAGE DE LA PRODUCTION DE COTON GRAINE



Ainsi le principal bassin cotonnier, qui a été dans les années 60 celui de l'Afrique du Centre (Tchad, Centrafrique, Cameroun), est maintenant celui de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso. Ces trois pays, devenus les premiers producteurs, représentent depuis 1985 plus de 50% de la production du coton des pays retenus.

La carte ci-jointe montre la localisation des autres grandes zones cotonnières actuelles : zone nord Cameroun-sud Tchad et zone Bénin-Togo (chacune 20% de la production). On remarque qu'il existe en fait des bassins cotonniers fort producteurs de dimension plus limitée comme les Hauts Bassins-Volta Noire (60% de la production du Burkina), comme Korhogo-Ferkessedougou-Boundiali-Mankono (60% de la production de Côte d'Ivoire), Sikasso-Koutiala (60% de la production du Mali) comme le Borgou (62% de la production du Bénin), la Bénoué (40% de la production du Cameroun), comme le Mayo Kebbi (50% de la production du Tchad). Il faut ensuite distinguer des zones cotonnières moins intensives dans ces pays, mais aussi au Togo, au Sénégal, en Centrafrique et enfin des zones diffuses.

Il faut noter qu'on assiste dans de nombreux pays à un glissement vers le sud de la culture du coton. Ce phénomène est particulièrement net au Cameroun, au Mali et au Tchad, à la suite des séries d'années à mauvaise pluviométrie qui se sont succédé. En Côte d'Ivoire et au Bénin, l'augmentation de production dans le sud ne remet pas en cause l'importance du coton dans le nord. La meilleure maîtrise des problèmes liés au parasitisme en zone plus pluvieuse joue aussi un rôle non négligeable dans cette évolution.

Photo n°2 : fleur de cotonnier (photo IRCT)

## 2.2 - Evolution des superficies et des rendements en coton-graine

L'augmentation de la production de coton-graine observée au cours des vingt dernières campagnes est due :

En Afrique de l'Ouest, à la progression conjuguée des superficies (en moyenne + 6,4% par an) et des rendements (en moyenne + 3,6% par an).

En Afrique Centrale, à une croissance des rendements qui a permis, malgré une assez forte baisse des superficies cotonnières (perte de 183.000 hectares en vingt campagnes), un nouveau départ de la production depuis 1984.

Les rendements bien qu'inférieurs en Afrique Centrale ont connu un taux de croissance plus rapide dans cette région qu'en Afrique de l'Ouest.

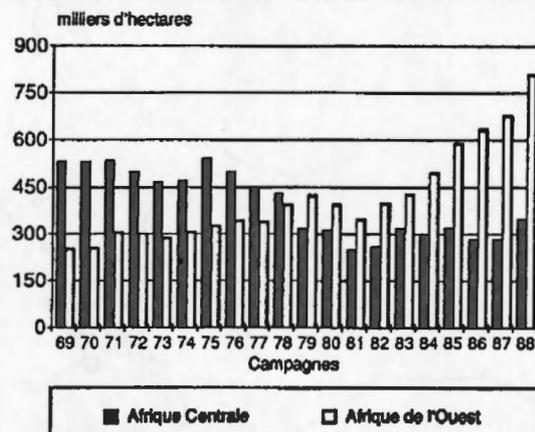
Tableau 2 :  
Evolution des superficies cotonnières dans les 10 pays  
(1000 ha)

Campagnes Pays	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78
BENIN	33	39	54	56	53	48	32	24	21	26
BURKINA FASO	84	81	74	70	67	62	68	79	69	72
CÔTE D'IVOIRE	33	35	51	56	58	59	65	65	88	107
MALI (1)	69	66	78	78	71	70	89	109	102	117
NIGER	18	15	20	13	9	15	16	13	8	9
SENEGAL	10	14	18	20	29	40	39	44	47	48
TOGO (2)	6	7	11	10	12	15	19	9	7	16
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>253</b>	<b>257</b>	<b>306</b>	<b>303</b>	<b>299</b>	<b>309</b>	<b>328</b>	<b>343</b>	<b>342</b>	<b>395</b>
CAMEROUN	108	102	99	88	61	65	73	60	49	47
CENTRAFRIQUE	133	126	133	136	136	135	132	120	117	116
TCHAD	291	303	302	276	269	272	337	319	284	267
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>	<b>532</b>	<b>531</b>	<b>534</b>	<b>500</b>	<b>466</b>	<b>472</b>	<b>542</b>	<b>499</b>	<b>450</b>	<b>430</b>
<b>Total</b>	<b>785</b>	<b>788</b>	<b>840</b>	<b>803</b>	<b>765</b>	<b>781</b>	<b>870</b>	<b>842</b>	<b>792</b>	<b>825</b>

(1) y compris zone OHV

(2) Barbadense et Hirsutum jusqu'en 1974

Graphique 3 : EVOLUTION DES SUPERFICIES COTONNIERES



Evolution des superficies cotonnières dans les 10 pays (suite) (1000 ha)

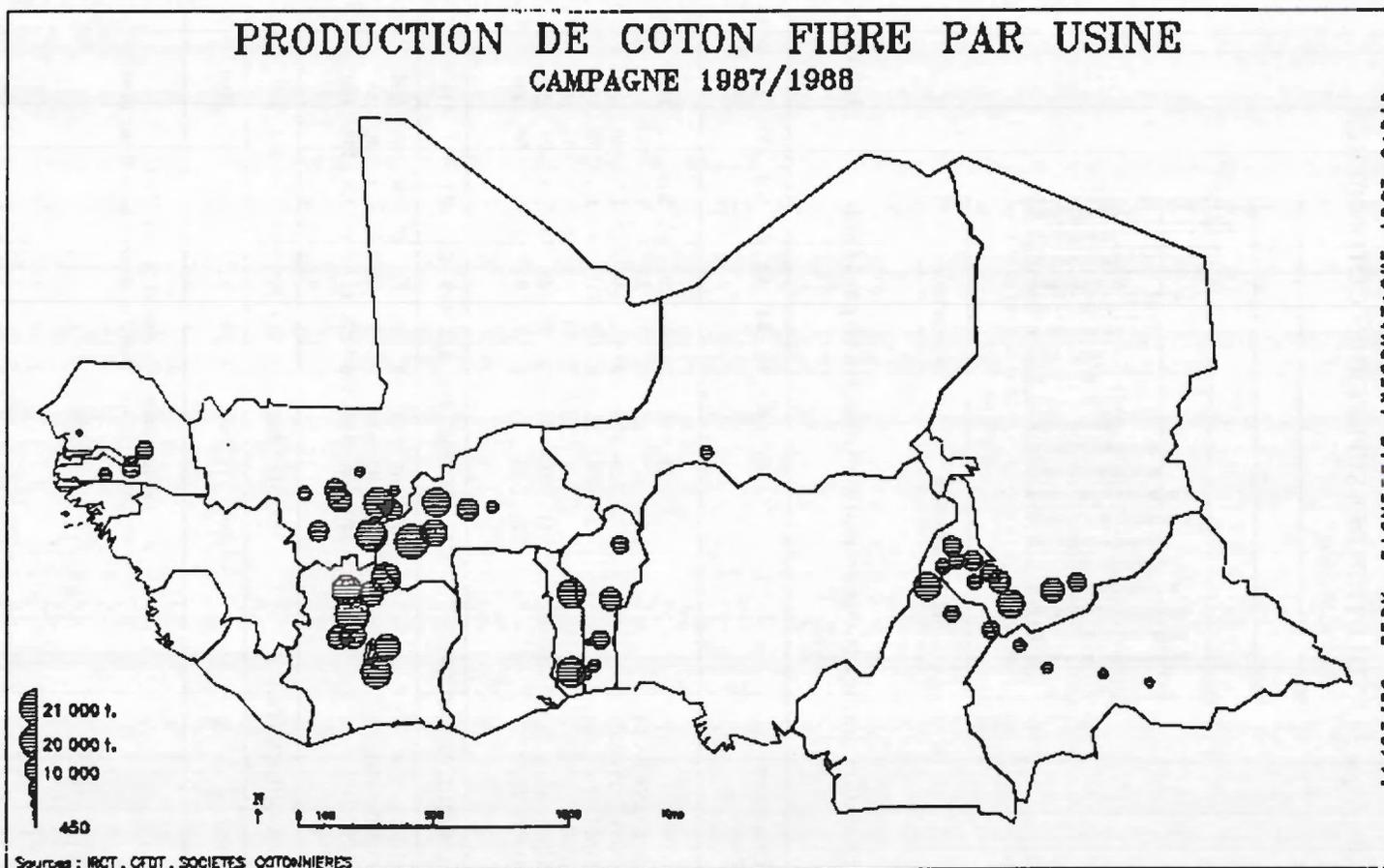
Campagnes Pays	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	taux (3) % (4)
BENIN	32	25	18	27	40	56	82	103	72	110	6,5
BURKINA FASO	82	75	65	72	77	82	95	126	170	171	3,9
CÔTE D'IVOIRE	123	126	125	128	136	146	153	159	180	213	10,5
MALI (1)	126	109	83	103	108	119	146	152	149	190	5,5
NIGER	5	4	2	2	4	5	6	9	11	7	-10
SENEGAL	31	30	32	42	33	46	39	26	29	39	7,6
TOGO (2)	26	29	23	26	30	44	69	62	68	81	19
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>425</b>	<b>398</b>	<b>348</b>	<b>400</b>	<b>428</b>	<b>498</b>	<b>590</b>	<b>637</b>	<b>679</b>	<b>811</b>	<b>6,4</b>
CAMEROUN	57	65	63	55	71	73	89	94	95	106	=
CENTRAFRIQUE	82	82	54	68	72	80	83	66	40	53	-10
TCHAD	180	166	134	138	176	142	148	124	149	190	-6,5
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>	<b>319</b>	<b>313</b>	<b>251</b>	<b>261</b>	<b>319</b>	<b>295</b>	<b>320</b>	<b>284</b>	<b>284</b>	<b>349</b>	<b>-6,6</b>
<b>Total</b>	<b>744</b>	<b>711</b>	<b>599</b>	<b>661</b>	<b>747</b>	<b>793</b>	<b>910</b>	<b>921</b>	<b>963</b>	<b>1160</b>	<b>+2</b>

(3) données provisoires au 1er mai 1989.

(4) taux moyen annuel de croissance en % sur 20 ans.

# PRODUCTION DE COTON FIBRE PAR USINE CAMPAGNE 1987/1988

26



Trois pays connaissent une diminution des superficies cotonnières : le Niger, la Centrafrique et le Tchad.

Au Cameroun les superficies ne s'accroissent que depuis la campagne 1983-1984.

De 1969/70 à 1984/85 la superficie cotonnière varie de 600.000 (1981/82) à 870.000 hectares (1975/76).

De 1985/86 à 1988/89 la superficie progresse de 900 000 ha environ à plus de 1 000 000 ha.

Le plus fort taux de croissance s'observe au Togo dont la superficie cotonnière croît régulièrement depuis 1970, le gain de surface le plus conséquent étant celui de la Côte d'Ivoire avec ses 180.000 hectares en vingt campagnes.

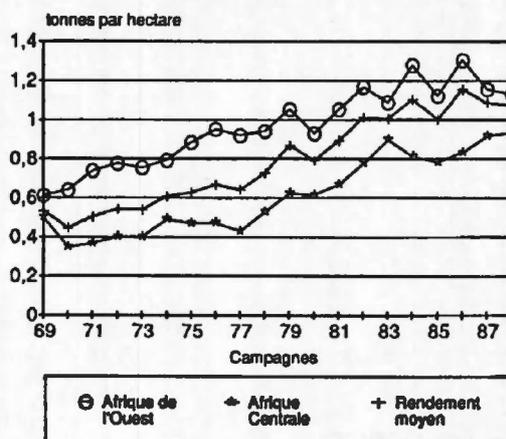
Photo n°3 : cotonniers (photo IRCT)

L'évolution des rendements moyens en coton-graine par pays et par région, entre 1969/72 et 1985/88 est la suivante :

Tableau 3 : RENDEMENT EN Kg/ha DE COTON GRAINE

PAYS	MOYENNE 1969/72 PONDEREE SUR 3 ANS	MOYENNE 1985/88 PONDEREE SUR 3 ANS	TAUX MOYEN ANNUEL DE CROISSANCE %
BENIN	849	1136	+ 1,6
BURKINA CÔTE	364	1107	+ 6,6
D'IVOIRE	916	1339	+ 2,25
MALI	756	1289	+ 3,2
NIGER	415	808	+ 4
SENEGAL	1024	1000	=
TOGO	750	1055	+ 2
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>670</b>	<b>1199</b>	<b>+ 3,5</b>
CAMEROUN	557	1270	+ 5
CENTR- AFRIQUE	406	418	=
TCHAD	352	751	+ 4,5
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>	<b>405</b>	<b>842</b>	<b>+ 4,4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>494</b>	<b>1086</b>	<b>+ 4,6</b>

Graphique 4 : EVOLUTION DES RENDEMENTS DE COTON GRAINE



## 2.3 - Conditions de la production du coton-graine

### 2.3.1 - Systèmes de production

De même que l'apprentissage du riz irrigué peut entraîner une amélioration significative du niveau technique des riziculteurs, la vulgarisation des techniques liées à la culture du coton conduit le producteur à s'intéresser à des systèmes de production très différents du système traditionnel : intensification grâce à des semences améliorées et à la fumure minérale, intégration de la culture attelée pour économiser de la main-d'oeuvre à des périodes clés du calendrier cultural et pour favoriser les transports (récoltes, résidus de récolte, fumier...), maîtrise des traitements pour lutter contre les maladies des plantes et fumure animale même si cette culture industrielle ne représente que 3% des surfaces cultivées dans les dix pays concernés (de 1,2% au Sénégal à 13% au Tchad).

En fait les systèmes de production liés au coton sont très différents selon les zones et les producteurs concernés. Le coton est devenu, dans certains cas, la culture dominante, déterminant les rotations et les techniques, en particulier dans les zones à une saison des pluies. Elle reste marginale pour d'autres producteurs qui la pratiquent en fonction des circonstances, en particulier dans les zones à deux saisons de pluie. On considère qu'en moyenne le coton représente maintenant 15 à 20% des surfaces des exploitations pratiquant cette culture, mais la situation est là aussi très variée, cette surface approchant près de 50% dans le nord Côte d'Ivoire ou dans des exploitations motorisées.

L'IRCT a pour sa part mis en évidence des différences importantes dans l'utilisation des engrais et des insecticides entre divers pays; en la comparant à la production moyenne à l'hectare durant la même période, on remarque que les producteurs du Mali et du Cameroun semblent mieux utiliser les intrants compte tenu de leurs coûts.

Même si l'effort de vulgarisation a porté un peu trop exclusivement sur le coton, les systèmes de production les plus novateurs en zone de savane pour les cultures sèches lui sont liés. Il est maintenant généralement admis d'une part, qu'il y a complémentarité avec les cultures vivrières, et d'autre part, que les systèmes de production intégrant la culture du coton sont les seuls à pouvoir actuellement se reproduire grâce au renouvellement et à l'augmentation du cheptel et du matériel.

Toutes les enquêtes ponctuelles (études de cas) et les enquêtes agricoles effectuées dans la zone, arrivent à la même conclusion, les exploitations cotonnières produisent par personne soit autant soit plus de céréales que les exploitations non cotonnières (enquêtes IRCT Togo, ONDR, IRCT Tchad, CMDT Mali...).

Il reste cependant beaucoup à faire : niveau technique très différent selon les zones, et à l'intérieur des zones, insuffisance de la fumure animale, défrichements et pratiques culturales en fonction de la fertilité des sols. Les problèmes d'intensification, de diversification, de rationalisation des systèmes de cultures basés sur le coton seront approfondis dans la deuxième partie (chapitre IV et V).

*Le coton, même s'il constitue une spéculation théoriquement accessible à tous, est un facteur de différenciation sociale. Vu l'importance pour cette culture des disponibilités en main d'oeuvre à diverses étapes (labour et semis, sarclage, récolte), il est normal que ce soient les exploitations en bénéficiant ou pouvant en louer qui cultivent le plus de coton et dans de meilleures conditions. Dans certaines zones où les chefs de famille gardent une forte influence, femmes et jeunes sont mobilisés pour la culture du coton au détriment de leur stratégie individuelle de promotion; Le besoin en femmes pour cultiver le coton est évoqué en faveur de la polygamie. Dans d'autres zones, comme le pays Bariba au Bénin, on assiste à la mise en oeuvre aussi bien par les jeunes que par les femmes de stratégies individuelles de recherche de ressources monétaires basées sur le coton. Il semble que le coton concerne un nombre de plus en plus grand d'exploitations et toutes les catégories de population, même si c'est de manière très différente selon les structures sociales et la place de chacun dans la société. La question qui se pose est comment mieux encourager la productivité sans entraîner à terme une sélection trop rigoureuse des producteurs, c'est à dire comment adapter les thèmes vulgarisés aux systèmes de production actuellement à l'oeuvre dans cette zone.*

Voici à titre d'exemple les systèmes de production observés au Mali.

Extrait de l'étude sur la filière coton au Mali effectuée par le ministère de la coopération en 1983.

Trois systèmes de production cohabitent dans la zone Mali-sud :

**1- Système intensif (20% des unités de production)**

- Rotation triennale : coton-maïs-mil/sorgho
- Fumure minérale et organique sur coton et sur maïs
- Deux paires de boeufs
- Surplus céréalier commercialisé en plus du coton.

**2- Système semi-intensif (32% des unités de production)**

- Rotation triennale sur une petite parcelle de culture culture céréalière en continu sur d'autres parcelles avec jachère
- Application partielle des techniques
- Deux paires de boeufs mais manque de maîtrise de la culture attelée
- Commercialisation du coton seulement

**3- Système traditionnel (48% des unités de production)**

- Culture continue après coton ou non de céréales suivie d'une jachère
- Elevage extensif des ruminants (divagation en saison sèche)
- Mauvaise couverture des besoins en céréales.

SYSTEME	SURFACE EN COTON (ha)	RDT Kg/ha DE COTON GRAINE	DATE DE SEMIS PAR RAPPORT A L'OPTIMUM	NOMBRE D'ATTELAGE UTILISE	% DE LA SUPERFICIE	
					avec engrais	F.organique
1	3,86	1810	D -11 J *	1,6	98 %	57 %
2	2,94	1385	D -6 J	1,2	94 %	44 %
3	1,31	864	D +10 J	0,3	86 %	3 %

D -11 J = DATE OPTIMUM MOINS 11 JOURS

Coût relatif des engrais par rapport à la valeur de la production

- Système intensif : 20%
- Système semi-intensif : 25%
- Système traditionnel : 35%

Ce sont dans les zones cotonnières qu'existent les organisations villageoises les plus nombreuses. Ainsi, à partir des marchés autonomes ou autogérés du coton, il s'est constitué des associations ou groupements villageois qui utilisent des ristournes pour réaliser des investissements collectifs. Ils organisent aussi d'autres activités (sociales, commercialisation des céréales, lutte anti-érosive) et parfois mettent en place un auto-encadrement. Il existe en parallèle des efforts d'alphabétisation et d'apprentissage à la gestion.

En fait, le pouvoir des paysans organisés reste très limité et très local. On est encore loin d'un pouvoir économique réel d'organisations agricoles participant à la gestion des filières et des fonds de stabilisation décidant de l'affectation des financements extérieurs et des emprunts.

Si l'on se place dans une perspective historique, il est certain que le coton semble être le point de départ de nombreuses évolutions intéressantes aussi bien au niveau technique qu'économique et social. Mais si l'on raisonne en terme de capacités d'organisation, d'initiative et de gestion, il faut malheureusement constater que la situation reste encore très ambiguë : peu de pouvoir aux agriculteurs, lourdeur des appareils mis en place, complexité des processus de prise de décision entre administration, gouvernement et bailleurs de fonds. Actuellement la production commercialisée par des groupements varie de 10% au Tchad à plus de 75% en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Bénin.

### 2.3.2 - Les facteurs de production

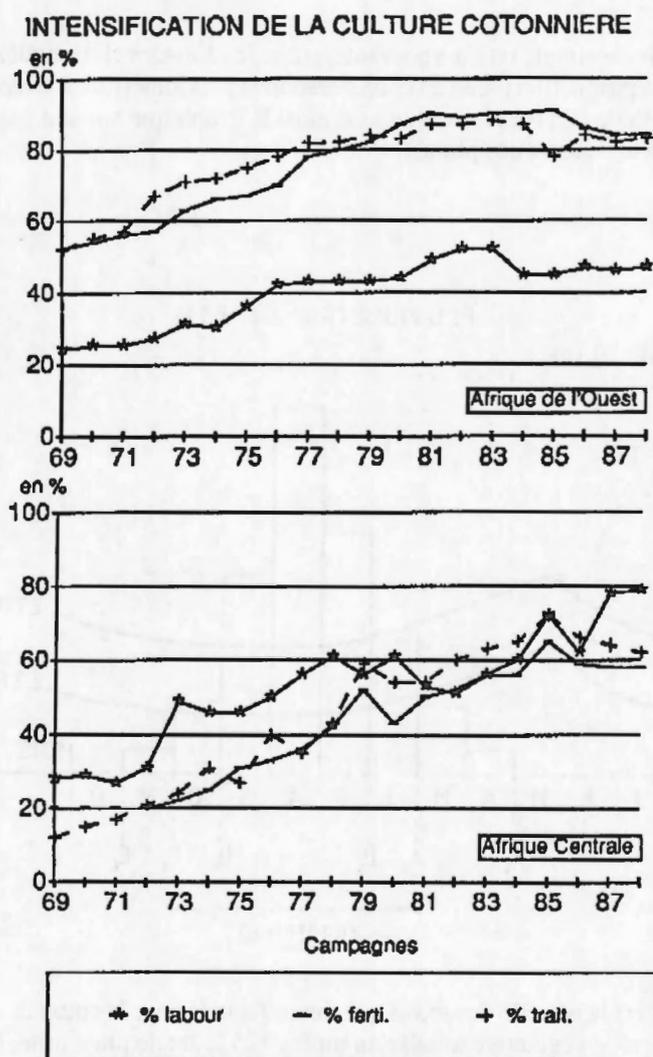
Divers essais (réalisés en Côte d'Ivoire) montrent que l'amélioration des productions de coton-graine avec une fertilisation constante (200 kg de NPK et 50 kg d'azote à l'hectare) a été au cours des quinze dernières années de 1150 kg/ha soit un gain moyen de 77 kg/ha/an de coton-graine. cet accroissement est du :

- pour 14% (10 kg/an) à l'amélioration variétale,
- pour 29% (22 kg/an) à la maîtrise des traitements phytosanitaires qui sont de mieux en mieux assurés depuis 1970 avec la vulgarisation des appareils en Ultra-Bas-Volume (UBV),
- pour 32% (soit 25 kg/an) la mise en oeuvre de techniques culturales appropriées : labour, date de semis, sarclage ou herbicides;
- pour 25% (20 kg/an) pour la bonne combinaison des trois éléments ci-dessus.

L'amélioration variétale sera amplement traitée dans la deuxième partie car celle-ci prend en considération non seulement le rendement au champ mais aussi celui à l'égrenage, la qualité de la fibre et celle de la graine.

Le graphique ci-dessous montre la progression, de la mise en oeuvre des principales techniques culturales, exprimée en pourcentage de la superficie cotonnière : labourée mécaniquement, fertilisée (engrais chimiques) et traitée. (voir annexe sur la culture mécanisée).

Graphique 5 :

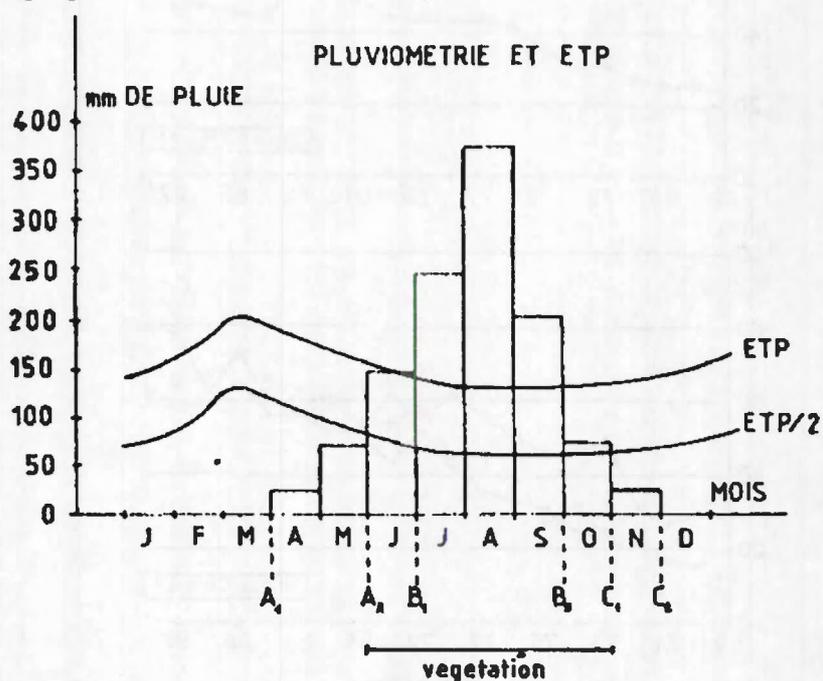


*Les labours sont proportionnellement plus mécanisés en Afrique Centrale qu'en Afrique de l'Ouest c'est par contre l'inverse pour la fertilisation et les traitements phytosanitaires.*

**Date optimum de semis au jour : D.** Les stations météorologiques fournissent la pluviométrie (hauteur, intensité, répartition), les températures et l'évapotranspiration.

La méthode simple retenue pour interpréter les données climatiques et leur influence sur la production prend en considération la pluviométrie et l'évapotranspiration potentielle (ETP). Nous obtenons ainsi le graphique suivant (cas d'une région à une seule saison des pluies).

Graphique 6 :



A2 B1 est la période des semis qui sont effectués pour le coton de manière à ce que la période végétative totalise au moins 125 jours de pluie utile, B2 étant le point de départ de la phase montante de la floraison.

Lorsque l'on atteint le point C1 (pluviométrie inférieure à ETP/2) la période de végétation est terminée.

Les traitements herbicides ont débuté en paysannat en 1976 au Cameroun pour s'étendre en 1977 à la Côte d'Ivoire, en 1979 au Sénégal, en 1980 au Mali et dernièrement au Burkina.

Les superficies traitées et le pourcentage de celles-ci par rapport aux superficies cotonnières sont de 1976 à 1987 les suivantes :

Tableau 4 :

**TRAITEMENTS HERBICIDES**  
(hectares)

Campagnes Pays	76	77	78	79	80	81
Côte d'Ivoire	0 6	1692 1,9%	2576 2%	3833 1,8%	7571 5,6%	7770 5,7%
Mali	0 -	0 -	0 -	0 -	3230 3%	3733 3,9%
Sénégal	0 -	0 -	83 0,5%	277 1%	261 1,3%	323 0,8%
Cameroun	35 0,5%	450 0,9%	5608 11,9%	10031 17,7%	11352 17,5%	9175 14,5%
(suite)	82	83	84	85	86	87
Côte d'Ivoire	10442 8,1%	18997 13,9%	24135 16,5%	31317 20,5%	39397 24,7%	47095 26,1%
Mali	5631 4,2%	2955 2,8%	7294 6,9%	11600 8,3%	17513 13,2%	19700 13,2%
Sénégal	933 2%	6248 18,7%	12100 26%	13766 35,4%	7185 28,2%	7804 27,6%
Cameroun	8534 15,7%	9425 13,3%	9877 13,5%	10649 12,5%	11407 12,7%	11563 13,4%

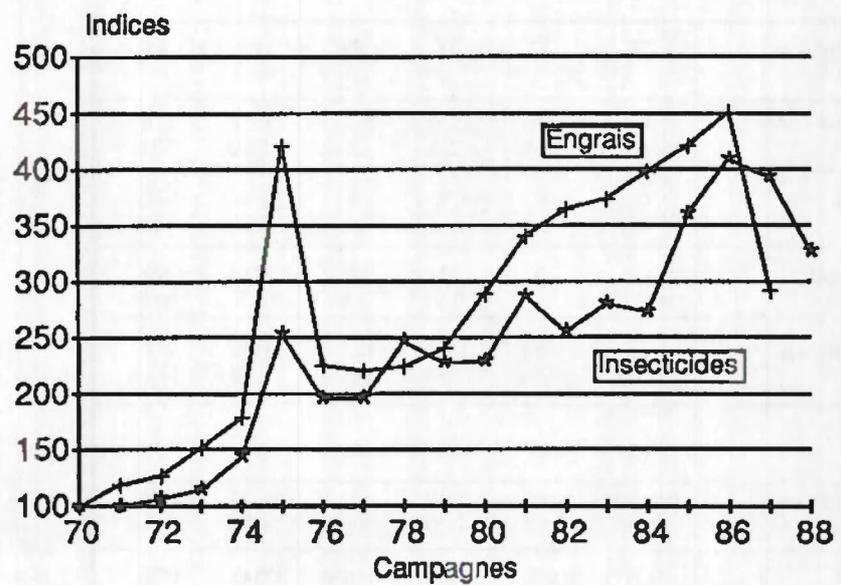
source : CFDT, Sociétés Cotonnières.

Pour un même pays, les surfaces traitées varient en fonction de l'intensification et donc de la fixité de l'agriculture. Ainsi en Côte d'Ivoire : la culture manuelle reste majoritaire (68% de la surface cultivée) mais est faiblement désherbée chimiquement (16,1%) tandis que la culture attelée (30% de la surface cultivée) est traitée à 45% et que la culture motorisée qui ne représente qu'une faible part du total (3%) reçoit de l'herbicide sur la moitié des surfaces.

Toutefois ces traitements chimiques n'excluent pas le recours à des sarclages manuels ou mécaniques complémentaires.

Graphique 7 :

### PRIX DE REVIENT DES INTRANTS



#### 2.3.3 - Principaux coûts et revenus des paysans

Les fertilisants minéraux et les produits de traitement sont des produits pondéreux dont les prix rendus au champ sont très sensibles aux charges de logistiques.

Voici à titre indicatif l'évolution du prix de revient des principaux intrants rendus à Bobo-Dioulasso (source CFDT/SEE 14/03/89).

Tableau 5 :

**Prix de revient des intrants**  
en FCFA courants

Campagnes	Engrais NPK*		Urée*		Insecticides*	
	CFA/kg	Indice	CFA/kg	Indice	CFA/l.	Indice
1970/71	32,4	100			392	100
1971/72	38,5	119			391	100
1972/73	41,3	127			420	107
1973/74	49,2	152			450	115
1974/75	57,9	179			536	144
1975/76	136,5	421			993	253
1976/77	73,2	226			770	196
1977/78	71,5	221			767	196
1978/79	73	225			968	247
1979/80	78	241			892	228
1980/81	93,5	289			898	229
1981/82	111	341			1124	287
1982/83	118,4	365	103,3	100	1001	255
1983/84	121,2	374	122,8	119	1096	280
1984/85	128,9	398	107,3	104	1071	273
1985/86	136,4	421	114,2	111	1410	360
1986/87	146,1	451	102	99	1605	409
1987/88	94,6	292	68	66	1541	393
1988/89 (prévu)					1282	327

\* produit type rendu Bobo-Dioulasso

Les revenus des cultivateurs de coton sont liés d'une part au prix d'achat du coton graine et d'autre part aux subventions accordées aux intrants.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des prix d'achat aux producteurs dans les dix pays africains francophones selon la qualité du produit.

Tableau 6 : Evolution des prix d'achat du Coton-graine au producteur (en FCFA courants)

Pays	Benin	Burkina Faso	Cameroun	Centrafrique	Côte d'Ivoire
1975/76	45-30	40-33	45-40	45-35	70-60
1976/77	50-30	40-33	55-40	50-35	80-70
1977/78	55-30	55-45	65-55	50-35	80-70
1978/79	55-30	55-45	65-60	50-35	80-70
1979/80	55-30	55-45	70-65	50-35	80-70
1980/81	60-30	55-45	80-75	60-45	80-70
1981/82	80-35	62-45	90-85	60-45	80-70
1982/83	85-50	62-45	105-95	70-55	80-70
1983/84	100-65	70-50	117-105	80-65	100-80
1984/85	100-65	90-70 (1)	130-117 (2)	90-75	115-105
1985/86	110-75	100-70	140-130 (2)	100-85	115-105
1986/87	110-75	100-70	140-130 (2)	100-85	115-105
1987/88	100-75	95-65	140-130-110 (2)	100-85	115-105
1988/89	105-80	95-65	140-130-110	100-85	115-105

Pays	Mali	Niger (*)	Sénégal	Tchad	Togo
1975/76	37,5-25	47-35	47-22	43-25	48-38
1976/77	37,5-25	47-35	49-25	45-25	50-40
1977/78	45-30	60-50	49-25	50-30	60-50
1978/79	45-30	62-55-45	49-25	50-30	60-50
1979/80	57,5-55-17,5	62-55-45	55-50-30	50-30	60-50
1980/81	57,5-55-17,5	62-55-45	60-55-35	60-30	60-50
1981/82	65-57,5-25	80-75	68-62-35	60-30	65-55
1982/83	65-57,5-25	120-110	70-63-35	70-40	65-55
1983/84	75-65-35	120-110	70-63-35	80-40	75-65
1984/85	75-65-35	120-110	70-63-35	100-40	90-80
1985/86	85-75-45	130-120	100-90-55	100-40	105-95
1986/87	85-75-45	130-120-90	100-90-55	100-40	105-95
1987/88	85-75-45	110-90	100-90-55	100-40	105-95
1988/89	85-75-45	100-80	100-90-55	100-75-50	95-80

(source CFDT/SEE)

N.B : Prix des différentes qualités (en général 2, parfois 3)

(\*) suivant les dates d'achat et/ou le type de culture (pluvial/irrigué ou décrue)

(1) +5 CFA/kg commercialisé avant le 30 Novembre 1984.

(2) + ristourne ONCPB (15 CFA/kg 1er et 2ème choix).

Examinons maintenant l'évolution du revenu brut (production en kg de coton-graine multipliée par le prix d'achat aux producteurs) et de la marge après remboursement des intrants (M.A.R.I.) des agriculteurs entre la campagne de 1980/81 et celle de 1987/88.

Tableau 7:

**EVOLUTION DES REVENUS BRUTS COTONNIERS**  
(Production multipliée par le prix d'achat aux producteurs)

Milliards F CFA (francs courants)									
Campagnes	80	81	82	83	84	85	86	87	
BENIN	0,8	1,2	2,6	4,5	8,7	9,7	14,8	7,0	
BURKINA FASO	3,4	3,5	4,6	5,5	7,8	11,2	16,4	13,6	
CÔTE D'IVOIRE	10,9	10,8	12,5	14,1	24,3	21,7	24,5	29,4	
MALI	6,2	6,3	8,3	10,5	10,8	14,9	17,1	15,2	
NIGER	0,2	0,1	0,2	0,5	0,5	0,6	1,0	0,9	
SENEGAL	1,2	2,8	3,3	2,1	3,3	2,8	2,7	3,9	
TOGO	1,4	1,4	2,1	1,8	4,9	6,7	8,3	7,1	
<b>TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>24,1</b>	<b>26,1</b>	<b>33,6</b>	<b>39,2</b>	<b>60,4</b>	<b>67,5</b>	<b>84,8</b>	<b>77,1</b>	
CAMEROUN	6,7	7,2	7,6	10,9	13,6	17,3	18,3	17,0	
CENTRAFRIQUE	1,4	1,0	2,0	2,7	4,1	3,5	2,5	1,9	
TCHAD	5,1	4,3	7,1	12,7	9,6	9,9	8,9	12,8	
<b>TOTAL AFRIQUE CENTRALE</b>	<b>13,2</b>	<b>12,5</b>	<b>16,7</b>	<b>26,3</b>	<b>27,4</b>	<b>30,7</b>	<b>29,8</b>	<b>31,7</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>37,4</b>	<b>38,6</b>	<b>50,3</b>	<b>65,5</b>	<b>87,7</b>	<b>98,2</b>	<b>114,6</b>	<b>108,7</b>	

(source CFDT/SEE)

Le revenu brut cotonnier est fonction : du prix moyen d'achat du coton-graine aux producteurs, de l'intensification (augmentations des rendements) et dans une moindre mesure de l'augmentation des superficies.

Tableau 8 :

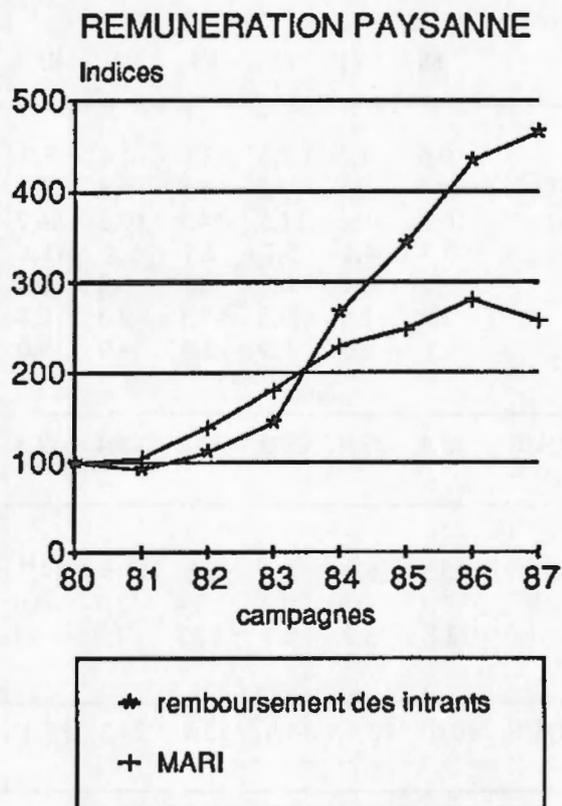
**EVOLUTION DES REDEVANCES PAYSANNES  
(COÛT DES INTRANTS POUR LES PRODUCTEURS)  
MILLIARDS F.CFA**

	80	81	82	83	84	85	86	87
BENIN	0,2	0,2	0,3	0,6	1,2	2,7	3,7	3,2
BURKINA FASO	0,6	0,7	0,8	1,0	1,2	1,5	3,6	5,0
CÔTE D IVOIRE	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	5,6	5,8	4,9
MALI	2,5	2,1	2,6	2,7	4,0	3,7	5,4	5,9
NIGER	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SENEGAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,8
TOGO	0,1	0,2	0,2	0,5	0,9	1,7	1,4	1,5
<b>TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>4,0</b>	<b>4,8</b>	<b>12,0</b>	<b>15,2</b>	<b>20,6</b>	<b>21,4</b>
CAMEROUN	1,2	1,2	1,1	1,6	1,8	2,6	2,6	3,0
CENTRAFRIQUE	0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,6	0,5	0,4
TCHAD	1,3	1,0	1,4	2,0	1,9	2,3	2,4	3,2
<b>TOTAL AFRIQUE CENTRALE</b>	<b>2,6</b>	<b>2,4</b>	<b>2,7</b>	<b>3,9</b>	<b>4,1</b>	<b>5,4</b>	<b>5,5</b>	<b>6,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6,0</b>	<b>5,5</b>	<b>6,7</b>	<b>8,7</b>	<b>16,0</b>	<b>20,6</b>	<b>26,1</b>	<b>28,0</b>

(source CFDT/SEE)

**Evolution du coût des intrants pour les producteurs et de la marge après remboursement des intrants de 1980/81 à 1987/88 (base 100 en 1980/81) : pour les 10 pays.**

Graphique 8 :



De 1980/81 à 1983/84 la marge brute (ou M.A.R.I.) des producteurs croît plus vite que le revenu brut mais moins fortement que celui-ci à partir de 1984/85. Il décroît même pour la première fois en 1987/88 car les redevances paysannes qui augmentaient moins rapidement que le revenu brut de 1980/81 à 1983/84 se mettent à croître plus vite que celui-ci à partir de 1984/85

Tableau 9 :

**EVOLUTION DE LA MARGE APRES REMBOURSEMENT  
DES INTRANTS**

<b>Milliard FCFA</b>								
	<b>80</b>	<b>81</b>	<b>82</b>	<b>83</b>	<b>84</b>	<b>85</b>	<b>86</b>	<b>87</b>
BENIN	0,6	1,0	2,3	3,9	7,4	7,0	11,1	3,8
BURKINA FASO	2,8	2,8	3,8	4,5	6,6	9,7	12,8	8,6
CÔTE D IVOIRE	10,9	10,8	12,5	14,1	19,8	16,2	18,7	24,5
MALI	3,7	4,1	5,7	7,8	6,8	11,1	11,7	9,4
NIGER	0,2	0,1	0,2	0,5	0,5	0,5	1,0	0,9
SENEGAL	1,2	2,8	3,3	2,1	3,3	2,8	2,0	3,1
TOGO	1,3	1,2	1,8	1,4	4,0	5,0	6,9	5,5
<b>TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>20,8</b>	<b>22,9</b>	<b>29,7</b>	<b>34,4</b>	<b>48,4</b>	<b>52,3</b>	<b>64,2</b>	<b>55,7</b>
CAMEROUN	5,5	6,0	6,4	9,3	11,8	14,7	15,8	14,0
CENTRAFRIQUE	1,2	0,9	1,8	2,4	3,7	3,0	2,0	1,5
CHAD	3,8	3,2	5,7	10,7	7,8	7,7	6,5	9,6
<b>TOTAL AFRIQUE CENTRALE</b>	<b>10,6</b>	<b>10,1</b>	<b>14,0</b>	<b>22,4</b>	<b>23,3</b>	<b>25,3</b>	<b>24,3</b>	<b>25,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31,3</b>	<b>33,0</b>	<b>43,7</b>	<b>56,8</b>	<b>71,7</b>	<b>77,6</b>	<b>88,5</b>	<b>80,8</b>

(SOURCE CFDT/SEE)

Tableau 10 :

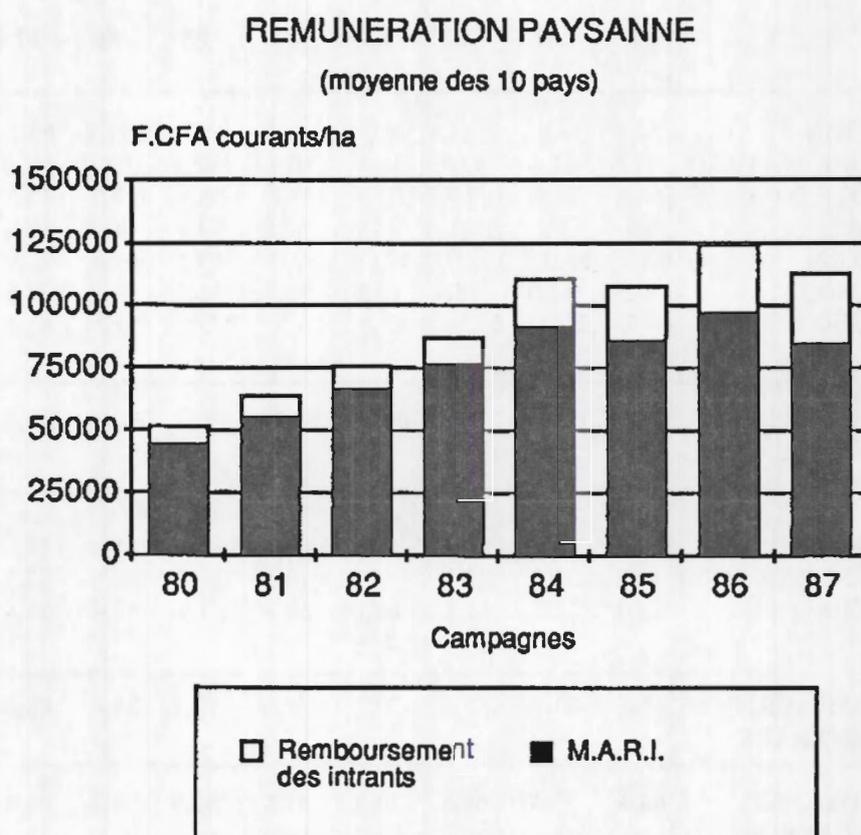
**EVOLUTION DE LA MARGE APRES REMBOURSEMENT  
DES INTRANTS A L HECTARE**

	Milliers CFA/ha							
	80	81	82	83	84	85	86	87
BENIN	24,7	54,9	87,1	99,0	133,3	84,3	107,7	53,1
BURKINA FASO	37,6	43,4	52,7	58,4	80,1	102,1	101,0	50,4
CÔTE D IVOIRE	86,5	86,9	97,7	103,8	135,8	105,6	117,7	135,6
MALI	36,4	52,3	58,1	74,9	60,2	79,9	80,3	65,8
NIGER	38,5	63,0	137,0	121,8	99,0	99,5	107,8	75,9
SENEGAL	40,5	87,0	78,4	63,9	71,8	71,7	79,2	107,5
TOGO	44,7	50,3	67,6	45,8	90,8	72,6	111,5	81,4
<b>MOY.AFRIQUE DE L'OUEST</b>	53,0	66,4	75,0	80,9	98,4	89,6	101,8	82,8
CAMEROUN	84,8	95,0	117,8	130,5	161,1	164,5	166,8	147,6
CENTRAFRIQUE	14,8	16,3	26,3	33,2	46,6	35,8	30,5	37,3
TCHAD	23,0	24,2	41,7	61,0	54,7	51,9	52,4	64,4
<b>MOY.AFRIQUE CENTRALE</b>	33,7	40,4	53,6	70,2	79,0	79,1	85,4	88,3
<b>MOYENNE 10 PAYS</b>	44,4	55,4	66,5	76,3	91,1	85,9	96,7	84,4

(SOURCE CFDT/SES)

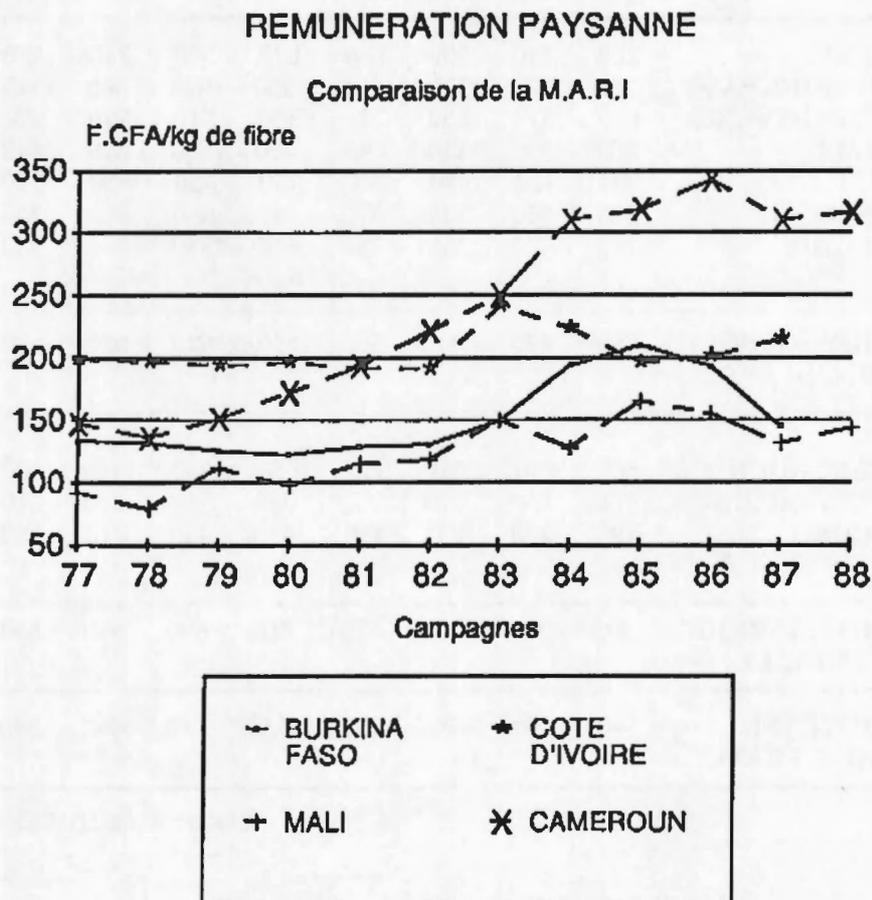
**Evolution des revenus à l'hectare pour l'ensemble des 10 pays francophones de 1980/81 à 1987/88 :**

Graphique 8 :



A titre d'exemple nous présentons dans le graphique suivant la comparaison de la rémunération paysanne dans différents pays exprimé en CFA/g de fibre.

Graphique 9 :



La valorisation de la journée de travail en francs CFA courant décroît globalement pour l'ensemble des 10 pays depuis la campagne 1984/85 mais la situation est fort différente d'un pays à l'autre.

Tableau 11 :

**EVOLUTION DE LA VALORISATION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL  
ORDRE DE GRANDEUR F.CFA/JOUR**

	80	81	82	83	84	85	86	87
BENIN	200	410	590	680	820	590	710	380
BURKINA FASO	280	320	370	410	560	690	660	370
CÔTE D IVOIRE	600	610	660	730	860	710	770	870
MALI	260	350	380	490	400	530	520	440
NIGER	300	470	930	860	740	750	800	580
SENEGAL	320	580	540	470	510	560	560	700
TOGO	340	370	480	350	610	530	740	580
<b>MOY. AFRIQUE DE L'OUEST</b>	390	470	510	560	650	620	670	570
CAMEROUN	560	630	770	850	1050	1080	1100	1000
CENTRAFRIQUE	130	150	230	280	380	310	270	310
TCHAD	190	200	320	450	430	410	410	480
<b>MOY. AFRIQUE CENTRALE</b>	270	320	410	520	600	600	640	650
<b>MOYENNE ZONE FRANC.</b>	340	410	470	540	630	610	660	590

(SOURCE CFDT/SEE)

*Le SMIG moyen pour l'ensemble de la zone franc est en 1987/88 de 982 FCFA/jour soit 1,7 fois ce que rapporte la culture du coton.*

### 3 - LES TRANSFORMATIONS AGRO-INDUSTRIELLES DU COTON GRAINE

#### 3.1- Evolution de la production de coton fibre

Les tableaux et graphiques ci-après présentent l'évolution de la production de coton-fibre, et du taux d'égrenage.

Tableau 12 :

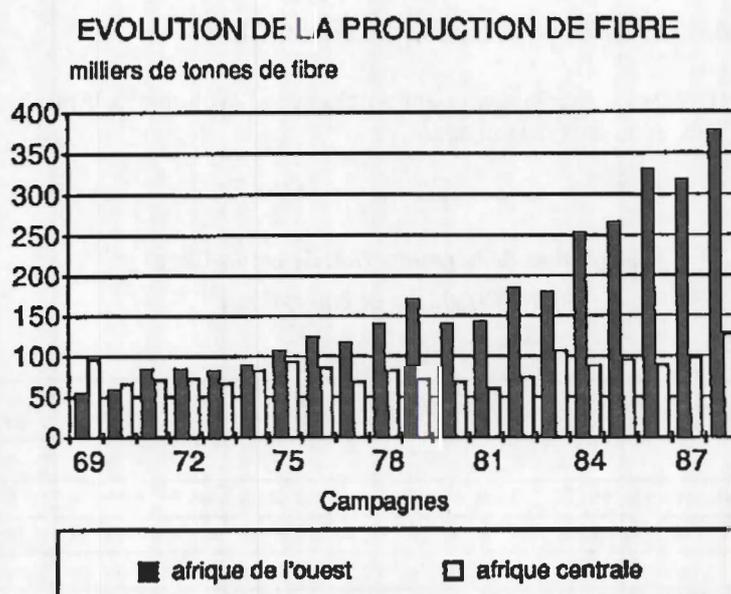
#### Evolution de la production de coton-fibre (en 1000 tonnes de coton-fibre)

	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	Taux (1) (2)
BENIN	9	14	18	17	17	12	7	7	6	7	10	6	6	12	17	33	34	48	27	43	8.5
BURKINA FASO	13	8	10	12	9	11	18	20	14	22	29	23	22	29	30	34	46	66	59	58	8.1
CÔTE D IVOIRE	13	11	20	21	23	24	26	31	41	47	59	56	56	66	58	88	82	93	114	127	13
MALI	15	20	25	24	19	23	39	45	42	48	56	41	38	50	54	56	67	79	75	98	11
NIGER	2	2	3	2	1	3	4	3	1	1	1	1	1	1	2	2	2	3	3	2	=
SENEGAL	4	4	8	9	12	15	11	17	13	13	10	7	15	18	12	19	11	11	15	16	7.5
TOGO	2	2	3	2	3	4	4	3	2	5	8	9	8	11	10	23	26	33	28	36	>20
TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST	58	61	87	87	84	92	109	126	119	143	173	143	146	187	183	255	268	333	321	380	10.7
CAMEROUN	34	14	16	17	10	15	19	18	15	23	31	33	31	29	37	38	46	48	45	68	3.6
CENTRAFRIQUE	22	20	17	19	16	17	12	16	10	12	10	8	6	10	12	17	13	10	8	11	-9
TCHAD	43	35	41	39	43	53	65	54	46	50	33	31	26	38	60	36	39	34	48	51	<1
TOTAL AFRIQUE CENTRALE	99	69	74	75	69	85	96	88	71	85	74	72	63	77	109	91	98	92	101	130	1.5
TOTAL	157	130	161	162	153	177	205	214	190	228	247	215	209	264	292	346	366	425	422	510	6.5

(1) : DONNEES PROVISOIRES

(2) : TAUX MOYEN ANNUEL DE CROISSANCE (SOURCE CPDT/SEE)

graphique 11 :



Au cours des vingt dernières campagnes agricoles la production de coton-fibre s'est accrue en moyenne de 6,5 % par an.

En reprenant les périodes retenues pour analyser la croissance de la production de coton-graine, nous observons :

Période	Variation de tonnage (en 1000 tonnes)	Taux moyen Annuel de Croissance
1960 - 1969	46 à 157	+ 14,8 %
1970 - 1982	157 à 261	+ 4,0 %
1983 - 1988	261 à 510 (1)	+ 11,9 %

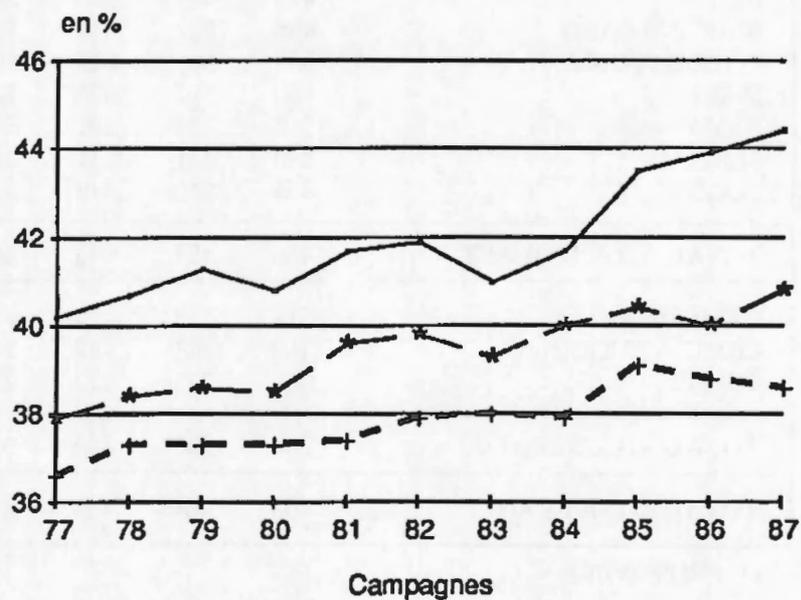
Si, en 1970, les sept pays de l'Afrique de l'Ouest produisaient moins de 37 % de la fibre contre 63 % pour les trois pays d'Afrique Centrale, en 1989 on observe une situation inverse avec 76 % de la production pour les pays de l'Ouest et seulement 23 % pour l'ensemble : CAMEROUN, CENTRAFRIQUE et TCHAD.

(1) Provisoire

Le taux d'égrenage qui était de 35,5 % dans les années soixante s'est accru plus fortement dans les pays d'Afrique de l'Ouest (+ 10 % en vingt campagnes) que dans ceux d'Afrique Centrale (7,3 % en 20 campagnes). Actuellement un taux supérieur à 40 % semble définitivement acquis.

Graphique 12 :

### EVOLUTION DES RENDEMENTS A L'EGREPAGE



\* Afrique de l'Ouest

→ Afrique Centrale

- cote d'ivoire

Sachant que le rendement en fibre se situe au niveau mondial en moyenne à 548 kg/ha (campagne 1987-88) voici les résultats obtenus pour les dix pays africains de la zone franc au cours des quatre dernières campagnes :

Tableau 13 :

## RENDEMENT EN KG/HA DE FIBRE

	85	86	87	88(1)
BENIN	413	465	380	388
BURKINA FASO	486	522	344	337
CÔTE D IVOIRE	538	586	631	597
MALI	460	517	504	516
NIGER	314	334	291	354
SENEGAL	280	421	531	401
TOGO	384	540	412	446
<b>TOTAL A. DE L'OUEST</b>	<b>456</b>	<b>523</b>	<b>473</b>	<b>468</b>
CAMEROUN	514	513	475	639
CENTRAFRIQUE	160	145	189	215
TCHAD	262	273	322	271
<b>TOTAL A. CENTRAL</b>	<b>306</b>	<b>323</b>	<b>354</b>	<b>374</b>
<b>TOTAL ZONE FRANC.</b>	<b>403</b>	<b>461</b>	<b>438</b>	<b>440</b>

(1) PROVISoire

Le taux d'égrenage étant déjà élevé, c'est par une amélioration des rendements en coton-graine que les pays d'Afrique de l'Ouest ainsi que le Cameroun pourront améliorer leur production de fibre.

## 3.2 - Les conditions de la transformation agro-industrielle

### 3.2.1 - Les usines d'égrenage

Le coton-graine est égrené dans 63 unités de tailles et d'équipements divers selon leur âge et leur localisation.

En 1987/88, la capacité d'égrenage des différents pays est la suivante :

Tableau 14 :

#### CAPACITES D'EGREPAGE

PAYS	EQUIPEMENT		CAPACITE théorique t cg/23h	CAPACITE pratique t cg/23h	PRODUCTION coton-graine (t)	DUREE théorique (jours)
	NBRE. USINES	NBRE. SCIES				
BENIN	6	2286	1100	880	70203	80
BURKINA FASO	6	2322	1125	900	148015	164
CÔTE D'IVOIRE	8	3964	2025	1620	256072	158
MALI	12	3552	2025	1620	198887	123
NIGER	1	176	95	76	8613	113
SENEGAL	4	1370	765	612	38931	64
TOGO	2	948	510	408	67170	165
CAMEROUN	8	3266	1500	1200	113700	95
CENTRAFRIQUE	4	1680	585	468	19158	41
TCHAD	6	3033	1225	980	127796	130

(SOURCE : CFDI)

On remarque que la situation est tendue dans tous les pays où le nombre de jours par campagne est supérieur à 125, c'est-à-dire dans 4 pays sur 10.

### 3.2.2 - Exportations et transformations locales de la fibre

En ce qui concerne les exportations et la transformation locale de la fibre, la situation en 1987/88 était la suivante :

Tableau 15 :

#### EXPORTATION ET TRANSFORMATION DE LA FIBRE CAMPAGNE 1987/88

PAYS	PRODUCTION DE FIBRE	FIBRE TRANSFORMEE SUR PLACE		FIBRE EXPORTEE		RATIO
	(EN TONNES)	QUANTITE (1) (TONNES)	%	QUANTITE (2) (TONNES)	%	(2)/(1)
BENIN	27243	1000	3,7	26243	96,3	26,2
BURKINA FASO	58644	1131	1,9	57513	98,1	50,9
CÔTE D IVOIRE	113812	20521	18,0	93291	82,0	4,5
MALI	74933	2071	2,8	72862	97,2	35,2
NIGER	3350	928	27,7	2422	72,3	2,6
SENEGAL	15324	2473	16,1	12851	83,9	5,2
TOGO	27875	0	0,0	27875	100,0	-
<b>TOTAL A. DE L'OUEST</b>	<b>321181</b>	<b>28124</b>	<b>8,8</b>	<b>293057</b>	<b>91,2</b>	<b>10,4</b>
CAMEROUN	45000	6113	13,6	38887	86,4	6,4
CENTRAFRIQUE	7611	1200	15,8	6411	84,2	5,3
TCHAD	47898	1000	2,1	46898	97,9	46,9
<b>TOTAL A. CENTRALE</b>	<b>100509</b>	<b>8313</b>	<b>8,3</b>	<b>92196</b>	<b>91,7</b>	<b>11,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>421690</b>	<b>36437</b>	<b>8,7</b>	<b>385253</b>	<b>91,3</b>	<b>10,6</b>

SOURCE : CFDT

Le Togo cherche à relancer une industrie textile par la construction d'une unité industrielle.

Les exportations avec 385 000 tonnes sont près de onze fois supérieures à la quantité de fibres traitées dans les pays producteurs.

La fibre de coton est donc principalement vouée à l'exportation. Essayons donc d'en analyser les modalités, c'est-à-dire le prix de revient et le prix de vente.

La valeur "obtenable" pour une fibre de coton à un instant donné dépend :

a) *de critères purement qualitatifs :*

- . la qualité ou "grade" (1) qui est fonction de la propreté (teneur en impuretés), de la couleur (2) et de la "préparation" (c'est-à-dire de l'aspect),
- . la longueur ou "soie" exprimée en mesure anglaise avec un pas de 1/32e d'inch (3)
- . les caractéristiques technologiques (uniformité, finesse ou micronaire, résistance, ténacité, allongement, maturité).

b) *de facteurs dont l'appréciation est plus subjective tels que,*

- . les compétences et le professionnalisme en matière de classement et de ventes,
- . l'image de marque et la notoriété de la fibre,
- . la nature des relations commerciales entre le vendeur et l'acheteur (fidélité à une origine ou à une filière d'approvisionnement éprouvée par exemple).

c) *d'éléments conjoncturels tels que ,*

- . la situation respective des stocks du producteur et du client,
- . les transactions à caractère spéculatif ou compensatoire (dans le cadre d'accords de troc),
- . la nécessité de couverture de positions à découvert.

Publié par un organisme britannique privé indépendant (COTTON OUTLOOK), l'indice A de Liverpool (4) ne reflète que de façon indicative le niveau des cours dans la mesure où il est établi à partir de cotations en position vendeur parfois purement nominales et non à partir des prix des transactions réelles.

---

(1) *Par ordre qualitatif décroissant on a : GM (Good Middling), M (Middling), SLM (Strict Low Middling), LM (Low Middling), GO (Good Ordinary).*

(2) *Du blanc (white) au gris (gray) en passant par : light-spotted (peu taché), spotted (taché), tinged (teinté), yellow stained (jaune) et light gray (gris clair)*

(3) *Courtes soies : 3/4" à 31/32" - Moyennes soies : 1 inch à 1"3/32 - Longues soies : 1" 1/8 à 1" 7/32 - Extra longues soies : 1" 1/4 et plus.*

(4) *Moyenne arithmétique journalière des 5 offres les plus basses parmi 11 cotations de provenance différente pour du coton Middling 1"3/32. L'indice B correspond à des cotons 1" ou 1" 1/16 de moins belle qualité (3 offres parmi 7 origines dont Pakistan type AFZAL). (cf. annexe).*

Néanmoins, surtout depuis qu'il sert de base au calcul de la valeur mondiale intervenant dans la détermination des soutiens américains à la production cotonnière (mi-1986), il peut être considéré comme une traduction assez fidèle des prix effectivement pratiqués.

La demande des filateurs tend à se porter vers 2 types de coton qui correspondent à des usages bien distincts :

a) *Des cotons haut de gamme* (minimu 1" 3/32 plein mais plutôt 1" 1/8 - Exemple: KARA du Tchad).

Sur ce créneau, qui représente 10 à 15 % du marché, les cotons irrigués (SJV de Californie, Acala d'Israël) bénéficient d'un avantage incontestable lié à la constance de leurs caractéristiques et à leur très bonne uniformité.

b) *Des cotons de qualité et de longueur moyennes* (1" 1/32, 1/16 maximum) même feuillés et tachés mais ayant une très bonne résistance (on veut du "fil de fer"), un micronaire assez fin, une bonne ténacité et un bon allongement.

La recherche de telles caractéristiques technologiques s'explique par la vitesse de rotation très élevée (90 000 t/m) des "machines d'open-end" qui tendent à se généraliser.

Ce type de coton de moyenne gamme était fort peu apprécié, il y a seulement une dizaine d'années où les filateurs demandaient surtout des cotons plus longs (1" 1/16 au moins) et de meilleure qualité qui dans le contexte actuel se situent un peu en porte à faux par rapport à la demande : ils sont ou bien trop beaux ou bien pas assez ce qui tend à les dévaloriser (et fait perdre au lint-cleaner une partie de son intérêt).

*Mais le système actuel de classement visuel est aujourd'hui remis en cause grâce à une nouvelle génération de machines développées à partir des instruments classiques de mesure de la longueur, de la ténacité (stélomètre) et du micronaire.*

*La technologie moderne a permis d'automatiser et d'accélérer le traitement des échantillons dans des chaînes appelées HVI (high volume instrument test lines). Ces chaînes permettent de mesurer la longueur, l'uniformité de longueur (fibrographe), la ténacité (à pinces écartées) le micronaire, la couleur et la teneur en pertes visibles. Dans un proche avenir la mesure de la maturité pourra être incorporée.*

*Le classement manuel permettait de déterminer le grade, la longueur (pulling) et le caractère de la fibre. C'est le terme "caractère" que l'on s'efforce de définir en employant des instruments de classement.*

*A ce jour, peu de coton a été vendu ou acheté sur la base du seul classement automatique mais c'est une tendance irréversible car le système va certainement être rendu obligatoire aux Etats-Unis à partir de 1991 pour pouvoir bénéficier des mesures de soutien. (En 1988/89, la moitié de la récolte U.S. a été classée avec HVI par l'USDA).*

*La Côte d'Ivoire a fait l'acquisition d'une chaîne HVI fin 1988 et d'autres pays africains vont s'équiper dans un proche futur (Burkina faso, Tchad).*

*Bien que les connaissances soient encore fragmentaires en ce qui concerne l'impact respectif des différentes caractéristiques de la fibre, déterminées avec HVI, sur la performance des fibres, on s'oriente donc vers un système de classement et de commercialisation comportant :*

*- des mesures systématiques, précises et fiables des caractéristiques de la fibre (jusqu'au balle à balle) pour la fabrication des produits textiles,*

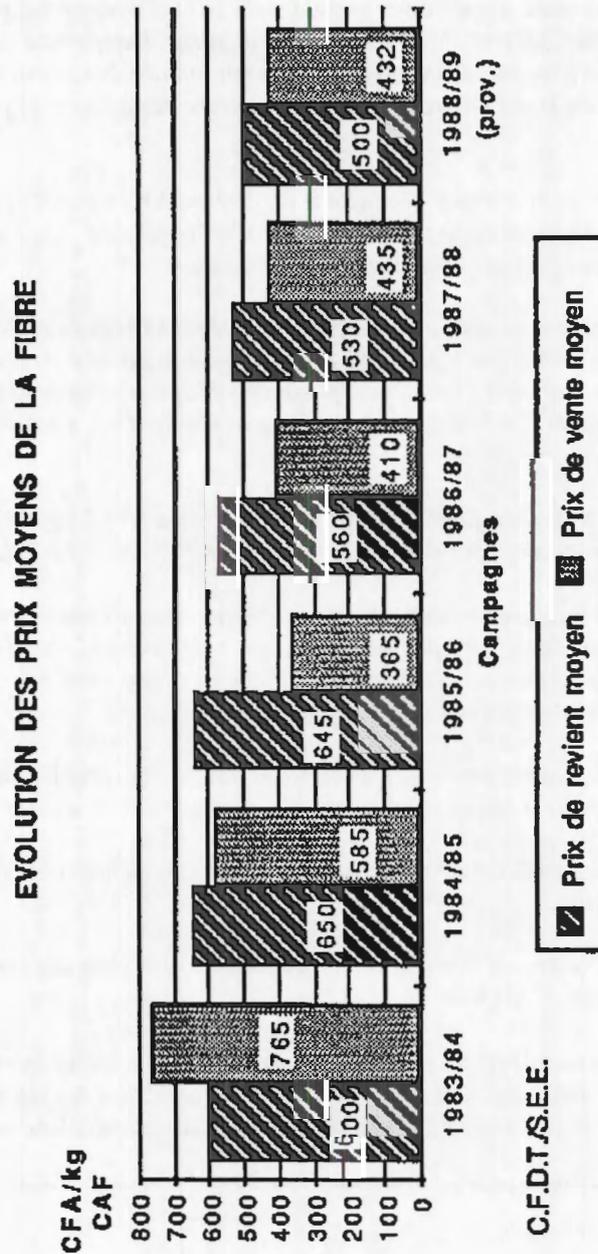
*- une banque de données contrôlées par les producteurs et accessibles par les consommateurs,*

*- une grille de prix liée à la valeur du produit final avec des primes et des rabais en fonction de la filabilité de la fibre.*

*Les différentiels de prix reflèteront précisément la valeur intrinsèque de chaque critère qualitatif. C'est une évolution inéluctable à moyen terme et à l'horizon 2000, le coton sera devenu une fibre industrielle évaluée mécaniquement.*

Graphique 13 :

La comparaison au cours des six dernières campagnes du prix de revient moyen et du prix de vente moyen de la fibre pour l'ensemble des 10 pays africains francophones étudiés, donne les résultats suivants :



Voici à titre d'exemple la décomposition par pays, mis à part le Niger, du prix de revient moyen CAF pour la campagne 1985/86 :

Tableau 16 :

**COÛT DE REVIENT CAF DE LA PRODUCTION  
(ORDRE DE GRANDEUR)**

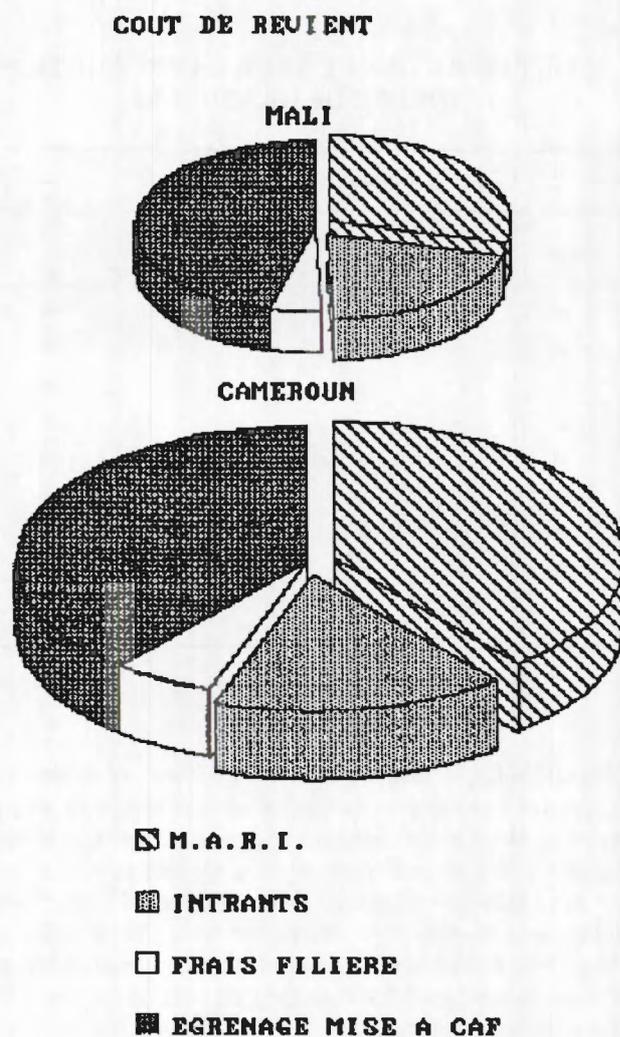
CAMPAGNE 1985/86 (DONNEES EN POURCENTAGES)							
	MARI (1)	INTRANTS (2)	COÛT C.G. (1) + (2)	FRAIS FILIERE	COLLECTE, USINAGE + MISE A CAF	%	TOTAL COÛT F.CFA/kg c.f
BENIN	35	23	57	8	34	100	584
BURKINA FASO	36	18	53	5	41	100	528
CÔTE D IVOIRE	26	39	65	5	68	100	629
MALI	29	21	50	5	46	100	506
SENEGAL	32	21	53	9	38	100	802
TOGO	35	25	60	4	37	100	556
CAMEROUN	39	16	56	5	39	100	819
CENTRAFRIQUE	19	28	47	4	49	100	867
TCHAD	16	19	35	3	62	100	962

(SOURCE CFDT/SEE)

Les frais de collecte, usinage et mise à CAF varient énormément d'un pays à l'autre, en fonction de multiples facteurs dont le plus pénalisant a priori semble être l'enclavement, alourdissant les coûts de production, de transformation et d'exportation par des coûts de transports élevés. Or des pays enclavés comme le Burkina faso et le Mali possèdent des coûts "Collecte - Usinage- mise à CAF" sensiblement égaux à ceux de pays côtiers comme la Côte d'Ivoire ou le Togo. La rigueur de la gestion de la filière en aval de la production semble avoir actuellement plus d'importance dans l'établissement du coût de revient CAF que l'avantage géographique des pays côtiers.

A titre d'exemple nous donnons ci-dessous la répartition des coûts de revient pour le Cameroun et le Mali :

Graphique 14 :



Un facteur important de la comparaison : Prix de revient - Prix de vente pour les pays de la zone Franc est la parité du dollar qui détermine les prix. Malgré donc l'incertitude qui pèse sur les cours du coton, la poursuite de l'effort de réduction du prix de revient de la fibre que l'on enregistre depuis la campagne 1984/85 reste indispensable. Descendre en dessous de 400 F CFA/kg de fibre de charges variables paraît être un objectif accessible.

### Les termes de l'échange (source : CFDT/SEE 14/03/89)

Selon les statistiques de la Banque mondiale, le prix de l'urée a été multiplié par 3,1 entre 1970 et 1988, celui du TSP (triple super phosphate) par 3,6 et celui du phosphate naturel par 3,3. Le prix des produits manufacturés exportés vers les PVD et servant à calculer l'indice MUV de la Banque mondiale a été multiplié par 3,9. Sur la même période, le prix moyen réalisé en Francs CFA par kilo de fibre exportée en position FOB pour un groupe de 7 pays Africains francophones, a été multiplié par 4,1 (1987/88) ou 3,8 (prévisions 1988/89). On ne peut pas dire a priori qu'il y ait eu dégradation des termes de l'échange sur l'ensemble de la période, encore que les évolutions du coût des facteurs soient calculées en dollars, ce qui ne tient pas compte des fluctuations de parité entre la monnaie américaine et le francs CFA. En dollars courants, l'indice prospectif "A" a été multiplié par 2,7 entre 1970 et 1987.

En dollar 1985 constant, l'indice prospectif "A" a suivi une tendance décroissante mais pas significativement plus accentuée que celle du coût des engrais.

### RIX MOYEN FOB PAR KG DE FIBRE EXPORTEE

	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88
																		(1)	(1)
MOY. PONDEREE (CFA/kg)	164	178	191	286	214	291	349	306	307	359	435	458	613	721	543	327	371	409	382
INDICE (BASE 70/71)	100	109	116	174	131	178	213	187	187	219	265	279	373	440	331	199	226	249	233

(1) : PREVISION

**Les termes de l'échange (suite)**

**EVOLUTION COURS DES ENGRAIS ET DES  
PRODUITS MANUFACTURES (en US \$ COURANTS)**

	1970	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 (1)
UREE	48	222	216	159	135	171	136	107	117	148
TSP	43	180	161	138	135	131	121	121	138	157
PHOSPHATE	11	47	50	42	37	38	34	34	37	36
INDICE MUV*	34,8	100	100,5	99,1	99,6	94,9	95,9	113,4	125,4	134,6

\*INDICE DE PRODUIT MANUFACTURES DESTINES AUX PVD.BASE 100 EN 1980  
(1) : PREVISION

Mais au cours de la période, les fluctuations ont été importantes :

- Fluctuations du prix de réalisation de la fibre, le phénomène marquant étant la chute en 1984/85 et 1985/86 après un sommet en 1983/84,

- Fluctuations du prix des engrais, mais avec une tendance à la baisse des prix depuis 1982.

On peut également comparer les prix d'un engrais-type et d'un insecticide-type exprimés en F.CFA, et le prix de réalisation de la fibre en F.CFA.

**COÛT DU KG D'ENGRAIS ET DU LITRE D'INSECTICIDE  
EN KG DE FIBRE**

	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88 (1)
ENGRAIS/ kg DE FIBRE	0,2	0,22	0,2	0,17	0,27	0,47	0,21	0,23	0,24	0,22	0,21	0,24	0,19	0,17	0,24	0,42	0,39	0,23	N.C
INSECTICIDE/ kg DE FIBRE	2,39	2,2	2,2	1,58	2,63	3,41	2,2	2,5	3,15	2,48	2,06	2,46	1,63	1,52	1,97	4,32	4,33	3,77	3,36

(1) : PREVISION

Après la brutale augmentation de 1975/76 consécutive au choc pétrolier de 1973, la situation s'est rapidement rétablie. En 1983/84, campagne où le prix de réalisation de la fibre était le plus élevé, le kilo d'engrais et surtout le litre d'insecticides coûtent moins cher, rapports à la valeur de la fibre, qu'en 1970/71.

### 3.2.3 - Exportations et transformations locales de la graine de coton.

La production de graine de coton qui représente 55 % de la production de coton graine est donc de l'ordre de 550 000 tonnes par an dont une partie, 50 000 tonnes sont réservées aux semences, et environ 400 000 tonnes triturées.

Les 100 000 tonnes non triturées sont, soit perdues, soit exportées, soit apportées comme complément alimentaire pour les ruminants. Enfin, les coques sont utilisées comme combustible dans les chaudières des huileries ou remises dans les aliments du bétail.

Tableau 17 :

#### GRAINES TRITUREES

(1000 TONNES)	85/86	86/87	87/88	USINES
CÔTE D IVOIRE	93	117	126	TRITURAF
BURKINA FASO	28	51	56	SHSB-CITEC
MALI	74	78	66	HUICOMA
TCHAD	35	45	63	COTONTCHAD
CAMEROUN	49	46	58	SODECOTON
TOGO	0	0	28	NIOTO
SENEGAL	10	10	10	SODEFITEX
<b>TOTAL</b>	<b>289</b>	<b>347</b>	<b>407</b>	-

Tableau 18 :

**HUILE BRUTE (1)**

(TONNES)	85/86	86/87	87/88
CÔTE D IVOIRE	18937	23047	23966
BURKINA FASO	5711	9427	10502
MALI	13470	14917	12077
TCHAD	6586	9158	11753
CAMEROUN	8925	8079	10402
TOGO	0	0	3695
<b>TOTAL</b>	<b>53629</b>	<b>64628</b>	<b>72395</b>

(1) : RENDEMENT 18 A 19%

Le coton permet à certains pays d'être autosuffisant en huile alimentaire c'est le cas du Burkina faso, pays dans lequel les importations d'huile sont "interdites". Le prix de vente au détail de l'huile de table est de 303 FCFA/litre. La CITEC livre l'huile en fûts de 200 litres aux commerçants.

Tableau 19 :

**TOURTE AUX ET ALIMENTS DU BETAIL**

(TONNES)	85/86	86/87	87/88
CÔTE D IVOIRE	39569	48791	53000
BURKINA FASO	11200	20691	25745
MALI	57380	53348	46424
TCHAD	13078	18798	27165
CAMEROUN	8936	7233	8626
TOGO	0	0	11377
<b>TOTAL</b>	<b>130163</b>	<b>148861</b>	<b>172337</b>

La production annuelle de savon est de l'ordre de 30 000 tonnes.

Les transformations agro-industrielles de la fibre et des graines de coton seront présentées (voir deuxième partie) comme une voie envisageable du développement de la culture cotonnière.

#### 4 - CONCLUSION :

La production cotonnière dans les pays africains francophones est l'oeuvre de filières dont les fonctions, depuis l'encadrement des producteurs jusqu'à la vente des produits plus ou moins manufacturés, sont plus ou moins intégrées au sein d'une même structure.

Vers les années 1970-80 "l'africanisation" de ces structures, mises en place par la CFDT et l'IRCT n'a pas modifié les principes et les méthodes de production basés sur une recherche (IRCT) appliquée au développement (culture attelée - motorisation) du milieu rural.

Nécessitant des financements importants et dépendants de l'étranger pour l'approvisionnement en intrants, ces filières créent une valeur ajoutée nationale qui peut atteindre, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire, 80%, mais qui se situe généralement autour de 50% de la valeur totale de la production.

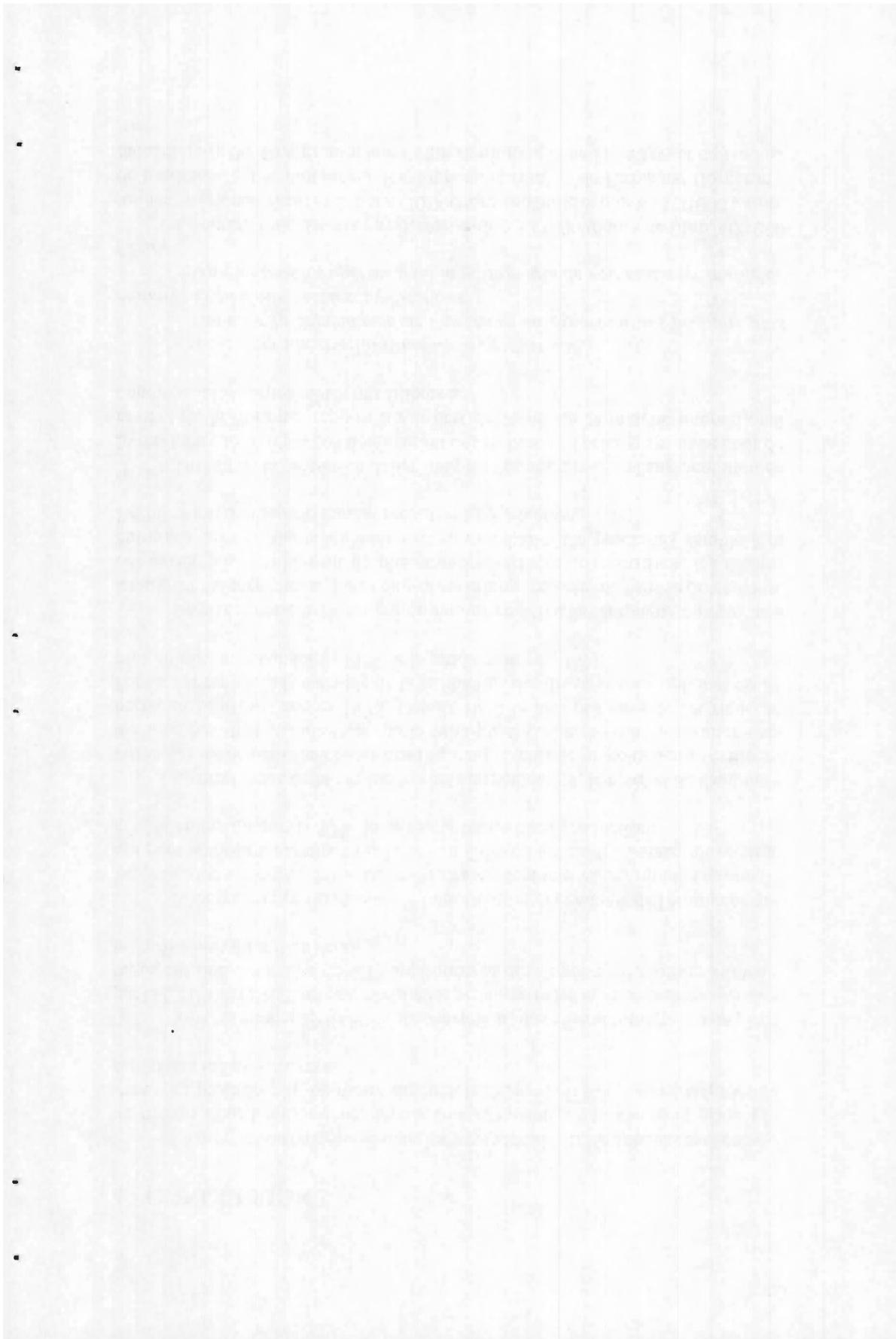
La croissance de la production est non seulement, le résultat de l'augmentation des rendements au champ et à l'égrenage, mais aussi, celui d'une meilleure maîtrise des thèmes cultureux, de la lutte phytosanitaire voire des traitements herbicides diffusés depuis 1976. Depuis 1970 la part des pays de l'Afrique de l'ouest par rapport à l'ensemble de la production des dix pays francophones est de plus en plus conséquente. (75% de la production en 1989).

Le prix d'achat du coton-graine garanti, en début de campagne, aux paysans a toujours été respecté, si donc celui-ci est inférieur à celui de l'année précédente, ces agriculteurs emblavent de plus grandes surfaces et intensifient les thèmes cultureux afin de maintenir leur revenu monétaire. Ce processus semble être l'explication de l'accroissement récent de la production.

Du fait de la baisse (en dollar) du prix des engrais et de l'augmentation de la productivité, il n'y a pas dégradation des termes de l'échange mais le coût de revient de la fibre par rapport à son prix de vente sur le marché international conduisent les responsables des filières à :

- *rechercher une amélioration de la productivité,*
- *diminuer la dépendance de l'extérieur en exportant des produits plus élaborés et en diminuant les importations,*
- *associer tous les opérateurs à la gestion afin de voir diminuer le rôle de l'Etat.*

Le coton (total des dix pays), c'est-à-dire 500 000 tonnes de fibre, 400 000 tonnes de graines triturées donnant 70 000 tonnes d'huile et plus de 170 000 tonnes de tourteaux, est le moteur du développement rural et de l'artisanat (forgeron - mécanicien), de l'intégration tant de l'agriculture que de l'élevage, et de l'industrie.



## CHAPITRE II

# LA PLACE DU COTON AFRICAIN DANS LE MONDE.



The table is extremely faint and illegible. It appears to have several columns and rows, possibly representing data on cotton production, export, or trade. The text within the table is not readable.

Photo n°6 : la récolte du coton (photo IRCT)

## 1. LA FIBRE DE COTON.

### 1.1. Evolution et conditions de la production mondiale de fibre.

Tableau 20 :

#### LA FIBRE DE COTON

EN MILLIERS DE TONNES

ZONES GEOGRAPHIQUES	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87	87/88
AMERIQUE	4092	5010	3900	3089	4783	4539	3407	5004
ASIE, URSS, OCEANIE	8438	8712	9209	9798	12947	11429	10371	10933
AFRIQUE	1152	1127	1190	1231	1265	1230	1340	1306
DONT LES 10 PAYS	215	209	264	292	347	366	425	422
EUROPE	196	200	166	181	209	245	302	276
TOTAL MONDIAL	13878	15049	14465	14299	19204	17443	15420	17519
PART DU COTON AFRICAIN EN %	8,3	7,5	8,2	8,6	6,6	7	8,7	7,5
PART DES 10 PAYS FRANCOPHONES EN %	1,5	1,4	1,8	2	1,8	2,1	2,8	2,4

(SOURCE: CCIC, OCTOBRE 1988)

En 1984/85, la production mondiale a littéralement explosé avec 19,2 millions de tonnes, dépassant de 24 % le record de 1981/82. Cette hausse importante résultait à la fois, d'un accroissement de 8 % des surfaces plantées, d'une augmentation de 20 % des rendements moyens fibre par rapport aux deux années précédentes et à la flambée de la production chinoise passant de 3 millions de tonnes en 1981/82 à 6,3 millions de tonnes en 1984/85.

En 1985/86, la production mondiale est retombée à 17,4 millions de tonnes, chute due à la baisse des cours enregistrée depuis avril 1984 ainsi qu'à une baisse du rendement moyen par hectare. Les reculs les plus importants ont été enregistrés en

République Populaire de Chine et en Amérique du Sud.

Pour la campagne 1986/87, l'essentiel de la contraction provenant de la Chine et des Etats-Unis, la production ne fut que de 15,4 millions de tonnes.

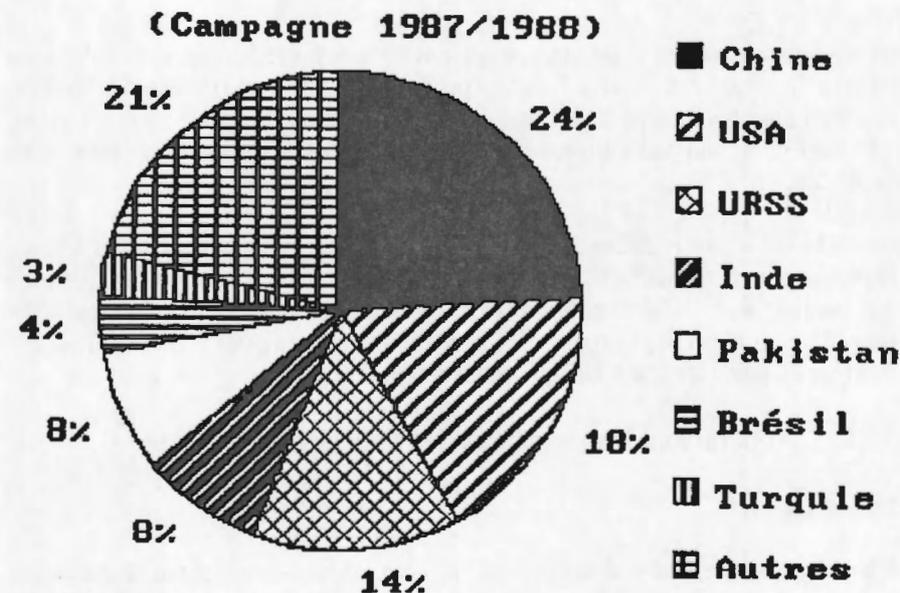
En 1987/88, la croissance de la production, qui dépasse à nouveau les 17 millions de tonnes, provient surtout du continent américain.

### 1.11. Les principaux producteurs.

Actuellement la production cotonnière concerne 77 pays, mais 86 % de celle-ci est concentré dans 10 pays et 59 % dans 3 seulement, la Chine (25 %), les USA (18 %) et l'URSS (15 %).

Graphique 15 :

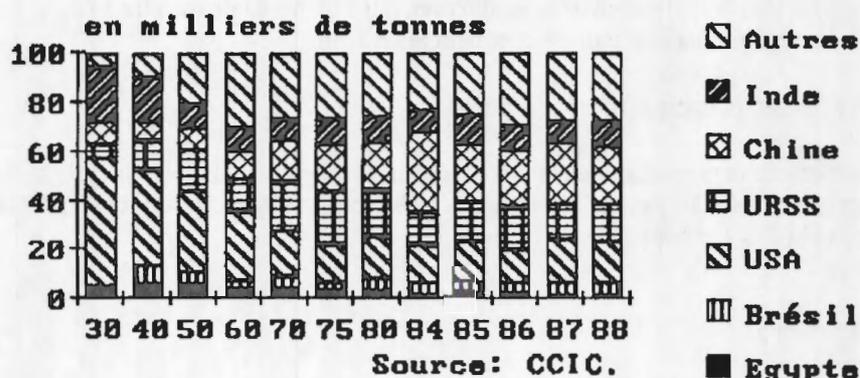
### REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR PAYS



Source: CCIC

Graphique 16 :

**EVOLUTION DES PARTS RESPECTIVES DANS LA PRODUCTION MONDIALE DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS**



Il y a cinquante ans, les Etats-Unis assuraient 50 % de la production mondiale alors qu'actuellement avec environ la même production (3 millions de tonnes), ils n'en représentent plus que 18,3 %. C'est donc la montée en force des pays d'Asie et d'Océanie dont tout particulièrement la Chine qui a entraîné le quasi triplement de la production.

Si la fibre africaine représente, au cours de ces dernières années entre 7 et 8 % de la production mondiale, le groupe des dix pays francophones avec une production, qui connaît une certaine croissance, en assurent plus de 2 % et occupent le neuvième rang des pays producteurs et le cinquième rang des pays exportateurs derrière l'URSS, les Etats-Unis, le Pakistan et la Chine.

### 1.12. Comparaison des structures des coûts de production.

Préalable.

*Comparer la compétitivité des coûts de production du coton dans différents pays est une tâche peu facile : en effet, du fait de l'insuffisance d'informations standardisées ou complètes, il est difficile d'effectuer des comparaisons précises ; il importe donc de considérer les résultats suivants avec prudence, le contenu des postes agrégés n'étant parfois pas tout à fait le même.*

*A cela, s'ajoute le problème de numéraire dans lequel on effectue les comparai-*

sons ainsi que des taux de change par rapport à ce dernier. En effet, la comparaison du coût dans le cas de monnaie à forte dévaluation est influencée à deux niveaux :

- directement par le taux de change retenu qui constate cette dévaluation et fait apparaître une meilleure compétitivité,
- indirectement par le biais des coûts historiques en monnaie locale qui incluent des éléments de coûts en devises antérieurs sous-évalués car convertis en coût local à des taux périmés.

Au niveau des taux de change :

- pour les pays de l'hémisphère Nord, pour la campagne 1983/84 par exemple, le taux de change utilisé correspond à la moyenne des taux de change de l'année 1983 et 1984 ;
- pour les pays de l'hémisphère Sud, pour la même campagne 1983/84, le taux de change utilisé est celui de l'année 1984.

Dans cette étude, nous comparons la rémunération du paysan par kilogramme de fibre produite et cela dans trois pays :

- le Pakistan, pays asiatique fortement exportateur (jusqu'à 600.000 tonnes de fibre/an) et dont les coûts de production sont considérés parmi les plus bas (les chiffres utilisés ici sont ceux du rapport d'évaluation de 1986 de la Banque Asiatique de Développement) ;
- le Mali, pays sahélo-soudanien dont la filière est une des plus compétitives d'Afrique ;
- la Côte d'Ivoire, pays producteur côtier dont la rémunération paysanne est une des plus élevées d'Afrique.

Nous voyons que du fait de la présence de certains coûts dans la production asiatique (location foncière, frais d'irrigation, faible rendement à l'égrenage) le paysan pakistanais supporte des charges de production quasiment semblables à celles des paysans africains et que sa rémunération brute ou nette par kilogramme de fibre produite est assez semblable à celle du paysan africain.

Tableau 21 :

## COÛT DE REVIENT A LA PRODUCTION ( EN F.CFA)

PAYS	CÔTE D'IVOIRE	PAKISTAN	PAKISTAN	MALI
ANNEE	85/86	85/86	86/87	85/86
PARITE MONNAIE COURANTE/DOLLAR US	CFA/\$=393	R/\$=15,9	R/\$=15,9	F.CFA/\$=393
PARITE F.CFA/DOLLAR US	393	393	319	393
(1) RENDEMENT KG CG/HA	1237	1000	1000	1258
RENDEMENT EGRENAGE EN %	43,5	33	33	38,4
RENDEMENT KG CF/HA	538	330	330	483
PRIX KG COTON GRAINE EN F.CFA	115	124	80	85
(2) RECETTE/HA EN F.CFA	141.995	123.580	80.252	106.772
PRIX PAYE AU PRODUCTEUR EN F.CFA/KG FIBRE	264	374	243	221
(3) TOTAL DEPENSES EN F.CFA/HA	66.020	72.544	58.885	49.975
<i>DONT COUT TOTAL:</i>				
ENGRAIS, PESTICIDES	66.020	40.783	33.104	49.975
LOYER	0	20.540	16.672	0
IRRIGATION	0	3955	3211	0
AUTRES	0	7266	5898	0
(4) MARGE BRUTE EN F.CFA (2)-(3)/ha	75.975	51.036	21.367	56.797
MARGE BRUTE EN F.CFA/KG FIBRE	141	155	65	118
SUBVENTION INTRANT EN F.CFA/KG FIBRE	57	39	32	30
REMUNERATION PAYSANNE EN F.CFA/KG FIBRE	198	194	97	148

Source- les avantages comparatifs du coton : rapport SEDES MAI 1987.  
Résultats de la campagne 1985/86 : CFDT JUIN 1987

Pour la campagne 1985/86, le prix d'achat du kilo de coton graine est sensiblement le même en Côte d'Ivoire (115 F.CFA) et au Pakistan (124 F.CFA), le coton malien étant fortement compétitif (25 % moins cher).

Pour la campagne 1986/87, le prix d'achat pakistanais a fortement baissé (80 F.CFA/Kg) (à cela 2 raisons : la surévaluation de 19 % du F.CFA par rapport à la roupie et la baisse de 20 % en roupies du prix d'achat du coton) le rendant ainsi légèrement moins coûteux que le coton malien.

Le coton africain est valorisé par son meilleur rendement à l'égrenage. Ramené au kilo de coton fibre, le prix d'achat en 1985/86 rend le coton ivoirien 29 % moins coûteux et le coton malien 41 % moins coûteux que celui du Pakistan. Pour la campagne 1986/87, malgré la forte baisse du prix d'achat du coton pakistanais le coton fibre malien reste meilleur marché.

Nous avons calculé le coût des consommations intermédiaires pour chaque pays ; les intrants au coût réel sans subvention, les loyers fonciers, les frais d'irrigation et les autres frais annexes. Le montant de ces coûts est assez semblable d'un pays à l'autre (il oscille entre 50.000 et 70.000 F.CFA/ha) mais sa répartition diffère.

Pour les pays africains, le coût total des intrants est le double de celui du Pakistan; cela s'explique par les prix élevés des engrais et pesticides et des doses plus importantes utilisées pour produire un kilo de fibre. Un abaissement de prix des intrants ainsi qu'une meilleure productivité de ceux-ci semblent possibles.

Au Pakistan, la part du loyer et de l'irrigation dans les coûts de production atteint en moyenne 40 %.

Au Penjab, zone cotonnière la plus dynamique du Pakistan, le loyer peut entrer pour 25 % à 35 % dans les coûts de production, et l'irrigation pour 10 à 15 %. L'ensemble de ces deux dépenses représentant 40 à 45 % des frais de production.

Au Sind, même si ces coûts sont moindres, ils représentent néanmoins de 26 à 30 % de l'ensemble des charges de production.

En résumé, pour produire un kilo de coton-fibre, les coûts de production sont plus élevés au Pakistan qu'en Afrique (103 F.CFA au Mali, 123 F.CFA en Côte d'Ivoire pour 220 F.CFA au Pakistan pour la campagne 1985/86 et 178 F.CFA en 1986/87).

La marge brute correspond à la rémunération de la main-d'oeuvre familiale paysanne. En éliminant les diverses subventions aux intrants, en voie de suppression, la rémunération paysanne en 1985/86 resterait inférieure en Afrique qu'en Asie. En y ajoutant les subventions nationales aux intrants, le coton pakistanais devient en 1986 moins coûteux au niveau du paysan que le coton ivoirien, mais

reste plus onéreux que le coton malien.

Pour l'année 1986/87, la chute du prix d'achat en roupies a fait baisser la rémunération paysanne de 2375 à 1375 roupies à l'hectare.

En résumé, la production africaine de coton vue à travers le cas du Mali et de la Côte d'Ivoire apparaissait à l'époque compétitive par rapport à celle du coton asiatique vue à travers l'exemple du Pakistan. le prix au kilo de fibre payé au producteur africain en 1985/86 reste inférieur, du fait du meilleur rendement à l'égrenage.

Si les coûts de production par hectares sont semblables, le meilleur rendement en fibre par hectare rend les coûts unitaires africains moins élevés ; de même, à parité de monnaies fixe à l'avenir, les coûts de production unitaire semblent plus compressibles en Afrique (meilleure valorisation des intrants) qu'en Asie (foncier, irrigation).

Enfin pour la campagne 1986/87, la baisse du prix d'achat du coton pakistanais améliore fortement sa compétitivité, la baisse de moitié du revenu paysan pouvant entraîner à moyen terme une désaffection de ces derniers pour la culture cotonnière, malgré une prévision de récolte en hausse pour cette campagne.

Voici à titre d'exemple, la décomposition du coût moyen normatif de revient du coton-fibre au Texas, campagne 1986/87.

Tableau 22 : **COÛT MOYEN NORMATIF DE REVIENT  
DU COTON-FIBRE AU TEXAS**

COUTS MOYENS NORMATIFS ( SYSTEME METRIQUE ) TAUX DE CHANGE: 1 US \$ = 6 FF	UNITES ET BASES DE CALCUL	CULTURE PLUVIALE		CULTURE IRRIGUEE	
		SOLS LOURDS	SOLS SABLEUX	GRAVITAIRE	ASPERSION
CHARGES VARIABLES					
OPERATIONS AVANT RECOLTE	FF/HA	1622,96	1624,44	2831,85	2688,89
RENDEMENT FIBRE	KG FIBRE/HA	392	364	617	589
INCIDENCE SUR FIBRE	FF/KG FIBRE	4,14	4,46	4,59	4,57
TOTAL RECOLTE ET USINAGE	FF/KG FIBRE	2,38	2,38	2,38	2,38
FRAIS FINANCIERS	FF/KG FIBRE	0,4	0,4	0,4	0,4
TOTAL CHARGES VARIABLES	FF/KG FIBRE	6,91	7,24	7,37	7,35
TOTAL CHARGES FIXES	FF/HA	991,11	962,96	1482,96	1623,7
INCIDENCE CHARGES FIXES	FF/KG FIBRE	2,53	2,64	2,41	2,76
COUT DE REVIENT FIBRE	FF/KG FIBRE EX-USINE	9,44	9,88	9,78	10,11

Source : Texas Agricultural Extension Service.

Au cours des dix dernières campagnes le coût de revient de la fibre dans les dix pays africains étaient les suivants :

Tableau 23 :  
Coût de revient de la fibre (moyenne des 10 pays)

CAMPAGNES	FF/Kg CAF de coton-fibre
1983/84	12,0
1984/85	13,0
1985/86	12,9
1986/87	11,2
1987/88	10,6
1988/89	10,0

On constate que s'il est supérieur en 1986/87 le coût carreau usine est de 9 à 10 FF/kg au Texas, contre un coût C.A.F. de 11,2 FF/kg (moyenne des 10 pays). Le coton d'Afrique de l'ouest et du centre est donc tout à fait compétitif.

### 1.13. Coûts nets comparatifs de production.

Cette partie de l'étude repose sur des données relativement anciennes portant sur la campagne 1983/84 et publiés par le CCIC ; les diverses subventions étatiques aux producteurs ainsi que les prélèvements sous forme de taxes n'y sont pas pris en compte.

De plus, elle ne différencie ni les écarts des coûts de production entre culture pluviale et culture en irrigué, ni le type d'exploitation (grandes exploitations à main-d'oeuvre salariée comptabilisée dans les coûts ou petites exploitations à main-d'oeuvre familiale non comptabilisée). Enfin la qualité du coton produit n'est pas prise en compte.

*En général, seule la main-d'oeuvre salariée est comptabilisée, aucune imputation n'étant incluse dans les coûts directs dont le travail familial. Sont également pris en compte les intérêts sur les crédits de campagne dans les frais variables avant la récolte.*

*Le coût net est égal au coût brut (données du tableau 21) plus :*

- 1- les coûts d'égrenage*
- 2- les frais de structure et de gestion, et moins :*
- 3- les recettes des ventes de graines.*

Tableau 24 :  
COÛTS NETS COMPARATIFS DE PRODUCTION DU COTON 1983/84.

Pays/continent	Rdt* c g*	Coût Comparatif	Rdt de coton Fibre/ha		Coût net de Production de coton
Unité	kg/ha	\$ US/kg de cg	Rdt eg* %	Rdt kg/ha de fibre	\$ US/kg
<b>A: Amérique latine</b>					
1: Argentine	1200	0,551			
2: El salvador	2501	0,785	38,8	971	2,28
3: Honduras	3150	0,401			
Moyenne		0,579			2,28
<b>B: Amérique du nord</b>					
4: Etats-unis	1500	0,57	34,7	521	1,54
<b>C: Europe</b>					
5: Grece	2400	0,896	33	792	2,7
6: Espagne	3200	0,677		1100	2,02
Moyenne		0,787			2,36
<b>D: Moyen-orient</b>					
7: Israël	4890	0,759	33,3	1630	2,14
8: Iran	1616	1,058	31	501	3,03
9: Syrie	2500	0,896	37	925	2,42
Moyenne		0,904			2,53
<b>E: Afrique</b>					
10: Egypte	2560	0,284			
11: Soudan	2336	0,491			
12: Cameroun	1330	0,266	38,9	518	1,4
13: Tanzanie	700	0,519	34	238	1,22
14: Zimbabwe	1650	0,484	35	577	1,13
Moyenne		0,409			1,25
<b>F: Asie</b>					
15: Pakistan	1383	0,334	30	415	0,97
16: Bangladesh	1102	0,421	33,3	367	1,27
17: Philippines	1460	0,302	37	540	1,2
Moyenne		0,352			1,15
<b>G: Océanie</b>					
18: Australie	3421	0,462	33	1129	1,55

Source: CCIC.

\* Rdt : Rendement ; cg : Coton-graine ; eg : Egrenage

Note : Le coût direct de production est défini comme la somme de trois éléments:  
1 - le coût variable avant récolte (semences, engrais, insecticides, main-d'oeuvre)  
2 - le coût de récolte (tracteurs, cueillette)  
3 - les coûts fixes de production (amortissement du capital, loyers, charges).

Le tableau indique que deux continents possèdent un avantage considérable à produire du coton graine, l'Asie (0,352 \$ US/kg) et l'Afrique (0,409 \$ US/kg). Le pays au coût le plus bas est le Cameroun avec 0,266 \$ US/kg de coton-graine ; or il possède aussi le meilleur rendement à l'égrenage (38,9 %) et devrait donc accroître son avantage dans le coût net de production de coton fibre. Cependant il n'en est rien; le surcoût de 51 % sur le coton fibre indique que les coûts d'égrenage et de structures y sont vraisemblablement plus élevés que dans les autres pays et ne sont pas compensés par la vente des graines.

Dans de nombreux pays producteurs, la vente des graines sert à couvrir les frais d'égrenage et de gestion voire à faire baisser le coût de revient de la fibre. L'avantage comparatif du Pakistan repose sur un coût d'achat très élevé des graines de coton par les huileries locales, permettant de subventionner indirectement la production de fibre, mais ceci ne peut se justifier que par une protection du marché de l'huile locale.

En 1985/86, la recette obtenue pour la vente de graines aux huileries locales rapportée au kilo de fibre est la suivante :

Pakistan	1985/86	= 122 F.CFA (mais seulement 101 F.CFA en 1986/87)
Zimbabwe	1985/86	= 77 F.CFA
Tanzanie	1986/87	= 93 F.CFA
Bangla desh	1985/86	= 60 - 74 F.CFA
Mali	1985/86	= 26 F.CFA
Côte d'Ivoire	1985/86	= 30 F.CFA
Tchad	1985/86	= 0 F.CFA

Rappelons que le prix international FOB Afrique en juin 1987 de 22,5 F.CFA/kg de graine, couvrait à peine les coûts de transport.

En comparant les structures du coût de revient FOB entre les différents pays, on s'aperçoit que de nombreuses données manquent (coût d'encadrement, coût de collecte,...). cette non-comptabilisation handicape la compétitivité des cotons d'Afrique francophone pour lesquels toutes ces données sont incluses.

En effet, dans les pays d'Afrique francophone, du fait du caractère plus ou moins intégré et étatique des filières, l'ensemble des coûts, y compris la vulgarisation, est pris en charge par les filières coton. Dans le cas de filière non intégrée sans organisme central gérant la filière coton et d'une intervention plus grande du privé, une partie des coûts est plus difficile à déterminer (ceux liés au privé par exemple) ou à comptabiliser.

Tableau 25 :

## DECOMPOSITION DU COÛT FOB (en F.CFA).

Pays campagnes (1) Paris	PAK* 85	PAK 86	ZIMB* 83	ZIMB 84	TANZ* 84	TANZ 86	MALI 85	C I* 85	TCHAD 85
Monnaie locale/ Dollar US	15,9	15,9	1,245	1,695	17,85	50			
F.CFA/dollar US	393	319	437	339	449	319			
<b>F.CFA par kg de coton-graine</b>									
Prix d'achat au paysan	116	82	150	129	209	107	84,875	114,79	96,4
collecte	2	2	?	?	10	22	13	11	7
encadrement	?	?	?	?	?	?	9	44	6
Total amont	118	84	150	129	219	129	106	170	109
Rendement à l'égrenage en %	33	33	35	35	33	33	38	43,5	38,7
<b>F.CFA par kg de coton-fibre</b>									
Equivalent fibre	360	254	428	369	663	391	280	391	282
Stockage usinage	74	60	69	59	138	60	56	60	180
Crédit de campagne	?	?	50	15	50	42	10	24	72
Total	434	314	546	443	852	493	346	475	535
Rémunérations diverses	13	12	13	8	138	15	3	4	72
Frais usines à FOB	20	16	62	46	18	11	62	37	66
Total	466	342	622	497	1008	519	412	516	672
Subvention aux intrants	39	32	0	0			30	57	
Vente de graines en CFA/kg de fibre	122	101		104		93	26	30	0

\* PAK : Pakistan  
 ZIMB : Zimbabwe  
 TANZ : Tanzanie  
 C I : Côte d'Ivoire  
 (1) : 85 : 85/86, etc...

## PAKISTAN

En 1985/86, le coût FOB du coton pakistanais était au niveau du coût FOB malien et du coût FOB ivoirien auquel on aurait retiré l'encadrement, non comptabilisé dans le coton du Pakistan. Les frais d'usinage et de stockage sont sensiblement les mêmes entre le Pakistan, le Mali et la Côte d'Ivoire, les différences les plus marquantes au niveau des postes étant les suivantes :

- les frais de collecte du coton graine sont cinq fois moins élevés au Pakistan qu'en Afrique,
- le rendement à l'égrenage favorise fortement les filières africaines francophones (40,3% contre 33 %),
- les frais d'usine à FOB où les coûts sont deux fois moindres au Pakistan qu'en Côte d'Ivoire et trois fois moindres qu'au Mali, pays enclavé.

En 1986/87, la baisse de la roupie par rapport au F.CFA entraîne une baisse relative de tous les postes, accentuée par la chute de 20 % du prix d'achat du coton-graine. Le prix de revient FOB atteint les 342 F.CFA soit 25 % moins cher que le coton africain. Il reste néanmoins à mieux connaître la réponse paysanne à l'amputation de moitié de leurs revenus, sur laquelle repose cette compétitivité.

## ZIMBABWE.

Pour le Zimbabwe, la dévaluation entre 1983/84 et 1985/86 de la monnaie locale de 45 % par rapport au F.CFA a fait passer le coût de revient FOB d'un prix prohibitif de 622 F.CFA en 1983/84 à 497 F.CFA en 1985/86 (baisse de 20 %), le rendant ainsi compétitif avec les cotons d'Afrique francophone.

## TANZANIE.

Pour ce pays, en l'espace de deux ans, la monnaie locale a été divisée par quatre par rapport au F.CFA. Du fait de cette dévaluation, le prix FOB est passé de 1008 F.CFA en 1984/85 à moitié-prix en 1986/87 (soit 519 F.CFA) donc devenant compétitif par rapport au coton d'Africain.

### Nous retiendrons donc que :

- plus de la moitié de la production cotonnière mondiale est actuellement concentrée dans trois pays, l'URSS, la Chine et les USA. Ces deux derniers pays ont montré leur capacité d'augmenter ou de réduire de manière importante leur production d'une campagne à l'autre en fonction des cours mondiaux et de leur politique agricole nationale. Leur poids est tel que ces variations ont une influence directe sur les cours, contrairement au groupe des producteurs d'Afrique francophone. Par rapport à une consommation en croissance régulière, ces variations de

production entraînent des variations de cours amplifiées par les spéculations sur le marché à terme ;

- les pays qui ont dévalué rapidement par rapport au dollar (Zimbabwe et Tanzanie) se sont créés, une compétitivité nouvelle ; cependant, les agents ayant le plus souffert de cette politique sont les paysans qui, bien qu'ayant bénéficié d'une hausse de prix courant du coton ont vu leur pouvoir d'achat, baisser sensiblement, phénomène, accentué par une productivité stagnante ou en baisse. Au niveau solde en devises, le coton tanzanien coûte environ 0,6 \$ US en importations diverses par kilogramme de fibre produit, ce qui représente un poste incompressible par la dévaluation ;

- pour le Pakistan, qui n'a dévalué qu'une seule fois en cinq ans par rapport au dollar, il n'y a pas d'avantage déterminant en 1985/86 par rapport aux pays d'Afrique francophone les plus performants. La nouvelle compétitivité acquise en 1986/87 est due à une dévaluation de la monnaie locale par rapport au F.CFA et surtout à une baisse du prix d'achat du coton faisant diminuer de moitié la rémunération de la main-d'oeuvre familiale paysanne ;

- en Afrique francophone, le producteur, a vu son pouvoir d'achat au moins maintenu grâce à l'augmentation régulière des rendements, du prix d'achat du coton-graine et du gain à l'égrenage obtenu par la recherche cotonnière.

Il est important de signaler qu'en quatre ans de 1984 à 1988, les coûts de revients (en francs courant par kilo de fibre C.A.F.) sont passés de 13 FF à 10 FF (soit une baisse de 30%) en moyenne pour les dix pays.

Les filières d'Afrique francophone les plus performantes apparaissent largement compétitives par rapport à celles d'autres pays africains. Par rapport à une production asiatique comme le Pakistan, il existe un certain nombre d'avantages spécifiques du coton de la zone francophone :

*\* bonne qualité de la fibre, bien valorisée sur le marché mondial ;*

*\* rendements au champ et à l'égrenage actuels et potentiels élevés, dus à la convergence de divers facteurs : recherche, bonne transmission des "paquets" techniques, motivation des producteurs ;*

*\* coûts de production extrêmement bas (culture en pluvial, absence de rémunération foncière, faible coût de la main-d'oeuvre salariée) ;*

*\* organisation de filières efficaces au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation, s'appuyant sur divers savoir-faire (IRCT, CFDT, Compagnie Cotonnière, etc...).*

A l'avenir (voir deuxième partie), afin de pouvoir affronter la compétitivité croissante obtenue par certains pays au moyen de dévaluations continues par rapport au dollar, il importera de faire rapidement progresser ce qui fait actuellement la compétitivité du coton d'Afrique francophone au niveau de toutes les composantes de la filière (recherche, maîtrise des coûts de la production et de la transformation, commercialisation).

## 1.2. CONSOMMATION ET EVOLUTION DES STOCKS MONDIAUX DE FIBRE DE COTON.

La consommation mondiale de fibre textile a évolué de la manière suivante :

Tableau 26 :

### Consommation mondiale de fibre :

Année	Consommation totale de fibre (millions de tonnes)	kg/habitant
1980	29,56	6,7
1985	32,87	6,8
1986	34,97	7,1
1987	37,70	7,3
1988	37,45	7,4
1989	38,87	7,4
1990(prev.)	39,79	7,5

Source : CCIC

La consommation de fibres textile a cru en moyenne de 3 % par an depuis 1980.

Tableau 27 :

### Répartition de la consommation par type d'économie

	Population		Consommation totale de fibres			Consommation de coton			
	MILLIONS	%	10 <sup>6</sup> t	%	KG/HAB	10 <sup>6</sup> t	%	Part de Marché %	kg/hab
<b>Pays Industrialisés à économie de marché</b>	750	15	17	42	21,3	6,4	34	40	8,5
<b>Pays Industrialisés à économie socialiste</b>	480	9	7,2	19	14,9	3,1	17	43	6,4
<b>Pays en voie de développement</b>	3945	76	14,7	39	3,7	9,2	49	63	2,3
<b>Total monde</b>	5175	100	38,9	100	7,4	18,7	100	50	3,6

Source: CFDT.SEE

Le coton est la principale fibre textile. Sa part relative dans la production mondiale de fibre qui reste constante depuis près de 10 ans, est d'environ 50 % (45 % pour les fibres synthétiques et 5 % pour la laine).

Depuis 1960, l'évolution de la production, de la consommation et des stocks figurent dans les graphiques suivants :

Graphique 17 :

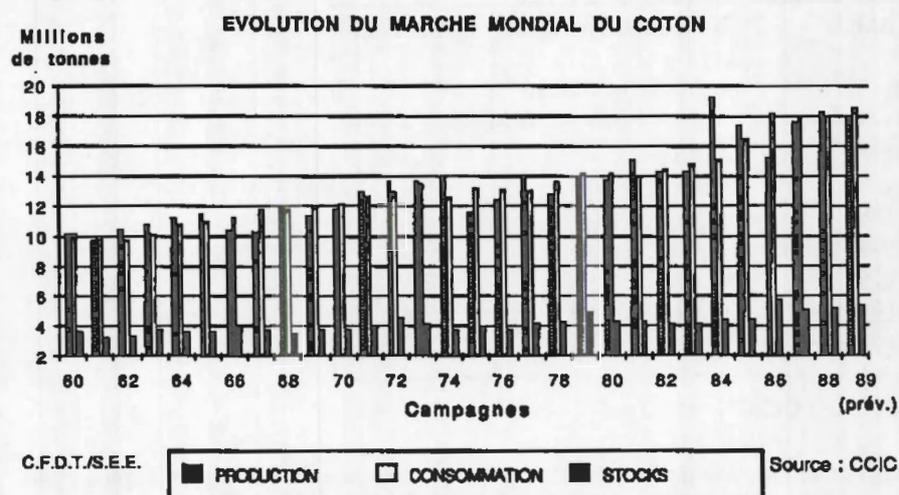
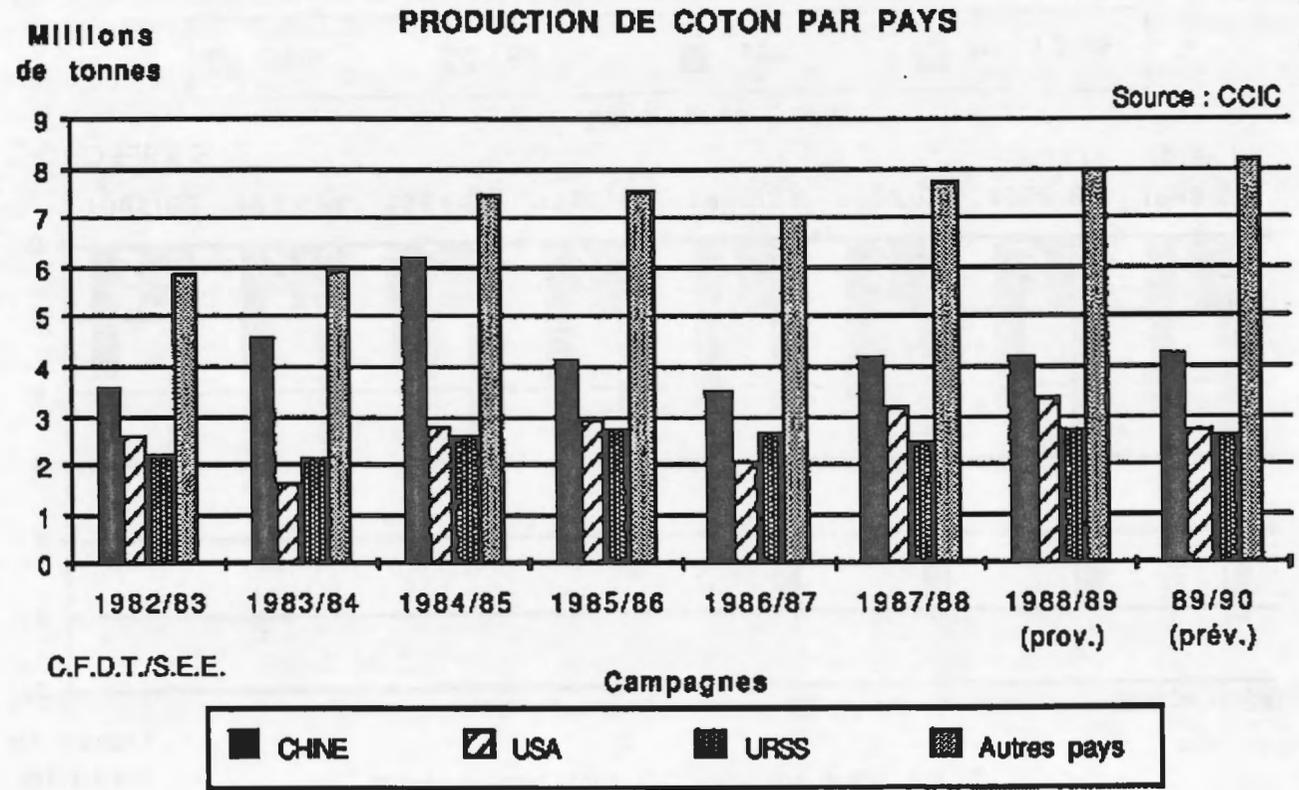
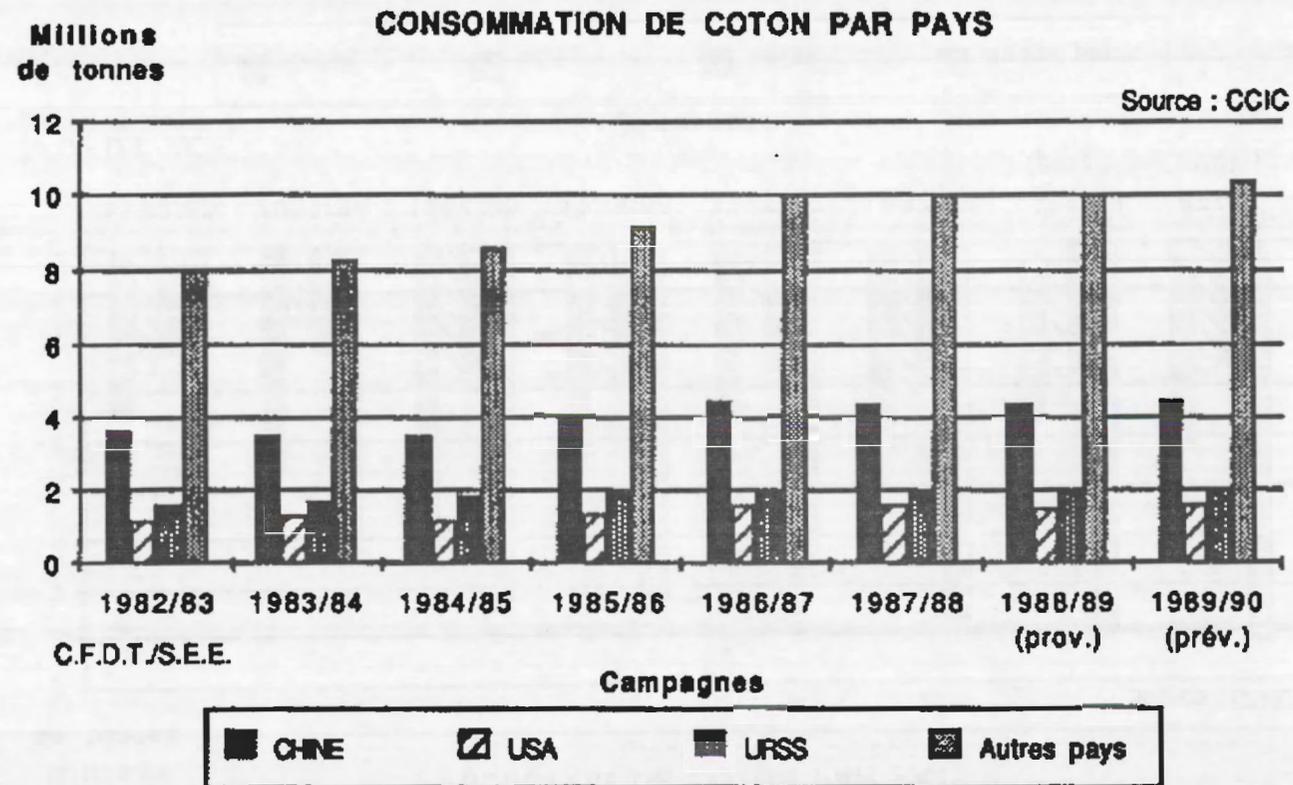
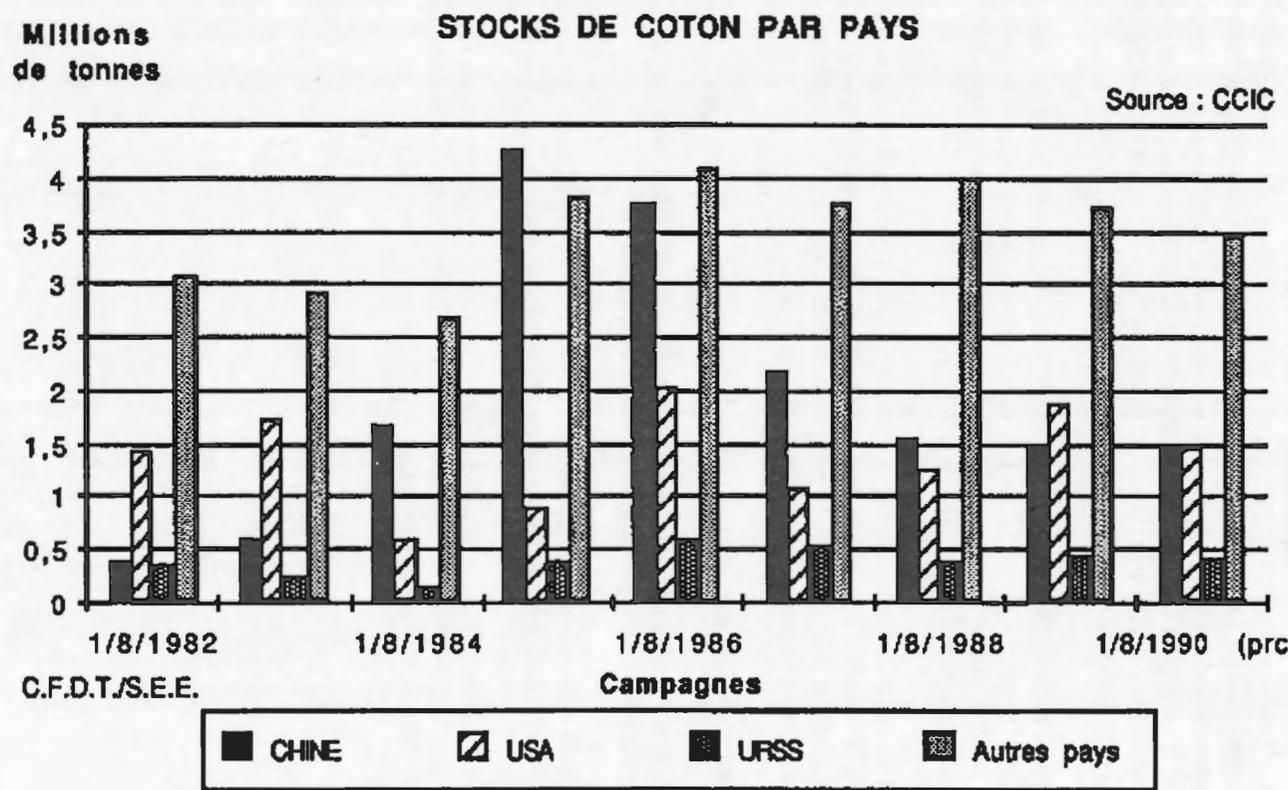


Photo n°7 : stockage des balles de coton (photo IRCT)







Il ressort de ces données que :

- les fluctuations des stocks proviennent principalement des variations de la production, puisque la consommation suit une évolution à peu près régulière ;
- le stock mondial, exprimé en mois de consommation a atteint des chiffres records en 1966 avec 7,1; en 1985 avec 6,8 et en 1986 avec 6,9 (à cette époque, la République Populaire de Chine détenait 37 % de ces stocks, les Etats-Unis 19 % et l'URSS 5 % environ).

Le stock au 1er août 1987 était de 4,8 mois de consommation, alors que, depuis 25 ans, le stock moyen était de 5,2 mois et que les professionnels du coton estiment que le stock de début de campagne ne doit pas être supérieur à 4,5 mois pour ne pas peser sur le marché.

Si la consommation mondiale augmente donc régulièrement à un rythme annuel de 2,3 %, l'évolution de la production reste beaucoup plus heurtée, rendant l'offre, constituée de la production d'une campagne et des stocks de report, rarement en adéquation avec la demande ;

Les graphiques font ressortir que :

les principaux producteurs sont aussi les principaux consommateurs. Le poids de la Chine qui s'est accru jusqu'en 1987 semble se stabiliser.

Par ailleurs nous retiendrons que la consommation des pays africains francophones reste marginale avec 0,3 % de la consommation mondiale.

La répartition de l'offre qui est toujours bien supérieure à la consommation est sur le plan qualitatif basé sur les types de filés pouvant être obtenus. Cette répartition de l'offre en 1988/89 est la suivante :

Tableau 28 :  
REPARTITION DE L'OFFRE SUIVANT LES TYPES DE COTON

(En millions de tonnes)

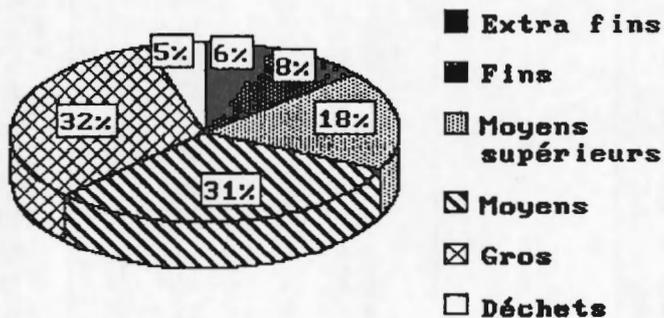
TYPES DE COTON	Production millions t	1988/1989 %	PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS
EXTRA FINS (EXTRA FINE COUNT)	1,2	6	EGYPTE (33 %), INDE (24 %), URSS (23 %)
FINS (FINE COUNT)	1,6	8	USA (44 %), URSS (10 %), CHINE (11 %)
MOYENS SUPERIEURS * (HIGH A)	3,3	18	URSS (24 %), CHINE (20 %), INDE (11 %)
MOYENS (MEDIUM COUNT)	* 5,8	31	CHINE (24 %), USA (23 %), URSS (14 %)
GROS (COARSE COUNT)	** 5,9	32	CHINE (30 %), PAKISTAN (18 %), USA (15 %)
DECHETS/ REMBOURRAGE	0,9	5	CHINE (50 %), URSS (15 %), PAKISTAN (15 %)
TOTAL	18,7	100	CHINE (23 %), USA (18 %), URSS (15 %)

\* INDICE A  
\*\* INDICE B

Source: CCIC.

Graphique 21 :

REPARTITION DE L'OFFRE  
SUIVANT LES TYPES DE COTON  
(Campagne 1988/1989)



Source: CCIC.

### 1.3. LE COMMERCE INTERNATIONAL DU COTON-FIBRE ET SES MECANISMES.

#### 1.31. Importance du commerce international.

Comme le montre le tableau suivant, le commerce international du coton-fibre ne porte que sur une partie de la production qui oscille autour de 30 %. Ce pourcentage n'étant que de 22 % comparé à l'offre globale (production plus stocks disponibles) :

Tableau 29 :

#### IMPORTANCE DU COMMERCE INTERNATIONAL

CAMPAGNES	PRODUCTION (MILLIONS TONNES)	EXPORTATIONS (MILLIONS TONNES)	POURCENTAGE DE LA PRODUCTION	COURS MOYEN (US CTS/LIVRE) INDICE A
1960/1961	10,3	3,7	35,9	29,5
1961/1962	9,8	3,4	34,7	29,6
1962/1963	10,5	3,5	33,3	29,1
1963/1964	10,9	3,9	35,8	28
1964/1965	11,3	3,7	32,7	28,4
1965/1966	11,6	3,7	31,9	27,8
1966/1967	10,6	4	37,7	28,3
1967/1968	10,4	3,8	36,5	31,2
1968/1969	12	3,6	30	28,8
1969/1970	11,4	3,9	34,2	28
1970/1971	11,8	3,9	33	31,1
1971/1972	13	4,1	31,5	37,1
1972/1973	13,7	4,6	33,6	42
1973/1974	13,7	4,3	31,4	76,3
1974/1975	14	3,9	27,8	52,5
1975/1976	11,7	4,2	35,9	65,3
1976/1977	12,5	3,8	30,4	81,7
1977/1978	13,9	4,2	30,2	65
1978/1979	13	4,3	33	76,1
1979/1980	14,1	5,1	36,2	85,6
1980/1981	14	4,3	30,7	94,1
1981/1982	15,4	4,6	30,7	74,1
1982/1983	14,7	4,2	28,6	76,6
1983/1984	14,3	4,3	30,1	87,6
1984/1985	19,2	4,5	23,4	69,1
1985/1986	17,4	4,5	30,6	48,9
1986/1987	15,4	5,8	37,7	62,1

Les principaux exportateurs et importateurs sont les suivants :

Tableau 30 :

**EVOLUTION DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS  
DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS**

(En millions de tonnes)

CAMPAGNES (1)	82	83	84	85	86	87	88 (PROJ)	89 (PROJ)
<b>EXPORTATIONS</b>								
USA	1,13	1,48	1,35	0,43	1,46	1,43	1,2	1,55
URSS	0,87	0,71	0,65	0,68	0,74	0,75	0,78	0,72
CHINE	0,02	0,17	0,21	0,61	0,69	0,51	0,28	0,19
PAKISTAN	0,27	0,08	0,27	0,68	0,63	0,55	0,69	0,65
AUSTRALIE	0,13	0,08	0,15	0,26	0,27	0,16	0,27	0,26
AUTRES PAYS	1,84	1,8	1,89	1,84	2,05	1,76	2,11	2,15
<b>TOTAL</b>	<b>4,27</b>	<b>4,32</b>	<b>4,52</b>	<b>4,5</b>	<b>5,85</b>	<b>5,16</b>	<b>5,33</b>	<b>5,51</b>
<b>IMPORTATIONS</b>								
JAPON	0,68	0,72	0,68	0,65	0,82	0,7	0,7	0,74
CEE	1	1,02	1,07	1,08	1,33	1,21	1,04	1,12
URSS	0,15	0,17	0,18	0,11	0,08	0,09	0,09	0,09
<b>PRINCIPAUX</b>								
PAYS ASIE	1,15	1,36	1,41	1,56	2	1,8	1,76	2,07
CHINE	0,24	0,14	0,02	0	0	0,02	0,39	0,37
AUTRES PAYS	1,1	1,22	1,27	1,38	1,4	1,28	1,36	1,12
<b>TOTAL</b>	<b>4,31</b>	<b>4,64</b>	<b>4,64</b>	<b>4,78</b>	<b>5,63</b>	<b>5,16</b>	<b>5,33</b>	<b>5,51</b>

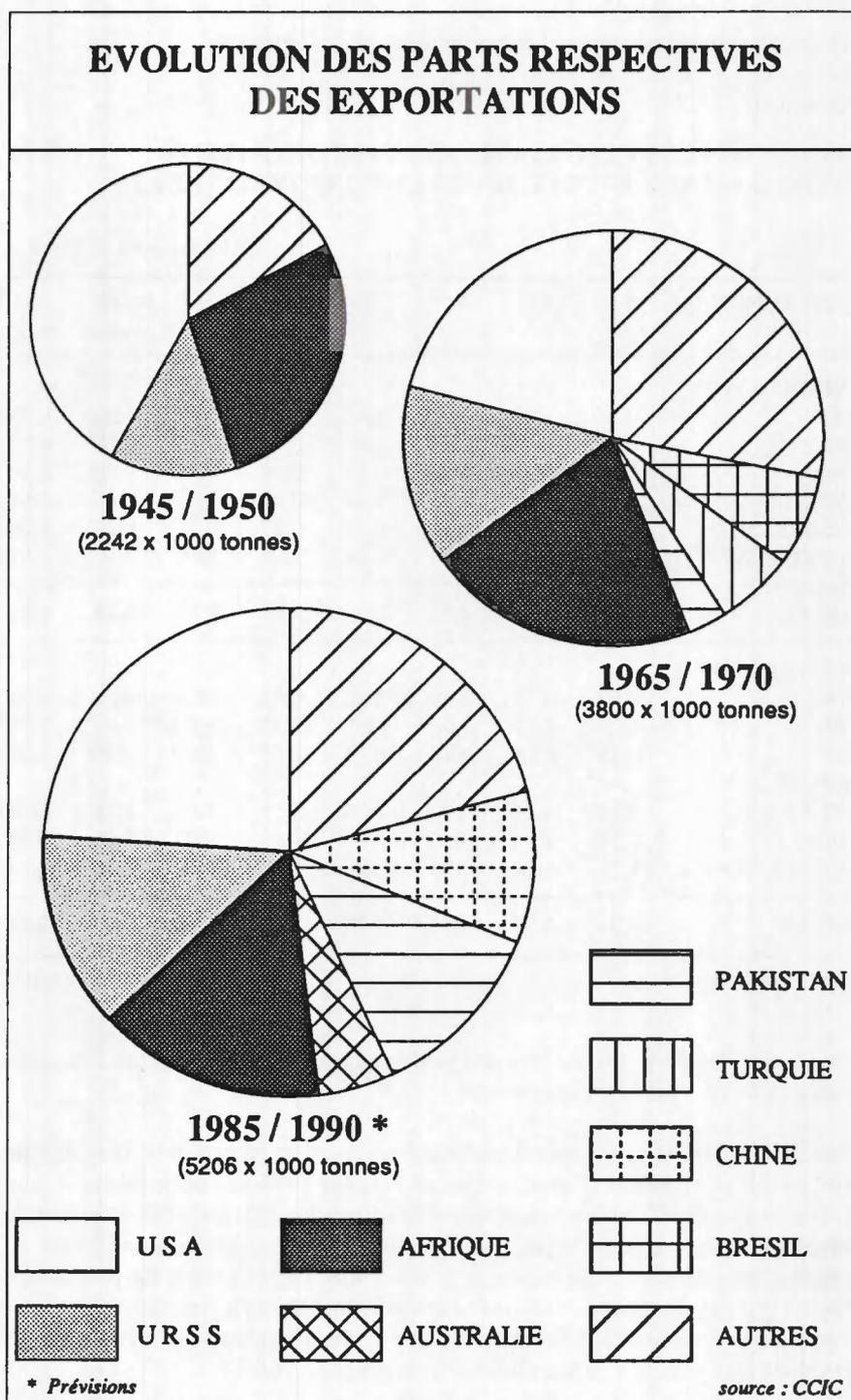
(1) 82: 1982/83

Source: CCIC.

L'évolution des parts respectives des principaux exportateurs au cours des cinquante dernières années montrent que :

- les USA restent le principal exportateur (en exportant en moyenne la moitié de leur production) même si leur part se réduit. En 1985/86, on a assisté à une réduction spectaculaire des exportations des Etats-Unis (2 millions de balles de coton contre 6,2 millions de balles la campagne précédente) due à une baisse de compétitivité du coton américain et à une forte augmentation de production d'autres pays atteignant de ce fait leur autosuffisance. Mais les mesures d'aide aux exportations en faveur des producteurs américains ont permis à ces derniers de retrouver leur place sur le marché dès la campagne 1986/87 ;

Graphique 22 :



- l'URSS est devenu le deuxième exportateur mondial, même si elle n'exporte que le quart environ de sa récolte ;

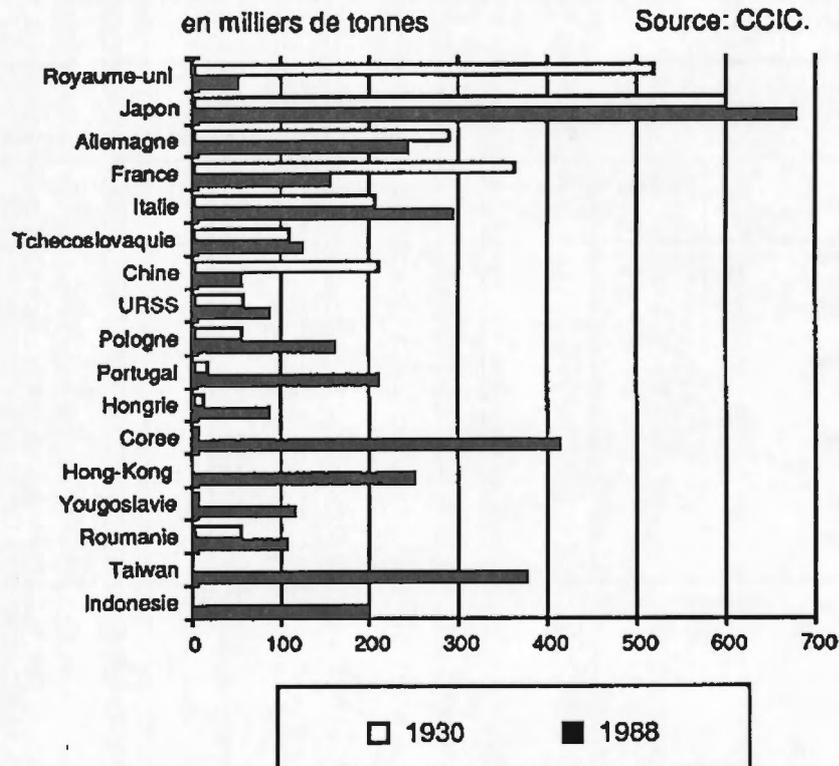
- la Chine populaire qui était passée de la situation d'importateur à celle d'exportateur net, est de nouveau importatrice ;

- les pays d'Afrique francophone où la CFDT intervient ont exporté en 1985/86, 325.000 tonnes soit 7,4 % du total mondial, ce qui place globalement ces pays au 5ème rang des exportateurs mondiaux.

En ce qui concerne les importations, l'histogramme ci-après montre la modification de la polarité des importations entre 1930 et 1988.

Graphique 23 :

### COMPARAISON DES IMPORTATIONS 1930/1988



En effet, on a assisté à un glissement des importations de coton-fibre de l'Europe occidentale vers les nouveaux pays industrialisés d'Extrême-Orient (Corée, Hong-Kong, Taïwan, Indonésie) mais aussi vers les pays de l'Est (Yougoslavie, Roumanie, Hongrie, Pologne). La seule exception en Europe est le Portugal. Le Japon a, quant à lui, maintenu sa place d'importateur important.

Depuis 1970, les pays africains francophones livrent leur coton-fibre pour moitié en Europe (voir ci-après les règles du STABEX) et pour moitié aux pays d'Asie du Sud-Est).

Voici à titre purement indicatif la situation observée en 1986/87 pour six des dix pays africains francophones.

Tableau 31 :

**REPARTITION DES VENTES DE FIBRES PAR GRANDES ZONES D'IMPORTATIONS**

ANNEE 1986								
	PAYS EXPORTATEURS						(en milliers de tonnes arrondis)	
	Burkina	Cameroun	Côte d'Ivoire	RCA	Sénégal	Tchad	Total	%
<b>ZONES</b>								
Europe Occidentale	5	9	5	2	0,4	16	38	47
Extrême Orient	19	3	12	3	3	0	40	50
Afrique Divers	0	4	1	0	0,5	0	2	3
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

### 1.32. Les mécanismes du commerce international du coton-fibre.

#### Les marchés.

La grande majorité des échanges internationaux de coton s'effectue sur le marché au comptant. Cependant tous les acheteurs et vendeurs prennent comme référence pour fixer les prix les cours qu'affiche l'unique marché à terme du coton du monde, celui de New-York.

- Le marché à terme de New-York.

Suite aux fermetures successives des autres marchés à terme concurrents, le New-York Cotton Exchange (NYCE) est actuellement en situation de monopole ; il a pu s'imposer grâce au fait qu'il est situé dans un pays à la fois producteur, exportateur et importateur, permettant ainsi un volume de transactions suffisant au bon fonctionnement de son marché à terme. Le NYCE, actuellement quasiment réservé aux producteurs américains, est utilisé par tous les négociants concernés par le marché américain ; la spéculation y est vive, une tonne de coton pouvant y être vendue six ou sept fois.

- Interaction marché à terme - marché au comptant.

Les acheteurs et les vendeurs qui interviennent sur le marché au comptant se couvrent le plus souvent sur le marché à terme.

Même lorsqu'ils n'y recourent pas, ils suivent de très près les cours du NYCE pour déterminer leurs prix de vente et d'achat. En effet, bien que les prix du coton au comptant aient une certaine importance dans le commerce international, la majeure partie du coton se négocie par contrat à la livraison différée (le plus souvent au terme de trois à douze mois). Les cours du NYCE sont les seuls indicateurs internationaux du futur prix du coton à l'échéance de trois, six ou neuf mois qui permettent les négociations entre vendeurs et acheteurs. Les cotations du marché à terme sont diffusées instantanément dans le monde et permettent le calcul des prix pour les marchés au comptant, en fonction des différents grades, caractéristiques et qualités du coton disponible.

#### La formation des cours.

Il existe deux types de cours : les cours des marchés au comptant et ceux du marché à terme.

Les marchés au comptant se trouvent généralement dans les grands ports d'importation (Liverpool, Tokyo, Brême, Le Havre...) ; les cours sont établis en fonction de l'offre et de la demande, la formation du prix se faisant sans spéculation et

correspondant à des livraisons effectives de marchandises. Ces derniers sont cependant largement influencés par le cours du marché à terme de New-York. L'indicateur de référence le plus couramment utilisé est l'indice A de Liverpool Outlook, moyenne de cotation de cinq qualités les moins chères parmi les onze qualités de coton de provenances diverses mais toute du "Middling 1"3/32 CAF Europe du Nord.

Les cours du marché à terme, marché où la marchandise n'est jamais livrée, sont spéculatifs et manipulés le plus souvent par les grandes sociétés de négoce du coton, entraînant de grandes variations de cours peu en rapport avec l'offre et la demande réelle.

**Les différents systèmes de vente du coton.**

#### **Vente par une filière spécialisée.**

Ce système a été mis en place en Afrique francophone avec comme opérateurs la CFDT et son agent de vente la Compagnie Cotonnière, il fonctionne dans de nombreux pays d'Afrique francophone comme le Mali, le Sénégal, le Cameroun et la Centrafrique. La filière s'organise autour :

- d'un bureau central rationalisant l'exportation de différents pays producteurs en fonction des études prévisionnelles, des contraintes des sociétés cotonnières nationales et assurant l'organisation des transports, du paiement des factures et des transferts de fonds ;

- d'un agent de vente, la Compagnie Cotonnière, restant toujours en contact avec le bureau central dont le but est de démarcher les filateurs pour leur vendre le coton africain.

Les ventes se font coût et fret (ou CIF) sur la base d'une grille des prix révisée chaque jour en fonction de toutes les informations connues : agents locaux, NYCE, cours de Liverpool, cours du dollar...

La Compagnie Cotonnière n'est donc théoriquement jamais propriétaire et sa rémunération correspond à une commission fixe sur les ventes (0,5 % de la valeur CIF). L'utilisation d'une filière est théoriquement la formule la moins coûteuse car la rémunération est faible. Ce système de vente évite une concurrence interafricaine qui profiterait aux filateurs et pénaliserait les pays producteurs. Grâce à ses ventes nombreuses, il régularise ainsi les recettes des pays dans le temps et en valeur. Cependant, les deux principaux reproches qui peuvent lui être faits sont que la filière assure un ensemble de prestations de services pour le pays producteur auquel il finit par se substituer totalement et que l'absence de concurrence ne permet pas au pays producteur de juger de l'efficacité de ce système.

### **Vente des agents commissionnés.**

Ce système est utilisé dans une certaine mesure par la Cote d'Ivoire depuis l'origine et la Côte d'Ivoire depuis 1985.

Dans ce système les pays exportateurs jouent le rôle du bureau central, ce qui nécessite des moyens d'informations rapides et efficaces sur l'évolution des cours et du marché mondial. Ceci implique la mise en place de services techniques commerciaux, administratifs et financiers situés sur une place professionnelle. Les pays exportateurs sont ainsi plus concernés par la vente de leur coton car ils en sont partie directement prenante.

### **Vente par le négoce.**

Les échanges mondiaux sont contrôlés dans une proportion de 85 à 90 % par les sociétés de négoce. Actuellement seize groupes multinationaux dominent le marché du coton, dont deux sont européens, huit américains et cinq japonais (voir en annexe). Leur puissance est telle qu'elles peuvent s'imposer aux organismes nationaux de commercialisation de coton.

Ce système comporte plusieurs avantages :

- à la différence de l'agent, le négociant achète le coton pour son propre compte, et le paiement s'effectue rapidement,
- la vente portant généralement sur des quantités importantes, le nombre de transactions est limité,
- les contrats sont en FOB, le négociant étant responsable des formalités de fret,
- la présence de plusieurs négociants permet théoriquement de profiter de la concurrence.

Les inconvénients de ce système sont nombreux :

- le principe du négoce est celui de la spéculation ; acheter lorsque le marché est à la hausse et vendre dans le cas contraire,
- les marges des négociants sont bien supérieures à celles des agents commissionnés, ce qui rémunère le risque financier pris,
- de plus face à des négociants bien informés, le pays exportateur est rarement en position de vendre son coton au meilleur prix,
- enfin les pays exportateurs sont privés des bénéfices des périodes de pointe où les négociants n'achètent pas et sont par contre très sollicités lorsque les cours sont bas.

En principe, l'intérêt du négociant va à l'encontre de celui des pays producteurs puisque pour augmenter sa marge, il tentera d'acheter le coton au cours le plus bas

possible. Par contre, l'intérêt de l'agent va dans le même sens que celui des pays producteurs, puisque le montant de sa commission sera d'autant plus important qu'il parviendra à placer le coton à un coût élevé, s'il possède un quota de vente déterminé (évitant les sous-enchères pour assurer le chiffre d'affaires).

#### **- LE STABEX.**

Le STABEX est un système de stabilisation des recettes qui a été mis en place dans le cadre des relations ACP/CEE lors de la convention de Lomé I.

Pour qu'un pays producteur puisse bénéficier du STABEX, il doit remplir les conditions suivantes :

- dépendance effective par rapport au coton : les recettes d'exportation du coton doivent avoir représenté au cours de l'année précédant l'année d'application, au moins 6 % des recettes totales d'exportation du pays (taux du Cameroun et de la Côte d'Ivoire).

Pour les pays moins développés ou enclavés (terminologie Lomé) le seuil est ramené à 1,5 % (cas du Bénin, Burkina, Centrafrique, Mali, Sénégal, Tchad, Togo),

- baisse des recettes provenant de l'exportation du coton vers la CEE d'au moins 6 % par rapport au niveau de référence (moyenne de recettes d'exportation au cours des quatre années précédant l'année d'application). Pour les PMDEI, ce taux est ramené à 1,5 %.

Du fait de la faiblesse de l'enveloppe et de l'ampleur de la crise sur les produits agricoles, ce système se révèle insuffisant pour stabiliser les recettes d'exportation provenant de la vente de quarante huit produits agricoles par soixante quatre pays ACP.

#### **- L'accord multifibre.**

Il régit une large partie du commerce mondial des produits textiles et articles de confection. Son objet est d'encadrer afin de les limiter, à l'aide de quotas par pays et par produit, les exportations de produits textiles des pays en développement vers les pays industrialisés afin de permettre à ces derniers de moderniser ou de redéployer leurs industries textiles. L'accord, théoriquement temporaire a été prorogé jusqu'en 1991. Le contingentement des débouchés à l'exportation constitue un frein important à la croissance de l'industrie textile dans les pays en développement.

Dans le paragraphe 141 figure l'évolution du cours moyen en cents US/Livre (indice A) retenu habituellement comme indicateur du prix de la fibre par tous les professionnels.

Mais examinons maintenant quels sont les facteurs qui conditionnent les variations de ces cours.

#### **1.4. FACTEURS D'EVOLUTION DES COURS DE LA FIBRE (explication des situations de crise).**

Entre 1964 et 1983, l'évolution de la production et de la consommation de coton fibre ont été relativement harmonieuses, grâce aux augmentations respectives de l'offre et de la demande.

En 1984/85, le déséquilibre, entre production et consommation, a eu pour origine une récolte pléthorique, dans laquelle l'explosion de la production chinoise a joué un rôle déterminant : elle a doublé en trois ans pour atteindre 6,25 millions de tonnes (soit le 1/3 de la production mondiale) alors même que l'on assistait à un retour en force de la production des Etats-Unis.

Pour la première fois en 1985/86 les USA reculent à la quatrième place derrière le Pakistan, l'URSS et la Chine sur le marché international. En effet comme nous l'avons vu précédemment, le coût de revient du coton américain est supérieur au cours mondial. Devant cette situation le gouvernement américain a promulgué la "NEWFARM BILL" dès la fin de l'année 1985 avec trois objectifs :

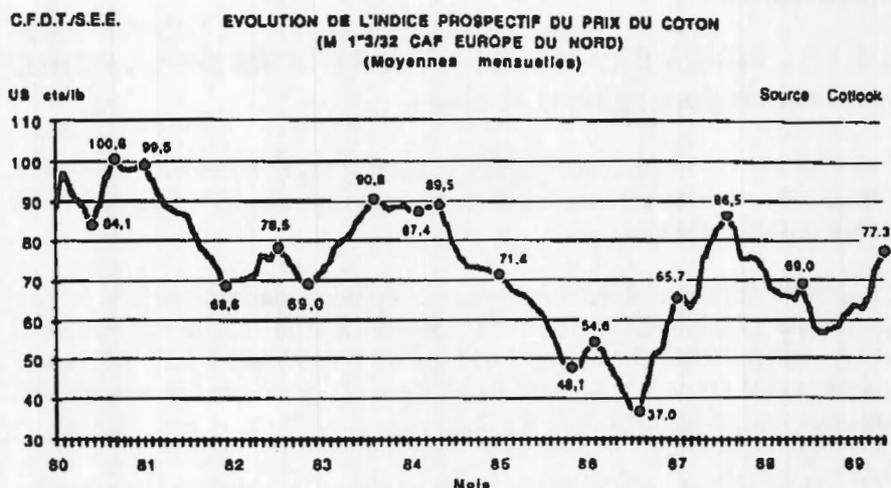
- protection du revenu des producteurs de coton,
- reprise de l'exportation américaine,
- rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande.

Cette politique agricole américaine a entraîné la reprise des exportations des USA en 1986/87, mais au prix de subventions importantes (2,44 milliards de \$ pour 1987, exercice d'octobre à septembre).

La crise cotonnière provoquée par une surproduction chinoise en 1984, s'est aggravée par les mesures de subventions prises par les Etats-Unis en 1986.

### 1.41. Explications de l'évolution de l'indice A de Liverpool.

Graphique 24 : (en cents-US\$-par livre)



#### La chute des cours (mai 1984 - Août 1986) :

Alors qu'ils dépassaient 90 cents par livre en juillet et août 1983, les cours mondiaux de la fibre ont chuté de façon pratiquement continue à partir du mois de mai 1984 pour tomber à 36,35 cents le 07 août 1986. Ils avaient ainsi perdu près de 60 % en un peu plus de deux ans et se retrouvaient à leur plus bas niveau depuis 1972.

#### La remontée des cours (août 1986 - août 1987) :

En l'espace de douze mois, les cours du coton ont opéré un rétablissement complet. Ils sont en effet remontés de 36,35 cents par livre le 7 août 1986 à 87,7 cents le 14 août 1987 (+141 % !) se retrouvant juste au-dessous de leur niveau du début de l'année 1984.

La hausse des prix a donc été deux fois plus rapide que ne l'avait été leur chute.

Les élasticités respectives de l'offre et de la demande par rapport au prix ont en effet permis de rétablir l'équilibre au cours de la campagne 1986/87 : la production a diminué de 11 % par rapport à 1985/86 et est retombée au-dessous de la consommation qui a progressé de 6 %.

Le commerce international du coton a connu un "boum" extraordinaire au cours de la campagne 1986/87 puisque les exportations ont porté sur 5,85 millions de tonnes, ce qui représente 36 % de la récolte (contre 25 % à 30 % les autres années).

**La rechute des cours (août 1987 - août 1988) :**

Au début de la campagne 1987, le marché avait pratiquement retrouvé l'équilibre qu'il avait perdu par suite de l'irruption de la Chine, passée en quatre ans de la position de plus gros importateurs à celle d'exportateurs.

Les stocks ne représentaient en effet, que moins de 5 mois de consommation au 1er août 1987. Il est donc paradoxal de constater que les cours mondiaux aient subi une baisse presque continue durant la campagne 1987/88.

La spéculation qui poussait les prix à la hausse a pris fin en août où l'on observe une chute des cours de 87,7 cents/livre à un montant voisin de 75 cents/livre.

Au début de l'année 1988, les cours ont décroché du niveau des 75 cents pour tomber à 54,9 cents/livre en août 1988, après un bref accès de fièvre en fin juin.

**Evolution récente :**

Le début de campagne 1988/89, en août 1988, semble montrer une reprise des cours, qui devraient se maintenir sur le reste de l'exercice.

Ce retournement de tendance était assez prévisible dans la mesure où la spéculation avait, anticipé et amplifié la rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande, et, par là-même, fait chuter les cours à un niveau anormalement bas.

Dès début décembre 1988, la barre des 60 cents/livre est franchie et en mai 1989, l'indice A atteint le niveau de 77,55 cts/lb (les derniers chiffres disponibles au moment de la rédaction sont 82 cents/lb le 6 Août 1989, et 83 cents/lb le 11 Août 1989).

**1.42. Les pays africains francophones face au marché mondial.**

Les fibres des pays producteurs de la zone francophone sont exportées à des prix qui varient au jour le jour en fonction des évolutions conjuguées des cours mondiaux libellés en dollars et de la parité de la monnaie américaine par rapport au franc et qui sont également fonction des qualités respectives qui correspondent généralement à l'indice A de Liverpool. Les pays de la zone francophone sont pratiquement condamnés à subir ces fluctuations car leur production ne pèse que pour 2,4 % dans la récolte mondiale.

Jusqu'au début de l'année 1985, la hausse du billet vert a permis de compenser, tout en la masquant, la chute des cours exprimés en dollars : converti en FF, l'indice, qui atteignait le record historique de 16,65 FF/Kg port nord-européen en mai 1984 (avec un dollar à 8,45 FF) s'établissait encore à 15,35 FF en février 1985 (avec un dollar juste au-dessus de 10 FF en moyenne mensuelle).

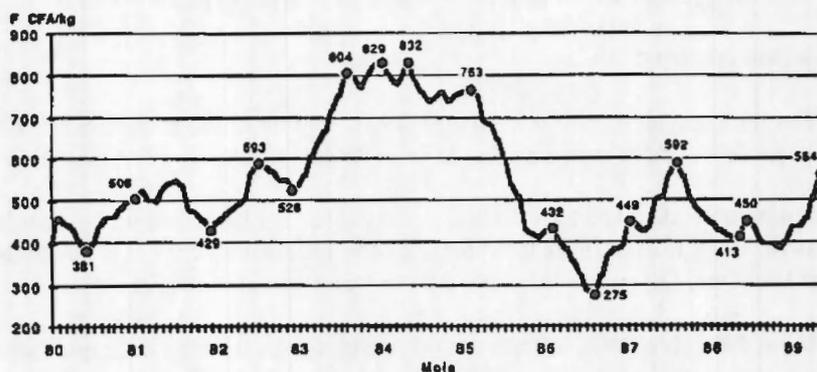
A partir de cette date, le repli du dollar a démultiplié la chute des cours exprimés en francs français. Les prix de vente de la fibre ont par la suite subis les fluctuations conjuguées des cours de l'indice A et du dollar.

#### Graphique 25 :

Evolution de l'indice A de Liverpool en F CFA/kg (courbe 1) et comparaison du cours du dollar en franc français (courbe 2).

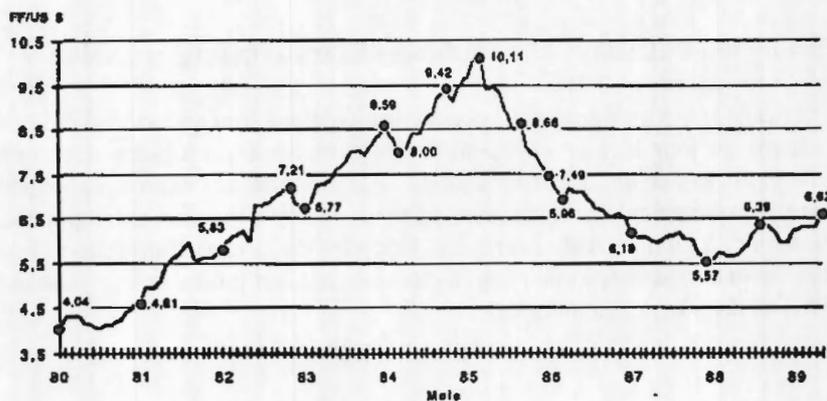
C.F.D.T./S.E.E.

EVOLUTION DE L'INDICE A DE LIVERPOOL  
(M 1<sup>3</sup>/32 CAP EUROPE DU NORD)  
(Moyennes mensuelles)



C.F.D.T./S.E.E.

EVOLUTION DU COURS DU DOLLAR  
(Moyennes mensuelles)



Après la période euphorique de juillet 1983 à janvier 1985 qui a permis aux dix filières africaines de dégager un excédent global de l'ordre de 50 Milliards de FCFA, sévère a été la chute.

Celle-ci a entraîné une dégradation catastrophique de la situation financière des filières coton qui a été aggravée par les augmentations des prix d'achat du coton-graine aux producteurs pratiquées dans tous les pays de la Zone entre 1983/84 et 1985/86 ; le déficit global a dépassé 100 milliards de FCFA en 1985/86 (2 milliards FF) !

A partir du second trimestre de 1985, la plupart des pays ont commencé à prendre des mesures d'économie, voire d'assainissement, plus ou moins drastiques, dans le double but :

- de limiter au maximum des déficits inévitables à court terme ;
- d'ajuster leurs prix de revient aux cours prévisibles à moyen terme (étant entendu qu'un retour aux prix records de 1984 ne constitue pas une hypothèse raisonnable).

Ces programmes d'ajustement, dont l'objectif premier est de rétablir une marge sur coûts variables positive (de façon à pouvoir couvrir, au moins partiellement, les charges fixes) ont quatre composantes :

- diminution des frais variables,
- compression des frais fixes,
- accroissement de la productivité,
- amélioration de la valorisation des produits.

Par ailleurs, des dispositions financières d'un caractère exceptionnel ont été prises dans certains pays où les mécanismes de stabilisation n'étaient pas en mesure de prendre en charge les déficits comme ils auraient conventionnellement dû le faire.

Conjuguées avec un redressement, certes modestes, des prix ainsi qu'avec un accroissement de la production réduisant l'incidence unitaire des frais fixes, ces mesures ont permis de diminuer le déficit global des dix filières en 1986/87, à environ 63 milliards de FCFA.

Les dispositions financières et les mesures prises pour chaque pays seront examinées en détail au chapitre III.

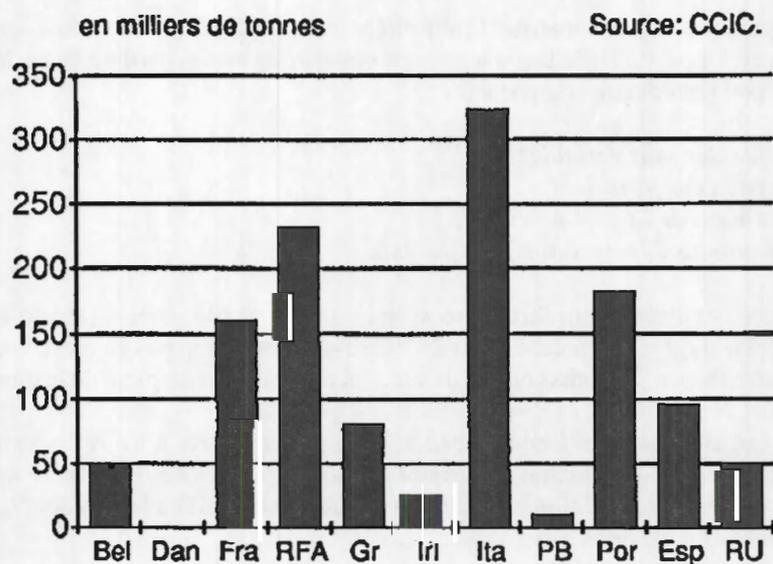
### 1.43. Les pays africains francophones face au marché européen.

#### 1.431. Provenance du coton usiné en Europe.

Tous les pays de la Communauté Economique Européenne (CEE) importent du coton ; l'Italie étant donné son très faible niveau de production est surtout importatrice, par contre en tant que producteurs l'Espagne et la Grèce sont concernés par l'organisation du marché et peuvent être alternativement importateurs ou exportateurs nets de coton.

Graphique 26 :

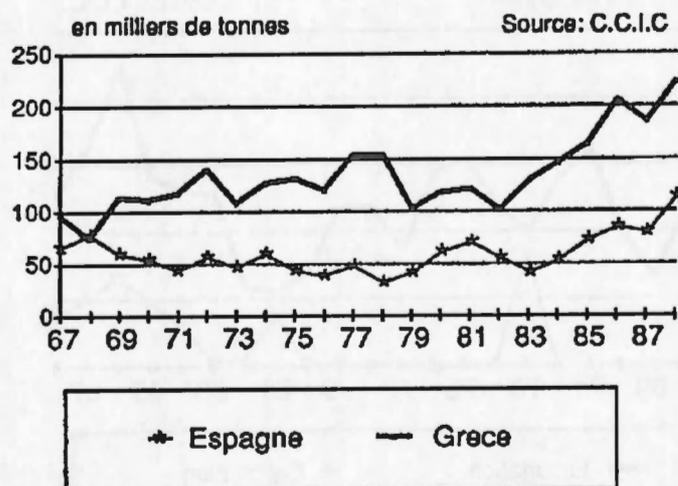
#### NIVEAU D'IMPORTATION DES PAYS EUROPEENS



1987/88

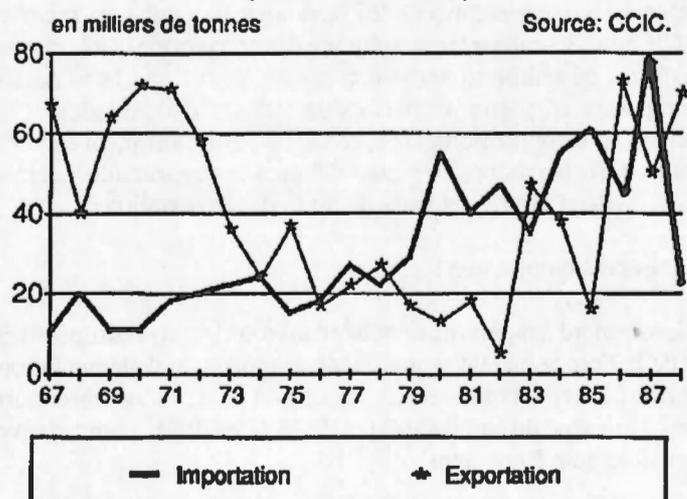
Graphique 27 :

**PRODUCTION DE LA GRECE ET DE L'ESPAGNE**  
(Evolution 1967/1988)

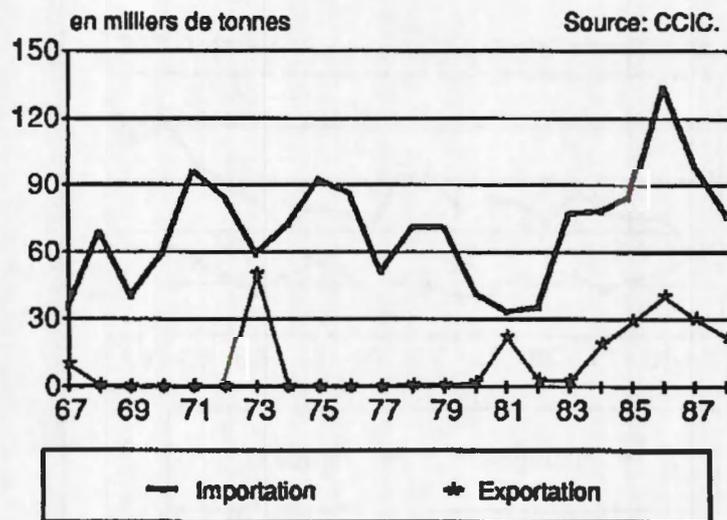


Graphique 28 :

**POLITIQUE COMMERCIALE GRECQUE**  
(Evolution 1967/1988)



Graphique 29 :  
**POLITIQUE COMMERCIALE ESPAGNOLE**  
 (Evolution 1967/1988)



Les pays européens constituent des débouchés traditionnels pour les exportations africaines, puisque, historiquement la production puis l'exportation du coton avaient pour objectif la satisfaction des besoins de l'industrie textile européenne.

En exportant vers les pays européens les pays africains qui sont membres du groupe des ACP, bénéficient par l'intermédiaire des conventions de Lomé successives du mécanisme de stabilisation des recettes d'exportations, le STABEX, qui permet de compenser en partie les baisses de recettes d'exportations (voir ci-dessus les conditions d'application). L'existence de ce mécanisme n'empêche pas les pays africains de rechercher de nouveaux débouchés en particulier vers les pays industrialisés du sud-est asiatiques (près de 50 % des exportations).

Le graphique ci-après montre que :

- l'Amérique Latine perd des parts de marchés dans tous les pays européens étudiés à l'exception de la France où elle se maintient, en raison de l'augmentation de la consommation de fibres par l'industrie locale. La part de la production exportée est de 40 % pour l'Amérique du sud en 1970 et de 18 % en 1986, pour un niveau de production sensiblement équivalent ;

- Deux des plus gros producteurs voient leurs parts de marchés progresser entre les deux périodes sur tous les marchés étudiés. En considérant la moyenne sur chacune des deux périodes, la production des Etats-Unis a augmenté de 13 % (environ de 2,4 millions de tonnes à 2,8 millions de tonnes) et, en dehors du marché italien, l'augmentation des parts de marchés est supérieure à l'augmentation de la production. La progression des parts de marchés dans les pays européens n'est donc pas le fait de tous les clients des Etats-Unis et montre une ouverture aux importations en provenance des Etats-Unis.

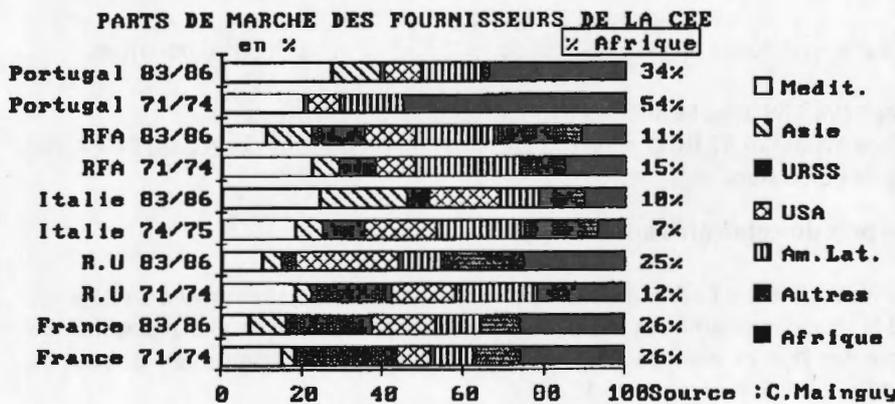
Habituellement la Chine autoconsomme pratiquement la totalité de sa production. Les excédents qu'elle a exportés en 1985/86 et 1986/87 sont venus bouleverser les données du marché international et sont probablement le résultat des ajustements de politiques internes (introduction de nouveaux systèmes de commercialisation et de prix). Ce phénomène explique seulement en partie l'évolution de la part asiatique à laquelle le Pakistan a régulièrement et de plus en plus contribué sur tous les marchés européens -ses exportations ont été multipliées par six entre 1970 et 1986).

- La chute des importations en provenance d'URSS en 1984/85 est liée au "scandale ouzbek". Les chiffres ayant été falsifiés, l'URSS s'est trouvé avec beaucoup moins de coton réellement disponible que ne le laissaient supposer les prévisions. D'où la nécessité de suspendre les exportations (excepté envers certains états) de façon à ne pas trop réduire la production locale de textile ;

- les pays méditerranéens perdent des parts de marchés entre les deux périodes étudiées sur les marchés européens (sauf en Italie et au Portugal). Les évolutions concernent plus l'Egypte et la Turquie que la Grèce et l'Espagne dont les volumes exportés sont bien moindres.

- les parts de marchés de l'Afrique sont en progression ou se maintiennent excepté en RFA et au Portugal. L'évolution est assez différente suivant les pays. La progression annuelle des exportations de l'Afrique francophone se situe aux environs de 8 % entre 1970/71 et 1988/89 et de 16 % pour les pays d'Afrique de l'Ouest.

Graphique 30 :



Depuis 1981 pour la Grèce et 1986 pour l'Espagne, de nouvelles perspectives se présentent dans le secteur cotonnier. L'entrée dans la Communauté Economique Européenne les met face à une nouvelle organisation du marché, et à une restructuration du secteur, qui vont leur fournir les moyens d'augmenter la production. La Politique Agricole Commune étant, "si ces deux pays doivent augmenter leurs exportations c'est avant tout vers les autres pays de la Communauté qu'elles se dirigeront" ! Il est donc légitime de se demander si ces nouvelles conditions ne risquent pas à terme de poser la Grèce et l'Espagne comme de nouveaux concurrents pour ceux qui fournissent déjà les pays européens, en particulier pour les pays africains.

#### 1.432. Comparaison des prix du coton européen et du coton africain.

##### **Le prix du coton européen.**

Chaque année la CEE fixe le prix objectif du coton non égrené qui se décompose en :

- un prix mondial du coton non égrené (déterminé par calculs des services de la CEE car il n'existe pas de prix mondial de ce produit qui n'est pas échangé)
- une aide de la CEE.

Remarque : l'aide est déterminée pour un montant de production estimé d'après les déclarations des pays bénéficiaires. Si le montant de production effective est finalement supérieur au montant de production estimé, la répartition de l'aide se fait au prorata du prix objectif réel.

Calcul d'un prix comparable à celui des pays africains (en Francs CFA/kg) :

Le prix objectif du coton-graine après correction égal 90,259 ECU pour 100 kg.  
Hypothèses pour 1987/88 : - 1 ECU = 7 FF = 350 FCFA

- le rendement à l'égrenage est 35 %

Nous avons donc : un prix objectif de 902,59 FCFA par kg de coton fibre.

Pour 1988/89 avec les mêmes hypothèses mais après correction.

Nous avons 76,82 ECU pour 100 Kg, soit un prix objectif de 768,20 FCFA par kg de coton fibre.

##### **Le prix du coton africain.**

La rentabilité des filières africaines comme celle des filières européennes dépend de la structure interne des coûts, de la productivité et de façon plus pressante que pour les filières européennes (ne disposant pas d'une organisation de marché similaire) du cours mondial du coton.

- Les règles qui régissent les échanges ne sont pas les mêmes pour ces deux groupes de pays.

Si on compare les prix calculés ci-dessus, les différences sont bien entendu considérables.

En 1987/88, le prix objectif du coton européen se situe aux environs de 900 FCFA/Kg, alors que le prix de revient moyen pondéré africain est approximativement de 530 FCFA/kg.

Toutes les exportations se sont faites au cours mondial moyen de 435 FCFA/kg. Pour les pays africains la conséquence des écarts avec le cours mondial est un déficit pour la filière. Pour les pays européens, même si on observe une tendance à la baisse du prix objectif (depuis 1986/87), il reste nettement supérieur au prix mondial.

- Les objectifs sont également différents pour ces deux groupes de pays. 90 % de la production africaine de coton est exportée alors que les pays européens en consomment une part non négligeable (27,3 % de production annuelle moyenne exportée par la Grèce de 1984/85 à 1986/87 et 29,6 % sur la même période pour l'Espagne).

Compte tenu des mesures prises par la CEE envers le coton depuis 1981, la production européenne a été stimulée (57 % d'augmentation de la production entre 1981/82 et 1986/87 pour la Grèce ; pour l'Espagne il est encore un peu tôt pour juger des effets).

La création d'une organisation commune de marché pour le coton crée des conditions favorables à un développement de la production et donc potentiellement des exportations mais actuellement les quantités exportées par la Grèce et l'Espagne restent faibles et il semble que les pays européens (l'Espagne suivra probablement la même voie que la Grèce) attendent plus de l'Europe pour le textile (suppression des barrières douanières en 1993) que pour le coton.

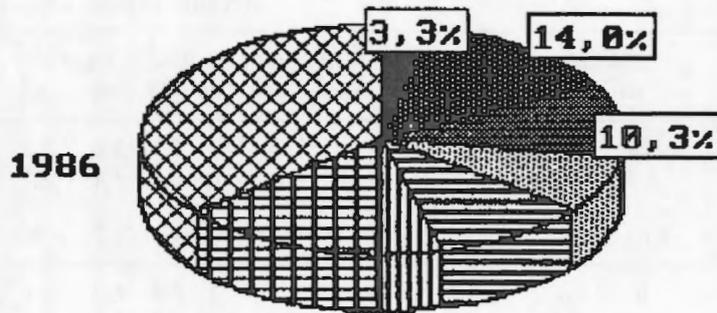
Deux perspectives semblent se dessiner pour les exportations de fibres africaines en dehors des exportations vers les pays européens :

- Que ce soit pour répondre aux craintes de concurrence sur ce marché par les pays européens producteurs ou par d'autres, les pays africains ont orienté depuis déjà quelques années, une part de plus en plus importante de leurs exportations vers les pays asiatiques.

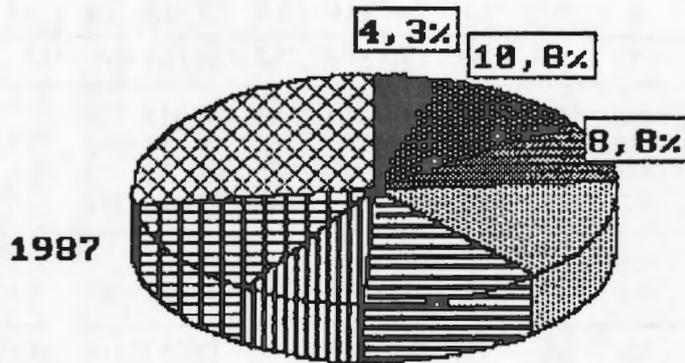
- La deuxième, actuellement peu répandue, plus porteuse mais avec de nombreux problèmes à résoudre, serait, à l'image des pays européens mais également de certains pays africains de transformer sur place une matière première qui fournirait alors un produit exportable ou non mais pourvoyeur d'une valeur ajoutée appréciable.

Graphique 31 :

**PROUENANCE DES IMPORTATIONS DE FIBRE  
DE LA CEE EN 1986 ET 1987**



CEE: Italie, Belgique, R.U, France, RFA, Espagne et Grèce.



Source: Cotlook.

■ CEE	■ Zone Franc	■ ACP
■ USA	■ URSS	■ Chine
■ Pakistan	■ Autres Pays	

Tableau 32 :  
**PROVENANCE DES IMPORTATIONS DE FIBRE  
DES PAYS DE LA C.E.E**  
Années 1986 et 1987

(En milliers de tonnes)

	ITALIE		BELGIQUE		PORTUGAL		RU		FRANCE	
	86	87	86	87	86	87	86	87	86	87
Espagne	3,8	2,9	n	n	4,1	7,4	1	0,9	5,6	3,3
Grece	6,5	20	0,9	2,1	0	n	n	0,7	1,1	2,7
C.E.E	10,3	22,9	1	2,1	4,1	7,4	1	1,6	6,7	6
Burkina faso	0	0	0,6	1,8	0	1,6	2	0,8	6,3	7,6
Côte d'Ivoire	2,3	1,4	n	0	17,8	13,3	1,4	0,9	8,7	6,3
Guinée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mali	0	0	2,4	1,2	1,3	3,8	3,7	6,8	9,4	5,5
Niger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	0	0	0,6	0	0	0	1	0,3	0	0
Togo	1,5	0	0,3	0	7,9	8,3	0,3	n	3,3	1,7
Cameroun	1,5	3,1	3,6	2,4	0	1,8	1,6	2,2	5,1	5,1
Centrafrique	0	0	0,2	0	0	0	0	0	5,1	4,3
Tchad	0	0	2,4	1,6	13,9	9,6	3,3	1,8	2,8	2,4
<b>Total 10 pays</b>	<b>5,3</b>	<b>4,4</b>	<b>10</b>	<b>7,3</b>	<b>40,8</b>	<b>38,5</b>	<b>13,3</b>	<b>12,9</b>	<b>40,6</b>	<b>32,8</b>
USA	27,3	58,2	3,9	2,7	5,1	15,1	9	11,5	12,1	30,3
URSS	18,5	26,8	6,5	5,8	2	1,7	5	6	48,1	72,5
Chine	10,6	28,7	n	n	4,5	14,5	1,7	3,2	1,1	0,8
Pakistan	36,5	46,4	15,2	18,5	25,8	26,3	5,3	4,6	10,5	7,4
ACP HORS Zone Franc	46,5	38,2	2	4,1	27,7	37	4,5	3,5	3,6	3,8
Autres Pays	122	105	11	10,5	60,2	36,5	12	11,2	40	24,5
<b>Total Importation</b>	<b>277</b>	<b>330</b>	<b>49,6</b>	<b>51,2</b>	<b>170</b>	<b>177</b>	<b>51,9</b>	<b>54,4</b>	<b>163</b>	<b>178</b>

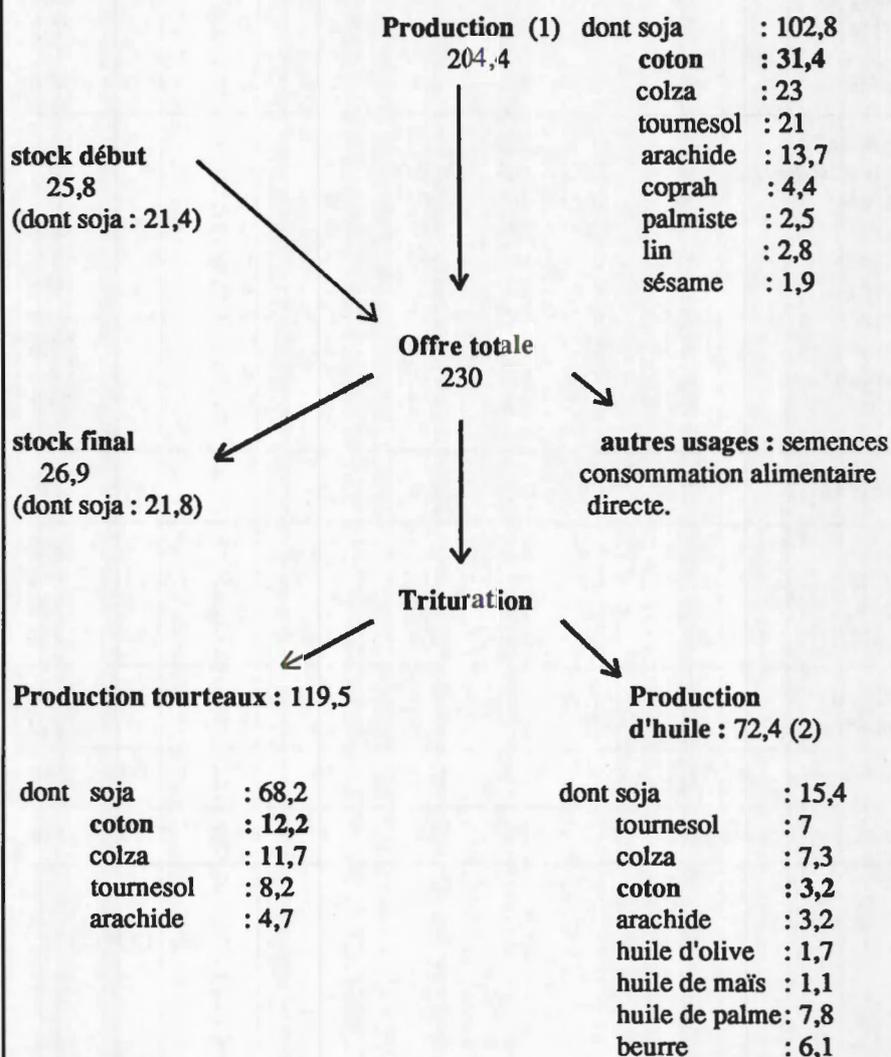
Source : COTLOOK

(suite)

	RFA		ESPAGNE		GRECE		TOTAL	
	86	87	86	87	86	87	86	87
Espagne	3,6	3,4	0	0	4,5	0,3	22,5	18,1
Grece	5,7	9,8	0	1,1	0	0	14,4	36,5
C.E.E	9,3	13,2	0	1,2	4,5	0,3	36,9	54,6
Burkina faso	2,6	0	2,1	2,1	0	0	13,6	13,8
Côte d'Ivoire	4	7,9	0,9	n	0	0	35	30,2
Guinée	0	0	0	0	0	0	0	0
Mali	7,6	5,6	2,6	3,6	0	0	27	28,4
Niger	0	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	0	0	0	0,2	0	0	1,6	0,5
Togo	2,4	0	0,5	2,5	0,3	0	16,4	12,6
Cameroun	8,3	10,8	0	0,3	0	0	20,2	25,8
Centrafrique	2,4	0	0	0	0	0	7,7	4,3
Tchad	8,4	8,6	4,8	1,2	0	0	35,6	25,1
<b>Total 10 pays</b>	<b>32,8</b>	<b>32,9</b>	<b>10,9</b>	<b>9,9</b>	<b>0,3</b>	<b>0</b>	<b>157</b>	<b>139</b>
USA	23,7	55,6	5,3	11,5	5	5	91,5	190
URSS	32,9	44,2	n	0,1	n	0	113	157
Chine	13,7	18,6	13,5	37,5	0,5	0,1	45,6	104
Pakistan	28,1	30,8	26,6	39,3	10,4	1	158	175
<b>ACP HORS</b>								
Zone franc	23,4	18,5	6,7	5,9	0,1	1,3	115	112
Autres pays	71,6	81,4	42,3	42,2	40	37,1	399	348
<b>Total Importation</b>	<b>239</b>	<b>295</b>	<b>105</b>	<b>148</b>	<b>61</b>	<b>45,9</b>	<b>1116</b>	<b>1280</b>

Source: COTLOOK.

**LA FILIERE MONDIALE DES PRINCIPAUX  
OLEO-PROTEAGINEUX  
EN 1987 - 1988**  
(en millions de tonnes) d'après OIL WORD.



(1) comprend les dix principales graines oléagineuses : soja, colza, tournesol, coton, arachide, coprah, sésame, noix de palmiste, lin, ricin.

(2) en équivalent huile pour dix sept huiles et corps gras.

## **2. LA GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS OLEAGINEUX.**

Principalement destinée à la production de fibre, la culture cotonnière présente également des débouchés sur le marché des oléagineux. La production de graines, qui représente 12 % de la production mondiale des oléagineux joue un rôle conséquent dans l'alimentation du bétail et pourrait prendre progressivement place dans l'alimentation humaine (coton sans gossypol).

Le coton est actuellement la deuxième source de protéine végétale après le soja avec 15 % de la production mondiale de tourteaux, et 7 % de celle de l'huile.

### **2.1. LE COTON DANS LE MARCHÉ MONDIAL DES OLEAGINEUX.**

Depuis une trentaine d'années, le développement des échanges multilatéraux a généralisé l'accès à tous les oléagineux. De plus, de nouvelles techniques ont permis de modifier les molécules d'acide gras qui caractérisaient jusque là les huiles de chaque origine.

Avec le développement des élevages de type industriel, le soja a connu un essor considérable : négligé jusque-là car pauvre en huile, il se trouve actuellement prépondérant sur le marché mondial par sa forte production en tourteaux.

Photo n°9 :

**Tableau 33 :EVOLUTION DE L'IMPORTANCE DES PRINCIPAUX OLEAGINEUX DANS LA PRODUCTION MONDIALE (en % de la production mondiale en 1972/73 et 1987/88)**

	GRAINES		TOURTEAUX		HUILES	
	1972/1973	1987/1988	1972/1973	1987/1988	1972/1973	1987/1988
SOJA	46	51	57	66	29	33
COTON	21	15	17	12	11	7
ARACHIDE	9	7	6	5	10	7
TOURNESOL	9	7	6	5	10	15
COLZA	6	11	7	12	10	16
PALME	-	-	-	-	7	17

SOURCE: USDA, OILWORLD.

A l'heure actuelle, le soja et le palmier à huile déterminent le commerce mondial des huiles et oléagineux (30 % chacun). Avec le tournesol, le colza et le coprah on atteint presque 90 % de la production. Les deux derniers des sept principaux oléagineux : le coton et l'arachide, sont essentiellement consommés dans leur pays de production : 10 % de leur production seulement sont exportés et ils ne comptent que pour 2 à 3 % des échanges internationaux des huiles et oléagineux.

### 2.11. La graine de coton.

La production mondiale de graines de coton a considérablement augmenté. De 1961/62 à 1987/88, elle est passé de 18 à 30 millions de tonnes, soit une augmentation de 66 %.

On note toutefois une diminution de la part de la production de graine de coton dans le marché des oléagineux : en 1972/73 elle représentait 21 % de la production mondiale, en 1987/88 elle ne représente plus que 15 % du fait de la concurrence qu'exercent sur le marché mondial les autres oléagineux (tournesol, colza, sésame).

Six pays, (Chine, USA, URSS, Inde, Pakistan, Brésil) se partagent les 3/4 de la production mondiale. La Chine, premier producteur depuis 1982, détient 25 % de la production mondiale. Vient ensuite les Etats-Unis, qui depuis 1983/84 connaît une relance avec une augmentation de sa production de 25 % entre 1983/84 et 1987/88. Les Etats-Unis portent leur part à 16 % devant, l'URSS (14 %), l'Inde (9 %), le Pakistan (9 %) et le Brésil (5 %).

## 2.12. L'huile de coton.

La production mondiale d'huile de coton s'est élevée de 2,5 à 3,5 millions de tonnes de 1961 à 1987/88 soit 11 % de la production de graines de coton. Sa part dans la production mondiale d'huile tend à se réduire (8 % dans les années 60 contre 4 % en 1987/88). Cette régression s'explique en partie par la percée des huiles de colza et de tournesol qui représente chacune 10 % de la production totale d'huile.

## 2.13. Les tourteaux de coton.

La production mondiale de tourteaux de coton est passée de 8 millions de tonnes en 1961/62 à environ 13 millions de tonnes en 1987/88, soit 42 % de la production de graines de coton.

Sa part dans la production mondiale ne représente plus que 12 % en 1987/88, alors qu'elle s'élevait à 21 % en 1972/73.

Le coton est la deuxième source de protéines végétales après le soja qui représente 60 % des tourteaux produits dans le monde.

Les 3/4 de la production de tourteaux de coton sont assurés par la Chine (30 %), l'Inde et l'URSS (12 % pour chacun des deux pays), les Etats-Unis (11 %) et enfin le Pakistan (9 %).

Photo n°10 :

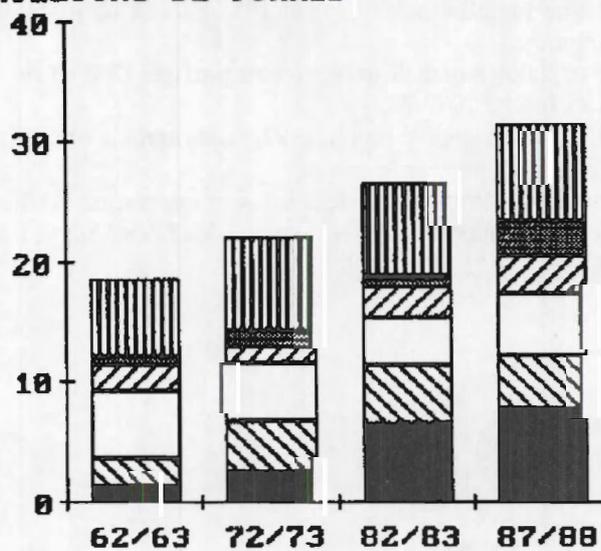
## 2.2. LES GRANDS COURANTS D'ECHANGES INTERNATIONAUX.

### 2.2.1. Les échanges de graines de coton.

Graphique 32 : PRODUCTION ET ECHANGES DE GRAINES DE COTON

#### PRODUCTION DE GRAINES DE COTON

MILLIONS DE TONNES



Source : Oil World.

▨ AUTRES PAYS

▩ PAKISTAN

▧ INDE

□ ETATS-UNIS

▤ URSS

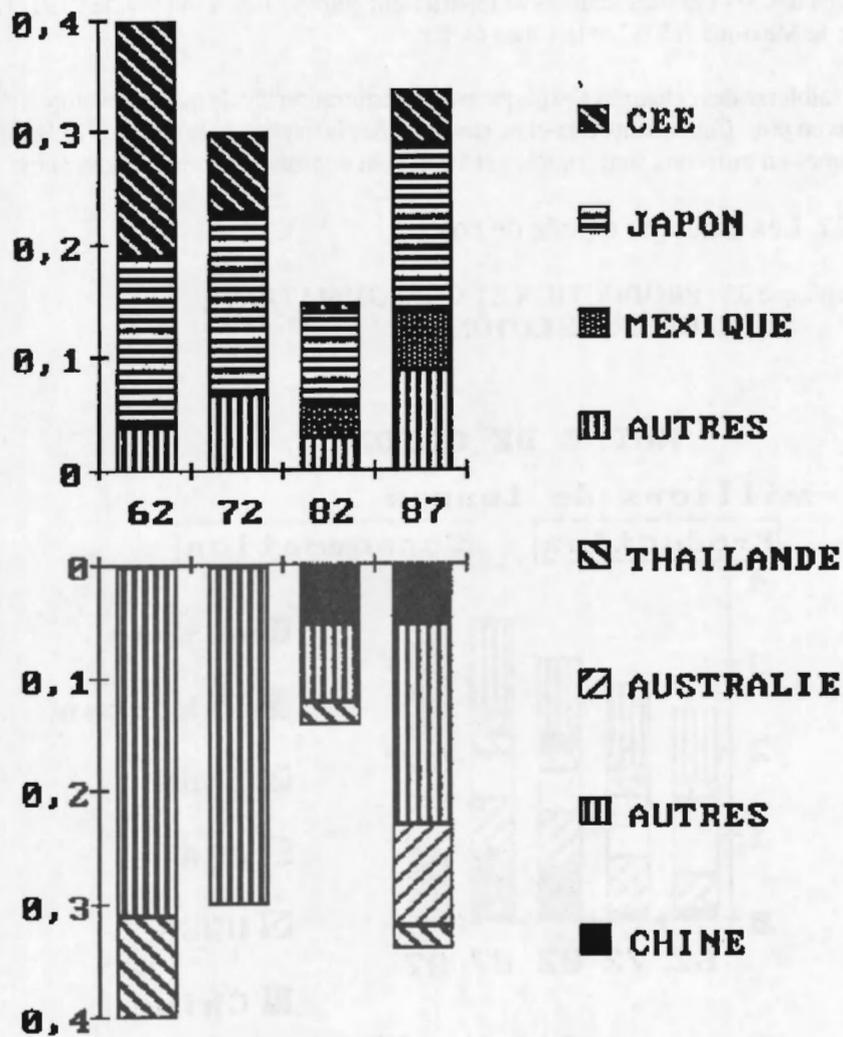
■ CHINE

Graphique 32 : (suite)

## GRAINES DE COTON

importation

millions de tonnes



exportation

Le volume des échanges mondiaux est très faible, avec 340 000 tonnes de graines échangées, il ne représente que 1 % de la production totale. On assiste à une diminution des échanges depuis 1960 (1,8 %) malgré une reprise en 1979/80. Cette tendance à la baisse s'explique en particulier par l'intérêt qu'ont les pays à triturer localement leurs graines.

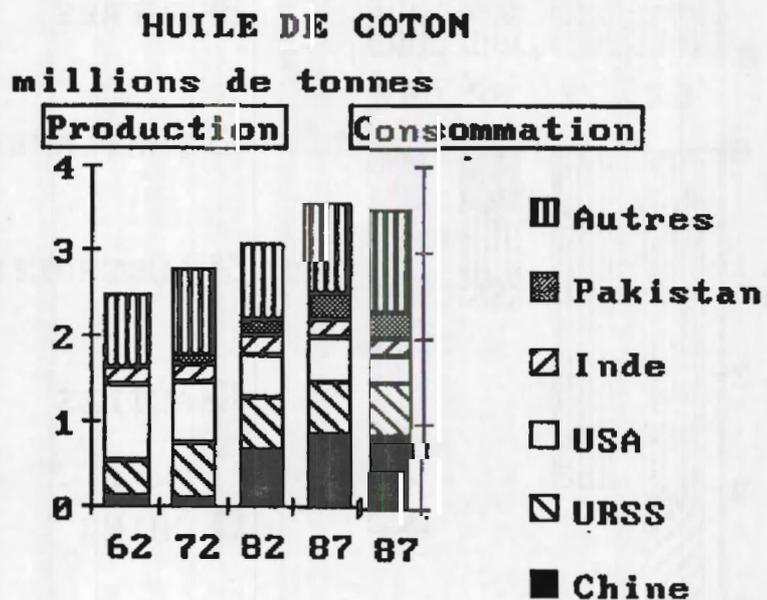
- Les 3/4 des exportations de graines sont assurées par l'Australie (26 %), la Chine (15 %), les USA (14 %), le Bénin (11 %) et la Thaïlande (6 %).

- Plus des 3/4 des importations se répartissent entre le Japon (44 %), la CEE (15 %), le Mexique (15 %) et le Liban (8 %).

La faiblesse des échanges s'explique par une trituration locale qui se développe de plus en plus. Cependant celle-ci ne concerne pas la totalité de la récolte : 77 % des graines en moyenne sont triturées et 10 % sont conservées pour les semences.

## 2.22. Les échanges d'huile de coton.

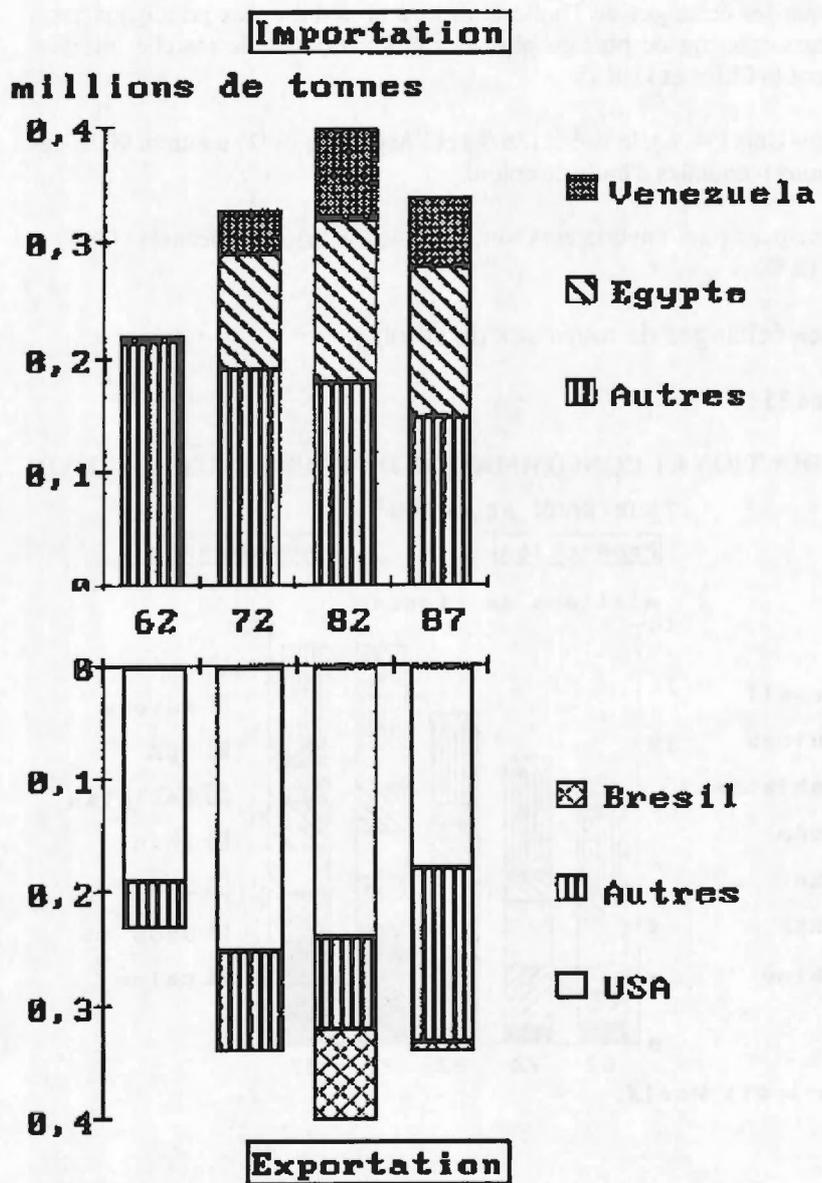
Graphique 33 : PRODUCTION ET CONSOMMATION D'HUILE DE COTON



Source : Oil World.

Graphique 34 : IMPORTATION ET EXPORTATION D'HUILE DE COTON

HUILE DE COTON



Source: Oil World.

- Les échanges sont faibles en volume (340.000 tonnes en 1987/88), mais assez élevés en valeur relative puisqu'ils représentent environ 10 % de la production mondiale d'huile de coton. Après avoir connu un essor entre 1974 et 1981, il semble que les échanges de l'huile tendent à se réduire, les principaux producteurs écoulant de plus en plus leur production sur le marché intérieur notamment la Chine et l'URSS.

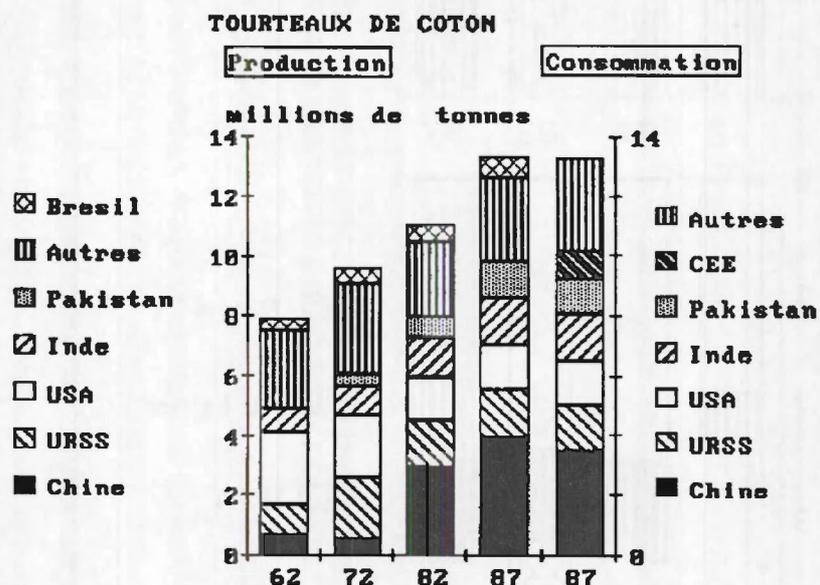
- Les Etats-Unis (54 %), le Brésil (26 %) et l'Argentine (9 %) assurent 90 % des exportations mondiales d'huile de coton.

- Les principaux pays importateurs sont l'Egypte (38 %), le Venezuela (17 %) et le Japon (9 %).

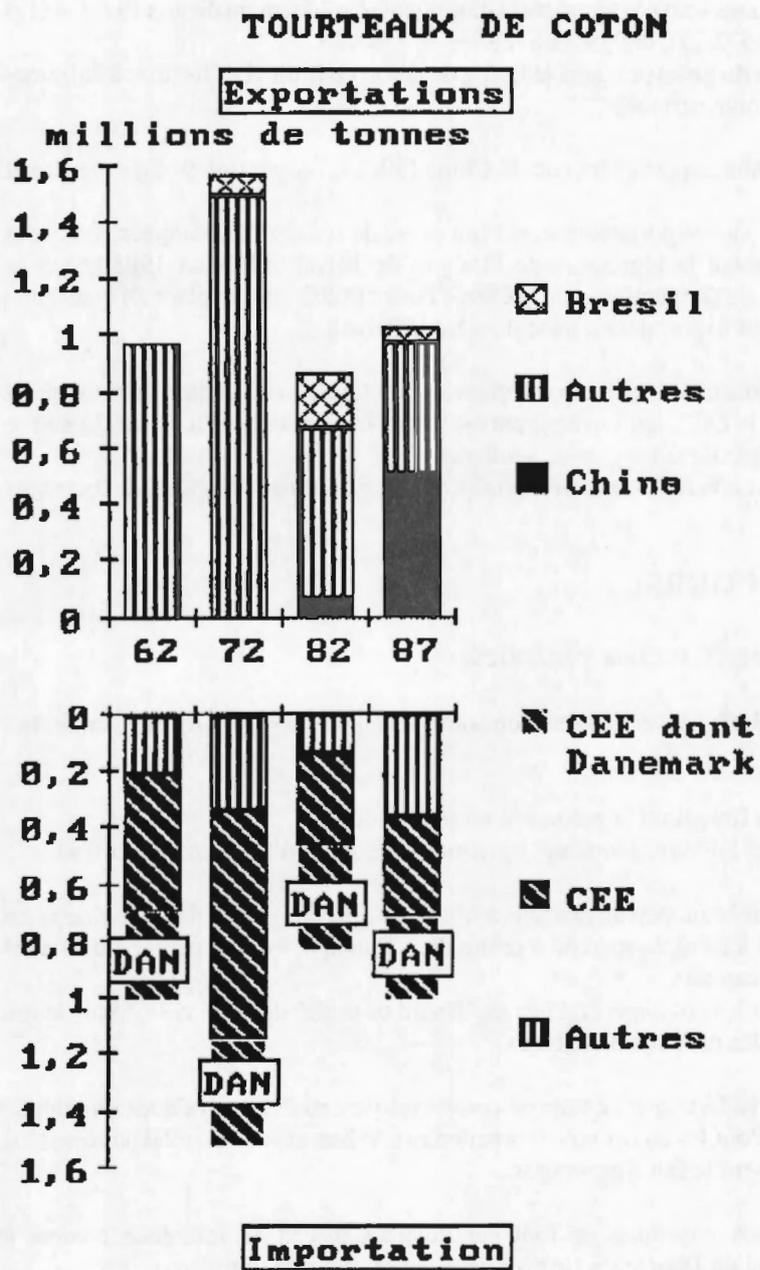
### 2.23. Les échanges de tourteaux de coton.

Graphique 35 :

#### PRODUCTION ET CONSOMMATION DE TOURTEAUX DE COTON



Graphique 36: EXPORTATION ET IMPORTATION DE TOURTEAUX



Source: Oil World.

En 1987/88, le volume des échanges internationaux a atteint près d'un million de tonnes, soit 7,5 % de la production totale de tourteaux de coton.

Les transactions sont négligeables et diminuent régulièrement depuis 1973/74 (1,5 million en 1972/73), malgré une reprise en 1985/86.

La présence du gossypol dans la farine de coton en limite l'utilisation à l'alimentation des polygastriques.

Les principaux exportateurs sont la Chine (50 %), l'Argentine (9 %) et le Brésil (5,5 %).

La part des pays exportateurs a varié au cours de ces dernières années, avec tout particulièrement la régression de l'Inde et du Brésil (12 % en 1985/86) et la progression de l'Argentine et de la Côte d'Ivoire (4,5 %) qui se place au quatrième rang des pays exportateurs, juste derrière le Brésil.

- l'Europe constitue le principal demandeur de tourteaux de coton et notamment les pays de la CEE, qui concentrent 64 % des importations. La Corée du sud se situant au deuxième rang, avec seulement 7 %.

La Chine est à la fois le premier producteur et exportateur mondial de tourteaux de coton.

## 2.3. LES COURS.

### 2.3.1. Caractéristiques générales.

Le marché des huiles et tourteaux du coton dépend de l'évolution de deux marchés disjoints :

- celui de la fibre dont la graine est un sous-produit,
- et celui des huiles et tourteaux substituables au coton (soja en particulier).

Comme pour beaucoup de produits agricoles, le prix physique des oléagineux est subordonné à celui du marché à terme dont Chicago, avec la percée du soja est devenue la capitale.

Chaque jour les cotations établies au "Board of trade" de cette ville donne le ton au marché des produits oléagineux.

On peut considérer que ce marché couvre les potentialités physiques du marché américain. Pour les autres marchés nationaux, le lien avec le marché physique est principalement le fait d'arbitrages.

Des cotations physiques se font sur diverses places de référence comme à Rotterdam et au Danemark (le plus gros importateur de tourteaux).

## 2.32. Evolution des cours.

Dans la période 1970/1985, les cours ont connu une forte baisse. C'est ainsi que les deux produits leaders (huile de soja et de palme) ont perdu un tiers de leur valeur, tombant de 700 à 800 dollars la tonne à moins de 500. Cette baisse s'explique par les excédents, par la concurrence d'huiles substituables, et par des produits concurrents du tourteaux employés en alimentation animale (céréales notamment). Ces facteurs ont donc pesé sur le coton comme sur les autres oléagineux. La baisse du dollar ainsi que la restriction des échanges internationaux n'ont fait qu'accentuer ce phénomène. Cependant, ces dernières années, et notamment à partir de 1987/88 on assiste à un redressement des cours.

Il est difficile de prévoir des tendances à moyen ou long terme, vu l'instabilité qui caractérise le marché des oléagineux et l'influence que peuvent avoir sur les prix les nouvelles politiques agricoles (en février 1988, les Etats-Unis ont mis en place un programme connu sous le nom de E.E.P. (Export En lancement Programme), qui fonctionne selon le même principe que le "Déficiency payments" et qui a pour but de promouvoir l'exportation des huiles de soja).

De plus l'on observe de nombreux mouvements spéculatifs sur le marché des oléo-protéagineux. Toutefois les prévisions de l'United State Department of Agriculture sont optimistes et laissent envisager une orientation à la hausse du complexe oléo-protéagineux à l'horizon 1990/2003, et par là même du marché du coton-oléagineux. Les prix de l'huile devraient connaître une hausse mais moins nette que celle des tourteaux. La tendance actuelle devrait donc se poursuivre.

Tableau 34 : PRIX A LA PRODUCTION (en \$ US par tonne).

ANNEES	HUILE		TOURTEAUX	
	COTON	COT/SOJA	COTON	COT/SOJA
1977/1978	630	52	161	-43
1980/1981	666	126	226	-47
1984/1985	763	138	99	-56
1985/1986	513	136	115	-68
1986/1987	491	167	138	-53
1987/1988	583	140	159	-95
1988/1989	561	130	166	-118

Sources : Oil World

Huile : Cif Rotterdam

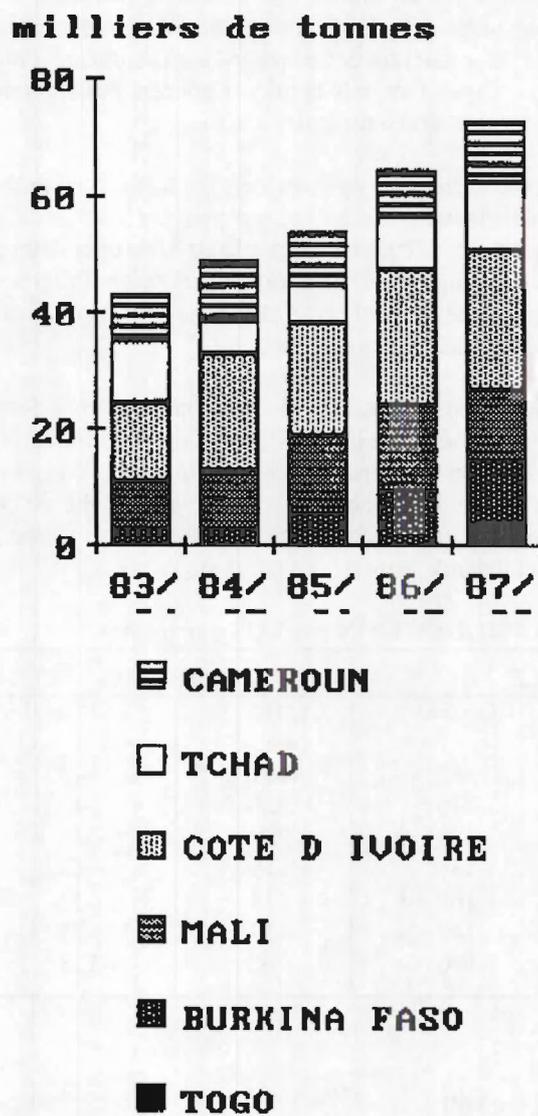
Vis à vis soja : Dutch, Fob, Ex Mill

Tourteau : Extraction Peller : 43% Cif Danemark/UK

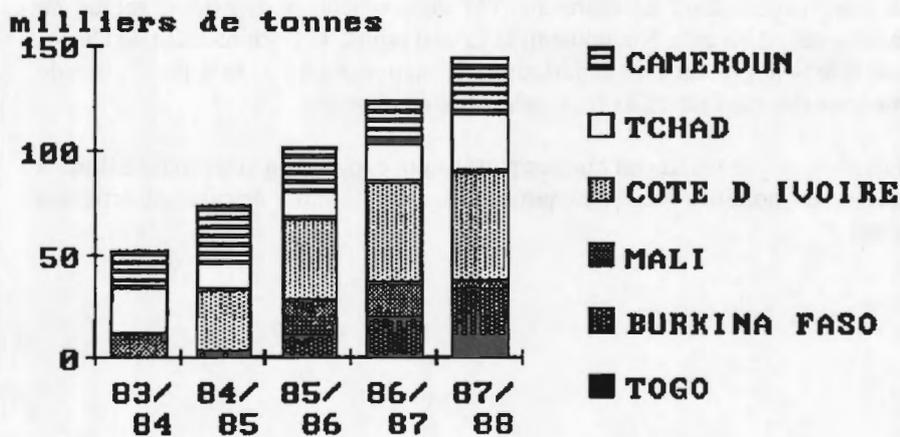
Vis à vis soja : Soya Meal, 44% Cif Rotterdam

## 2.4. PLACE DES DIX PAYS AFRICAINS FRANCOPHONES.

Graphique 37 : PRODUCTION D'HUILE DE COTON



Graphique 38 :

**PRODUCTION DE TOURTEAUX DE COTON**

La production annuelle de graine de coton dans ces dix pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale se situe ces dernières années à environ 550.000 tonnes. Mais 400.000 tonnes seulement sont triturées.

En 1987/88, ont été produit 72.395 tonnes d'huile et 174.167 tonnes de tourteaux de coton et aliments du bétail soit respectivement 2 % et 1 % des productions mondiales.

Ces productions bien qu'en hausse ces dernières années demeurent marginales sur le marché du coton-oléagineux.

La Côte d'Ivoire avec 33 % de la production d'huile et tourteaux de coton se place au premier rang des pays producteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Depuis 1983/84, la production a augmenté de 80 %. Viennent ensuite le Mali (17 %) et le Tchad (16 %) qui a connu une évolution irrégulière (après une phase de régression brutalement amorcée en 1984/85, sa production a dépassé le niveau atteint en 1983/84 avec 11.753 tonnes d'huile en 1987/88).

Le Burkina Faso a doublé sa production en deux ans (11.084 tonnes d'huile en 1987/88) et c'est dans ce pays qu'on enregistre les meilleurs rendements en huile brute (19,50 %).

En général les pays africains ne sont pas importateurs de produits dérivés du coton, mais la Côte d'Ivoire importe des graines de coton ( 6000 en 1987/88 ); et Madagascar importe de l'huile de coton (8.000 tonnes en 1987/88)

En revanche, certains pays occupent une place non négligeable sur le marché mondial des graines et des tourteaux. Avec notamment, la "percée" du Bénin et du Togo qui occupent respectivement les quatrième et sixième places en tant qu'exportateurs de graines de coton, et la Côte d'Ivoire qui se situe au quatrième rang des pays exportateurs de tourteaux. On observe une participation accrue de certains pays africains. Notamment, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Cameroun et le Sénégal, dans les exportations de tourteaux ; 50 % de la production de tourteaux des pays africains francophones sont exportés.

Mais n'est-ce pas paradoxal que ces pays soient exportateurs de produits dont la richesse en protéines végétales pourrait couvrir certains besoins alimentaires locaux ?

Photo n°11 : coupes de graines de coton  
a : sans glandes  
b : avec glandes

### 3. CONCLUSION :

Le marché mondial du coton est loin d'être régi par le libre-jeu de la loi de l'offre et de la demande, d'une part, les décisions de plantations sont très largement influencées par les politiques agricoles. Les cas les plus marquants étant ceux de la Chine et des Etats-Unis mais aussi de la Grèce et de l'Espagne, d'autre part des mouvements spéculatifs viennent en biaiser les mécanismes.

Par ailleurs, de nombreux pays en voie de développement n'ont guère d'alternative sérieuse à la culture cotonnière et sont donc à la merci des évolutions du marché où les grands pays producteurs se présentent comme les véritables catalyseurs.

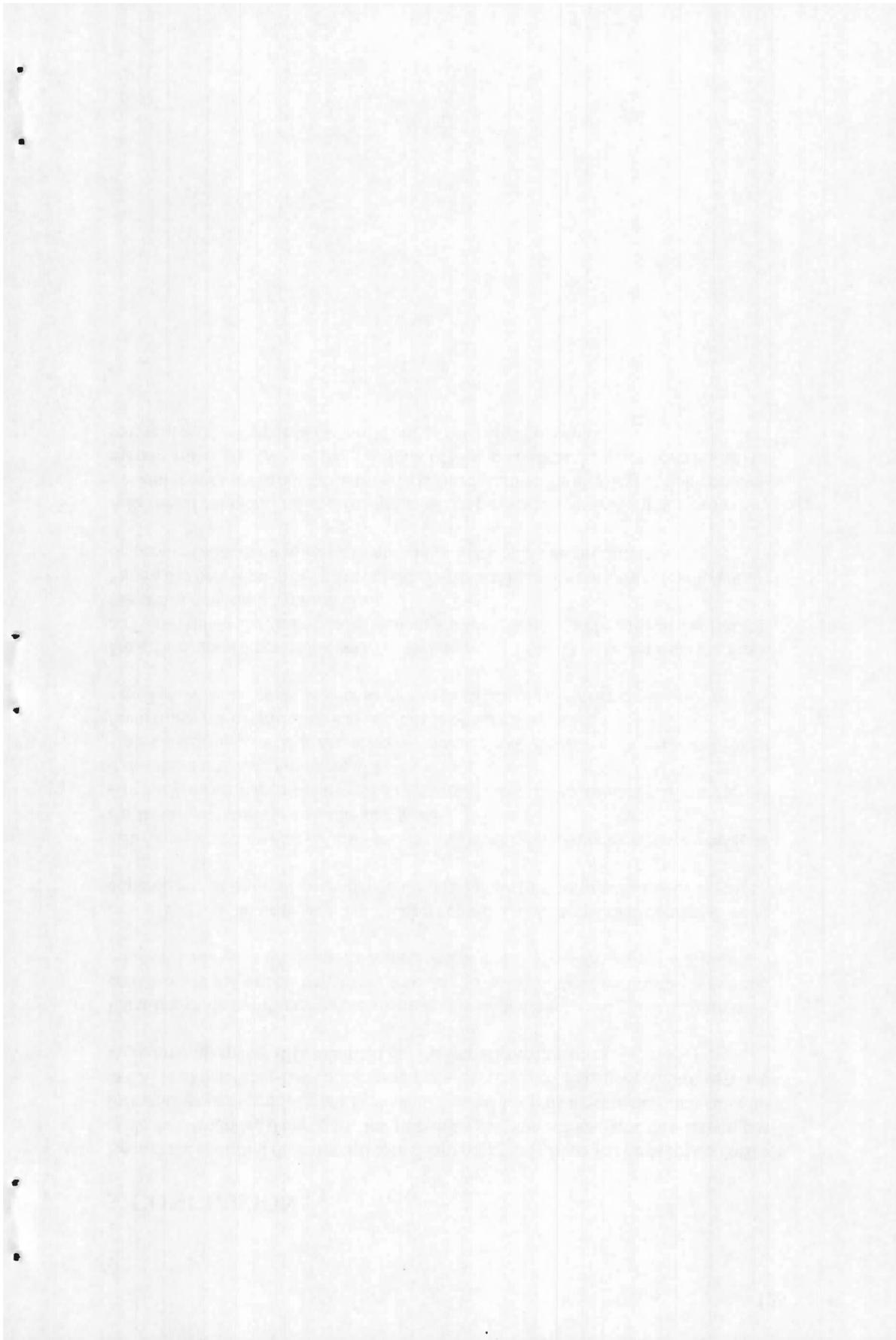
Les effets de la crise sur les filières coton en Afrique ont confirmé cette dépendance et ont mis en évidence des situations très contrastées notamment :

- au Sénégal, où un état de sous-production et de concurrence coton-arachide se traduisait par une surcapacité des usines,
- au Mali, où un dispositif de production saturé laissait peu de marge, à court terme à des économies significatives?
- au Cameroun, où il a été mis en évidence une structure de prix de revient favorisant les producteurs et ignorant les cours mondiaux,
- au Tchad pour lequel le prix de revient était devenu le plus élevé.

De même, sous d'autres aspects, les situations en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Bénin ou en Centrafrique reflétaient les spécificités de chacune des agricultures et des économies nationales.

Face à ces problèmes, ces pays ont dû réagir en tentant de conserver leur avantage de productivité et en maîtrisant au mieux leurs coûts de production.

A terme, et cela fera l'objet du chapitre VI, les pays africains francophones devront s'orienter vers une transformation de la fibre (industries textiles) et une consommation intérieure accrue des produits oléagineux issus du coton surtout si l'on parvient à développer la culture d'une plante sans gossypol.



COPIE DES NOTES DE LECTURE  
DE MICHEL GRIFFON

"COTON ET FIBRES TROPICALES 1988  
VOL. XLIII FASC. 1"

LE COTON EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE  
SITUATION ET PERSPECTIVES

SENEGAL - MALI - BURKINA FASO - NIGER - COTE D'IVOIRE - BENIN - TOGO  
CAMEROUN - CENTRAFRIQUE - TCHAD

## Notes de lecture Reading notes

### Le coton en Afrique de l'Ouest et du Centre. Situation et perspectives

Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Niger, Côte-d'Ivoire, Bénin, Togo, Cameroun, Centrafrique, Tchad.

Le groupe de travail pluridisciplinaire, constitué sous l'égide du Ministère de la Coopération, après la baisse drastique des cours du coton en 1985 et 1986, a traduit ses réflexions dans un ouvrage<sup>\*</sup> présenté les 19 et 20 octobre 1987 au Ministère de la Coopération en présence de M. le Ministre M. AURILLAC. Il nous a semblé important d'en présenter une analyse à toutes les personnes impliquées dans la filière coton.

La chute des cours internationaux du coton à partir de 1984 a frappé directement la production cotonnière des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces pays sont engagés depuis longtemps dans des politiques d'intensification de leur production. Les déficits financiers importants, qui ont résulté de cette crise pour la plupart des pays concernés, n'ont pas pu être absorbés par les systèmes de stabilisation nationaux ou le STABEX. Les filières cotonnières ont donc dû consentir de sévères économies de gestion. Dans certains cas, les surfaces semées ont dû être réduites. Dès lors, la question de l'avenir de la production cotonnière d'Afrique de l'Ouest et du Centre a été posée. Afin d'y répondre, les responsables de la coopération française ont suscité une réflexion approfondie sur l'analyse de la situation cotonnière africaine et son avenir. Cette réflexion a été menée par un groupe de travail comprenant :

- le Ministère de la Coopération ;
- la Caisse Centrale de Coopération Economique ;
- le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et en particulier l'Institut de Recherche du Coton et des Textiles Exotiques (IRCT)<sup>\*\*</sup> ;
- la Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT) ;
- la Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social (SEDES).

#### I. Bilan des filières coton en Afrique de l'Ouest et du Centre

1. La production a connu une progression importante. Elle a été multipliée par 7 entre 1970 et 1986. Cet accroissement est dû uniquement aux pays d'Afrique de l'Ouest (Mali, Côte-d'Ivoire, Burkina, Togo). Celle du bassin d'Afrique Centrale, en revanche, a stagné particulièrement au Tchad et en Centrafrique. En 1986, pour l'ensemble des pays concernés, la production dépasse 1 million de tonnes de coton-graine. Les pays voisins (Nigeria, Ghana, Guinée, Guinée-Bissao) ne représentent que 60 000 t environ.

2. Les surfaces ont peu varié (800 000 à 900 000 ha entre les années 1970 et 1980). En revanche, pour la même période, les rendements sont passés de 400 kg/ha à 1 000 kg/ha en moyenne. L'accroissement de productivité par hectare a

donc été important. De même, le rendement à l'égrenage est passé de 37,5 % à 40 %, ce qui est le résultat d'une politique réussie d'amélioration génétique et d'organisation industrielle. Ce bon résultat place l'Afrique de l'Ouest en leader à l'échelle mondiale (43 % en Côte-d'Ivoire).

3. C'est d'abord la CFDT qui a implanté la culture du coton à l'époque coloniale. Puis, peu à peu, des sociétés nationales d'économie mixte se sont substituées à la CFDT, laquelle a conservé des participations dans les sociétés cotonnières et des relations contractuelles, en particulier de fourniture d'assistance technique. Seul le Bénin fait exception. Ces sociétés cotonnières intègrent plus ou moins selon les cas les différents maillons de la filière : production, égrenage, huilerie, commercialisation. Elles ont souvent été progressivement chargées de la promotion de cultures vivrières, de programmes d'aménagement et d'investissement (mobilisation du crédit) ou de fonctions sociales. Elles n'intègrent jamais l'industrie textile, laquelle ne transforme qu'une faible partie des fibres de coton produites localement (sauf en Côte-d'Ivoire et au Niger). La commercialisation est principalement assurée par la Compagnie Cotonnière sur la base de relations de confiance anciennes. Certains pays commercialisent directement ou utilisent totalement, ou en partie, les services de courtiers (Bénin, Cameroun, Côte-d'Ivoire). Les sociétés cotonnières gèrent de nombreux projets financés par les aides internationales (BIRD, CCCE, FED, FAC). Le volume de leur chiffre d'affaires (achat des intrants et du coton) est important et intéresse au premier chef les banques locales.

4. Le succès du coton auprès des producteurs tient beaucoup à la sécurité d'écoulement du produit et à son prix garanti, fixé d'avance. A cela s'ajoute une bonne organisation de la vulgarisation et des approvisionnements en intrants. Aussi, les Etats sont-ils souvent tentés d'effectuer des prélèvements très importants sur la filière coton par le moyen de la fiscalité et des caisses de stabilisation. Dans certains pays, la filière coton constitue une véritable colonne vertébrale de l'économie. L'Etat peut alors être entraîné à utiliser les sociétés cotonnières et le compte de stabilisation-coton pour ses besoins propres.

5. Pour certains pays, le coton joue un rôle majeur dans les exportations. C'est le cas du Mali, du Burkina et du Tchad. Pour les autres, les exportations sont peut-être secondaires, mais la production cotonnière est primordiale pour l'économie de régions entières où elle constitue le revenu monétaire quasi exclusif d'une grande partie de la population. Aussi, le revenu agricole est-il un élément clé pour la production. Chaque pays a sa politique propre quant au revenu des producteurs et à la modernisation de la production. Ainsi, le Mali obtient-il une productivité élevée avec des prix d'achat bas ; le Cameroun tout au contraire maintient une productivité élevée avec des prix hauts. Dans tous les cas, le coton a permis aux exploitations agricoles d'accéder à des techniques nouvelles : fertilisation, traitements phytosanitaires, mécanisation et dans quelques cas motorisation. En ce sens, la production cotonnière a joué un rôle moteur dans le développement économique et technique de certaines régions. Elle contribue de plus en plus à favoriser l'émergence d'organisations professionnelles agricoles : groupements de producteurs, marchés autonomes du coton, mutualisation du crédit.

\* La Documentation Française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris CEDEX 07, 221 pages, 140 FF.

\*\* Georges Raymond, René Tourte et Michel Griffon, en particulier, ont collaboré à ces travaux ainsi qu'une équipe de chercheurs du Centre CIRAD à Montpellier, dont Mireille Bon, Anne Goujon et Caroline Ducros.

## II. La place du coton africain dans le monde

6. Le coton africain de la zone considérée représente 2 % de la production mondiale. Celle-ci est concentrée pour 60 % dans trois pays : la Chine, les USA et l'URSS. La production chinoise a très fortement augmenté à la suite de la libéralisation de l'économie. En 1985 et 1986, suite à la chute des cours, la production mondiale s'est réduite principalement en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'en Chine.

7. La consommation croît régulièrement. Elle est peu sensible aux variations du prix du pétrole et des dérivés textiles en polyester. Cependant, on observe une certaine sensibilité du marché cotonnier au prix de la fibre : la baisse des cours de la fibre polyester, pendant deux années, a légèrement stimulé les achats de coton textile. La surproduction de 1984-85 a provoqué une véritable explosion des stocks qui sont passés de 4,5 mois de consommation en 1984 à presque 8 mois en 1986.

8. Le commerce international du coton a connu des évolutions importantes dans la période historique récente. Les principaux producteurs historiques (Chine, USA, URSS, Inde) restent les principaux consommateurs et les principaux exportateurs, bien que leur part relative ait diminué. L'Afrique (zone étudiée) dans cet ensemble, avec 325.000 t en 1985-86 représente 7,4 % des exportations mondiales. Les USA avec 38 % dominent très largement le marché. Les pays importateurs étaient autrefois surtout européens. Peu à peu, la polarité des importations s'est orientée vers les nouveaux pays industrialisés d'Extrême-Orient (Corée, Hong Kong, Taiwan, Indonésie), mais aussi vers les pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Roumanie, Yougoslavie).

9. Les échanges s'effectuent surtout sur le marché au comptant (Liverpool, Tokyo, Brême, Le Havre). Cependant, les prix sont déterminés par le marché à terme de New York, seul marché à terme du coton dans le monde (New York Cotton Exchange : NYCE). L'indicateur de référence est l'indice « A de Liverpool outlook », moyenne de cotation de 5 qualités les moins chères parmi 10 qualités de coton de provenances diverses mais toutes du Strict Middling 1<sup>er</sup> 3/32 CAF Europe du Nord. La majorité des ventes du coton d'Afrique s'organise autour d'un bureau central géré par la CFDT et d'un agent de vente démarchant les filateurs et recevant une commission de 0,5 % de la valeur CAF. Le bureau central optimise les exportations des différentes sociétés cotonnières. Cette formule évite une concurrence inter-africaine et permet de présenter sur le marché un agent de vente de poids respectable. Deux pays (Tchad, Côte-d'Ivoire) ont cependant opté pour créer leur propre bureau de vente. Au plan international, le négoce est dominé pour 90 % par 16 grands groupes dont 8 sont américains et 5 japonais.

10. La comparaison des coûts de production du coton graine, bien que très difficile à réaliser, fait apparaître que le coton d'Afrique de l'Ouest, et dans une moindre mesure d'Afrique Centrale, a un coût d'un ordre de grandeur au plus équivalent à celui des pays d'Asie, et assez inférieur à celui de l'Amérique du Nord, de l'Europe du Sud et du Moyen-Orient. Les données de l'URSS ne sont pas disponibles. La comparaison détaillée entre le Pakistan (dont les coûts de production sont considérés comme parmi les plus bas), le Mali (dont la filière est une des plus compétitives d'Afrique) et la Côte-d'Ivoire (où la rémunération des producteurs agricoles est très élevée), montre que les coûts de production sont équivalents. Les charges de production diffèrent quant au coût des engrais et pesticides qui sont plus élevés en Afrique, et aux coûts d'irrigation et charges foncières, postes caractérisant le coton pakistanais et qui sont absents en Afrique. Les avantages spécifiques du coton d'Afrique de l'Ouest et du Centre tiennent surtout à la bonne qualité, aux rendements élevés au champ et à l'égrenage, aux faibles coûts de production agricoles et à la bonne organisation de la filière (recherche, diffusion du progrès, transformation, commercialisation). Le taux de change de la monnaie par rapport au dollar joue un rôle important dans le niveau de compétitivité de la filière. Le cas de la Tanzanie est éloquent

à cet égard puisque la monnaie tanzanienne a perdu plus de 80 % de sa valeur par rapport au FCFA rendant le coton compétitif par rapport à celui d'Afrique de l'Ouest. Une analyse fine des filières du coton dans les 10 pays concernés par l'étude révèle que le coût de revient CAF peut varier du simple au double d'un pays à l'autre. Ces variations reposent plus sur la rigueur de la gestion dans la filière que sur des rentes de situation géographiques (proximité portuaire) ou écologiques.

## III. La période de crise et sa résolution financière

11. En mai 1984, le cours du coton (indice A) était de 89,5 cents/livre. En août 1986, il était descendu à 37 cents/livre, cours le plus bas atteint dans cette période de crise. Le dollar pendant la même période est passé de 425 FCFA en mai 1984 à 505 FCFA en mai 85, puis est redescendu à 335 FCFA en août 86 (cours du coton en dollars le plus bas). Aussi, pendant l'année 1985, la chute du cours du coton et la baisse de la cote du dollar par rapport au FCFA se sont ajoutées pour faire chuter les recettes d'exportation des filières coton des dix pays considérés.

12. Les impacts sur l'économie des pays ont été variés selon l'importance du coton dans le PIB et dans les recettes d'exportation, et selon la capacité des Etats à gérer les mécanismes de stabilisation.

— Le Tchad et le Centrafrique n'ont pu faire face à la baisse des cours, faute d'avoir pu gérer prudemment les ressources des Caisses de stabilisation ;

— Le Mali n'était pas en mesure d'absorber de telles fluctuations ;

— La Côte-d'Ivoire, le Togo et le Cameroun, moyennement tributaires du coton, ont assumé la période de crise en recourant aux mécanismes de stabilisation et aux ressources budgétaires ; le Sénégal a fait de même mais il est peu tributaire du coton ;

— Le Burkina-Faso, très tributaire du coton a su faire face grâce à la Caisse de Stabilisation.

13. Pour couvrir les déficits, dès lors que les mécanismes de stabilisation et les budgets nationaux étaient insuffisants, les mesures prises par les bailleurs de fonds ont été variées : facilités du FMI, Prêts d'Ajustement Structurel, financements de projets et fonds spécial Afrique de la BIRD, versements du STABEX, aides budgétaires de la Coopération Française, financements de la CCCE. L'essentiel de ces aides était destiné à financer les campagnes cotonnières 85-86 et 86-87, sachant qu'elles resteraient déficitaires. Le financement des arriérés posait des problèmes plus difficiles. Les rééchelonnements des banques prêteuses ou les prorogations d'échéances de remboursement ont contribué à limiter la crise financière.

14. Les Sociétés Cotonnières ont été amenées à consentir des mesures d'économie souvent drastiques. Les surfaces cotonnières ont été réduites et des usines d'égrenage fermées dans le bassin d'Afrique Centrale. Des efforts de gestion importants ont été réalisés, aboutissant à des compressions de personnel et des réductions de moyens (rationalisation des parcs de camions). Presque tous les pays ont accepté de réduire les subventions aux intrants, mais peu ont consenti des baisses de prix aux producteurs agricoles. Enfin, une réflexion a été engagée pour accroître la productivité à tous les niveaux des filières, et en particulier chez les producteurs agricoles : effort de recherche, modernisation des méthodes de vulgarisation.

## IV. Perspectives à moyen et long terme pour le coton

15. A l'instar de beaucoup de matières premières agricoles, le coton connaît une baisse tendancielle de son prix (évalué en dollars constants) depuis environ 40 ans. Pendant les années 60, les cours ont été relativement stables. Pendant les années 70, les cours ont été très erratiques en raison du

contexte mondial d'inflation généralisée (emballement des prix de nombreuses matières premières suite aux chocs pétroliers) et de la politique agricole américaine (diminution des prix de vente du coton dans le but d'alléger les stocks, ce qui entraîne une relative pénurie).

16. La crise de 1984-86 a été principalement due à un excédent considérable de l'offre, et à la menace d'un sur-stock chinois pouvant s'écouler sur le marché mondial. La chute des cours a, par ailleurs, été accentuée par une nouvelle loi cotonnière des USA garantissant aux fermiers un prix de 55 cents par livre (SLM 1<sup>er</sup>/16, base franco magasin intérieur USA) quelle que soit la valeur mondiale. En outre, un soutien pouvant atteindre 50 000 dollars par producteur pouvait être obtenu sous certaines conditions (différence entre le prix cible de 81 c/lb et le prix du prêt de 55 cents). Ces dispositions paraissent dénoter de la part des USA la volonté de regagner la position dominante sur le marché international du coton, qui avait toujours été leur jusqu'à 1984. Cette mesure rend les producteurs des USA compétitifs.

17. A court terme, les mesures prises pour limiter la production surtout en Chine et aux USA vont permettre de résorber légèrement les stocks. Par ailleurs, la menace du sur-stock chinois pèse de moins en moins sur le marché du fait d'infrastructures suffisantes pour exporter, et semble-t-il, d'une sous-estimation des besoins intérieurs. Si les politiques cotonnières nationales ne varient pas et si aucune fluctuation climatique n'intervient, les cours devraient se redresser peu à peu. Pour les pays ici considérés, l'essentiel des variations pourrait dès lors tenir au cours du change du FCFA avec le dollar USA ;

18. A moyen terme, différents facteurs pourraient entrer en jeu. D'abord, l'émergence de la Chine et sa capacité, à l'instar des USA, de faire varier rapidement sa production à la hausse ou à la baisse, peuvent accroître le déséquilibre du marché. En tendance, selon que l'on réalise des projections à partir des années 70 ou des années 80, la baisse est plus ou moins accentuée. C'est donc dans la double hypothèse de la poursuite de la baisse tendancielle et du risque de fluctuations fortes des prix du marché que les pays africains doivent se situer dans l'avenir. Cette perspective semble réaliste bien qu'incertaine, car les variables déterminant les cours sont elles-mêmes incertaines dans leurs évolutions futures : coûts des facteurs de production, taux d'inflation de l'économie mondiale, politiques cotonnières de la Chine et des USA, taux de change du dollar et aléas climatiques.

19. Le premier enjeu pour les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale est donc d'accroître la productivité des filières cotonnières. Cela suppose :

- l'accroissement de la productivité du coton-graine (rendement à l'hectare) ;
- l'augmentation du rendement à l'égrenage ;
- la valorisation des produits dérivés : huile, tourteaux, farine ;
- la réduction des coûts à la production et à la transformation.

20. L'accroissement de productivité au champ et à l'égrenage passe par un nouvel effort d'amélioration génétique. A court terme, les variétés nouvelles mises au point par l'IRCT-CIRAD pourront être diffusées. Elles ont un rendement à l'égrenage plus élevé. Cependant, leur rendement au champ est un peu plus faible. Il conviendrait donc de compenser cette perte au producteur par un prix plus élevé, sachant que le gain à l'égrenage compenserait largement cette perte. Par ailleurs, l'amélioration variétale a permis de mettre au point des variétés sans gossypol. Leur développement permettrait de produire des farines industrielles. Enfin, les améliorations des pratiques culturales offrent des potentialités importantes : meilleure maîtrise des travaux de préparation du sol et des semis (semis précoce), fumure organique, adaptation des doses d'engrais et d'insecticides, généralisation de la culture attelée, motorisation. Cela suppose des changements dans les méthodes de vulgarisation : les conseils techniques doivent être de plus en plus adaptés aux conditions spécifiques des producteurs. On

devrait donc passer d'une vulgarisation technique « de masse » à un conseil technique « à la carte ». L'application de l'ensemble de ces techniques dans les pays concernés par l'étude entraînerait un gain net de 18 milliards de FCFA en 1986.

21. Le deuxième grand enjeu est de pouvoir faire face à des fluctuations de prix importantes. La crise a mis en exergue les insuffisances des systèmes de stabilisation :

— les excédents sont trop souvent utilisés à financer d'autres secteurs dans des proportions telles qu'en cas de retournement du marché la couverture risque de ne pas être assurée ;

— le barème des prix est trop rigide : lorsque les prix mondiaux baissent, les filières peuvent continuer à produire sans entreprendre d'efforts de réduction des coûts. Au total, la capacité d'ajustement est faible.

Il conviendrait donc de mieux garantir les réserves de stabilisation ou d'envisager des systèmes de stabilisation plus solides : par exemple, par la constitution d'un fonds de stabilisation mutuel pour les pays intéressés, avec participation internationale élargie. Par ailleurs, le barème devrait mieux tenir compte des prévisions de cours.

22. L'avenir des filières coton passe aussi par la valorisation des coproduits. La transformation en huile et la vente des tourteaux doivent être systématiquement préférées aux autres utilisations : combustible, engrais. Il y a cependant deux limites au développement de la co-filière huile-tourteaux : la concurrence de l'huile de palme et la présence de gossypol qui limite l'emploi des tourteaux aux seuls ruminants. La généralisation du coton sans gossypol permettra d'étendre l'emploi des tourteaux aux volailles et aux porcs, et de les vendre sur le marché international à un prix comparable à celui du soja, soit plus cher qu'actuellement. Par ailleurs, les farines sans gossypol pourront trouver des débouchés dans les industries agro-alimentaires en concurrence avec le soja ou constituer une source alimentaire équilibrée pour les populations en cas de disette (le coton est résistant à la sécheresse). Au total, le coton sans gossypol devrait permettre à l'avenir de diversifier la production des coproduits du coton (huile, tourteaux, farines) en fonction de l'évolution des marchés.

#### V. Les alternatives en zone cotonnière

23. Les possibilités d'accroître la productivité cotonnière et de baisser les coûts de production ne doivent pas faire oublier les risques que présente cette orientation : la course à la productivité est coûteuse et le soutien des cours, pour éviter l'effondrement du revenu de régions entières, représente des sommes très importantes pour les Etats. Aussi, est-il nécessaire de diminuer la vulnérabilité économique qu'impliquerait une monoproduction régionale, en favorisant la diversification. La question de la diversification se pose différemment selon les potentialités locales, le degré d'enclavement par rapport aux centres d'approvisionnement, usines d'égrenage et centres d'exportation, et selon les hypothèses que l'on prend quant à la réduction tendancielle des prix. Selon les cas, il faudrait intensifier la culture cotonnière et diversifier les cultures, ou abandonner la culture cotonnière en lui substituant d'autres productions.

24. La gamme des productions qui pourrait faire l'objet de filières nouvelles à grande échelle est techniquement étendue :

- les céréales : maïs, sorgho, riz ;
- les tubercules : manioc, igname ;
- les légumineuses : soja, niébé, arachide ;
- les productions animales : bovins, petits ruminants, volaille ;
- les cultures maraîchères ;
- les cultures fourragères ;
- les productions fruitières ;
- la production de bois.

La recherche agronomique propose des techniques permettant des accroissements de production potentiellement importants.

25. Le problème de la diversification n'est donc pas technique. Il est essentiellement lié à l'évolution de la demande, à la capacité des producteurs à s'adapter à de nouveaux marchés, et surtout à la capacité des opérateurs intermédiaires (commerçants, transformateurs) de constituer de véritables filières nouvelles. En ce qui concerne la demande, l'essentiel portera sur les céréales, les oléagineux et l'élevage. Les oléagineux des zones de savane ne pourront sans doute pas être concurrentiels par rapport à l'huile de palme. Seules les céréales et l'élevage seraient donc les deux grandes productions bénéficiant d'un avantage comparatif écologique important. Le développement de filières nouvelles et renforcées ne se fera sans doute plus à l'initiative de l'Etat, sauf s'il s'agit de grands investissements dans la transformation (abattoirs, meuneries, huileries, ...). Les filières traditionnelles (commerçants) ont en effet démontré leur faible coût d'organisation comparé à ceux des offices étatiques. Cependant, la constitution de réseaux nouveaux ou plus vastes d'approvisionnement et de collecte ne peut se faire sans qu'il y ait un minimum de sécurité économique quant au volume des ventes et à leur prix. Or aujourd'hui, les céréales et l'élevage locaux peuvent être sévèrement concurrentiels et découragés par des importations. On peut donc en conclure qu'il n'y aura véritablement diversification de la production que si les Etats se dotent de politiques agricoles permettant l'épanouissement des filières locales.

## VI. Résumé des conclusions et stratégies

26. L'avenir du coton et des autres productions ne peut être envisagé sans tenter de dresser un tableau des évolutions à long terme des zones de savane. Le long terme dans cette région est, pourrait-on dire, plus proche qu'on se l'imagine à première vue. En effet, la progression démographique y est très rapide. A l'horizon 2010, vingt villes dépasseront 1 million d'habitants. Le Nord Nigeria, avec plus de 100 millions d'habitants constituera un ensemble démographique compact à haute densité. Cette pression démographique entraînera une dissociation progressive de l'économie urbaine et de l'économie rurale. La réduction de la jachère et l'intensification des cultures aboutiront à la constitution de systèmes techniques beaucoup plus intensifs.

27. Suivant la croissance démographique, la demande textile connaîtra dans cette région une forte progression. Les concentrations urbaines actuelles aboutissent à constituer des marchés groupés de grande taille permettant de rentabiliser des industries textiles. A long terme, le coton africain de la zone des savanes sera donc de plus en plus utilisé pour les besoins locaux. Cet élément, à lui seul, plaide pour son développement.

28. Par ailleurs, l'urbanisation devrait favoriser l'émergence de véritables filières connectant l'offre rurale et la demande urbaine. Il est peu vraisemblable qu'à l'avenir, de telles filières soient étatiques, l'expérience ayant prouvé que leurs coûts d'organisation sont trop élevés. C'est donc au sein des secteurs traditionnels que pourraient se révéler les agents capables d'organiser à grande échelle la collecte, la transformation et la distribution des produits. Les grands commerçants privés du Nigeria et ceux des autres pays de la région ont démontré leur capacité d'organisation de filières avec des coûts faibles. Ce capitalisme commercial en expansion en arrivera sans doute à constituer des entreprises

agro-industrielles avec l'appui de capitaux et techniques importés. Mais de nombreuses autres formes d'organisation des filières sont possibles, en particulier les filières courtes de transformation dans les mains des paysans. Cependant, le temps nécessaire à constituer une telle organisation sera peut-être long. Aussi faut-il noter l'intérêt pour les pays de pouvoir disposer, à travers les sociétés cotonnières, de grands réseaux de collecte, de distribution d'intrants, de crédit et de vulgarisation. Après la disparition des sociétés arachidières et de certains offices céréalières, les sociétés cotonnières sont, en effet, les seules à pouvoir contribuer à structurer l'économie rurale sur de vastes zones. Dès lors, leur maintien en l'état et l'amélioration de leur gestion sont nécessaires.

29. Le développement de nouvelles filières et la diversification, s'ils apparaissent inéluctables, n'en restent pas moins aléatoires, tant les risques économiques que les opérateurs intermédiaires doivent prendre sont grands. On peut même craindre que l'importance des risques ne les décourage et favorise l'accroissement des importations de produits concurrents. Aussi, le développement d'une économie rurale prospère reposera-t-il tout autant sur le maintien des filières cotonnières que sur la sécurisation des investissements. Pour cela, les politiques agricoles des pays devront mieux maîtriser la concurrence de produits importés et souvent même protéger certaines filières, le temps nécessaire pour assurer leur essor.

30. L'utilité des filières cotonnières en tant qu'élément de structuration de l'économie rurale et en tant que moteur du progrès technique et du développement, et l'existence à long terme d'une demande régionale importante ne suffisent pourtant pas à asseoir une politique. Il est nécessaire de pouvoir disposer dans les années à venir d'un marché solvable. Le coton africain bénéficiant d'un avantage comparatif et étant marginal sur les marchés mondiaux, il est admis que l'Afrique de l'Ouest et du Centre ne pourrait pas réduire fortement sa production en cas de baisse des prix. Il pourrait même être admis qu'elle puisse élargir ses parts de marché dans des proportions relatives restant certes faibles, mais suffisantes pour donner des marges d'expansion à la production.

31. Ainsi au total, il apparaît nécessaire de poursuivre l'ajustement des filières cotonnières et d'appliquer une stratégie visant :

- à améliorer la productivité des filières cotonnières, par l'intensification agricole, l'amélioration variétale, la rationalisation de l'utilisation des intrants et l'assouplissement du calendrier des travaux par une meilleure utilisation de la mécanisation ;
- à réduire les coûts de production pour gagner en compétitivité ;
- à structurer des filières de co-produits : huiles, tourteaux, farines sans gossypol ;
- à intégrer les filières textiles de la grande région ;
- à diversifier la production et les filières afin de rendre l'économie rurale moins vulnérable, ce qui suppose des politiques agricoles favorisant la sécurisation des marchés ;
- à faire évoluer les systèmes de vulgarisation vers des dispositifs de conseil, au fur et à mesure que les organisations de producteurs s'affirmeront ;
- et, enfin, à améliorer la capacité des filières et des pays de la région à mieux supporter d'éventuels nouveaux chocs dus à la baisse des cours mondiaux.

M. Griffon  
CIRAD, 42, rue Scheffer  
75116 Paris

## Cotton in West and Central Africa. Present situation and outlook<sup>1</sup>

**Senegal, Mali, Burkina-Faso, Niger, Côte-d'Ivoire, Benin, Togo, Cameroon, Central African Republic, Chad.**

Set up under the Ministry of Cooperation following the drastic fall in cotton prices in 1983 and 1986, the multidisciplinary study group conveyed its considerations in a paper presented to the Ministry of Cooperation on October 19th and 20th in the presence of the Minister Mr AURILLAC. It seemed important to us to introduce an analysis of this paper to all those implied in the cotton sector.

The drop in international cotton prices, which began in 1984, has had a direct impact on cotton production in the West and Central African countries. These countries have, for a long time, been committed to production intensification policies. The high financial deficits that have resulted from this slump for most of the countries concerned have not been absorbed by the national stabilization systems or STABEX. The cotton sectors have therefore had to accept severe cutbacks. In some cases, the areas sown with cotton have had to be reduced. From that moment, the question of the future of cotton production in West and Central Africa was raised. In order to answer this question, the French co-operation officials initiated an in-depth reflection on analysis of the situation of African cotton and its future. This was carried out by a study group consisting of:

- Ministry of Co-operation;
- Caisse Centrale de Coopération Economique;
- Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) and especially the Institut de Recherches du Coton et des Textiles Exotiques (IRCT)<sup>2</sup>;
- Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT);
- Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social (SEDES).

### I. Assessment of the situation of the cotton sectors in West and Central Africa

1. Output has grown considerably. It rose sevenfold between 1970 and 1986. This increase was solely due to the West African countries (Mali, Ivory Coast, Burkina and Togo). Production in Central Africa, on the other hand, stagnated, particularly in Chad and the Central African Republic. In 1986, for all the countries concerned, output exceeded 1 million tons of seed cotton. The neighbouring countries (Nigeria, Ghana, Guinea and Guinea-Bissau) only accounted for about 60 000 t.

2. The areas have varied little (from 800,000 ha in 1970 to 900,000 ha in the 1980s). Over the same period, however, yields rose from 400 kg/ha to 1,000 kg/ha on average. The increase in productivity per ha has therefore been high. The ginning out-turn has also risen from 37.5 % to 40 % as the result of a successful genetic improvement and industrial organization policy. This good result makes West Africa a world leader (43 % in Ivory Coast).

<sup>1</sup> La Documentation Française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris CEDEX 07, 221 pages, 140 FF.

<sup>2</sup> Georges Raymond, René Tourte and Michel Griffon specially collaborated in these works together with a research team from the Montpellier CIRAD Centre in which Mireille Bon, Caroline Ducros and Anne Goujon participated.

3. Cotton growing was first set up by the CFDT during the colonial period. Then, national semi-public companies gradually took over from the CFDT, which has maintained interests in the cotton companies and also contract relations, especially for providing technical assistance. The only exception is Benin. These cotton companies incorporate, to extents which vary with the cases, the different components of the cotton sector: production, ginning, oil extraction and marketing. They have also been gradually made responsible for promoting food crops, development and investment programmes (mobilization of credit) or social services. They never incorporate the textile industry, which only processes a small proportion of the locally produced cotton fibre (except in Ivory Coast and Niger). The cotton is mainly marketed by the Compagnie Cottonnière on the basis of long-standing mutual trust. Some countries market their output directly or rely wholly or partly on the services of brokers (Benin, Cameroon and Ivory Coast). The cotton companies manage a great many projects which are funded by international bodies (IBRD, CCCE, EDF and FAC). They have a large turnover (purchasing of inputs and exportation) which mainly involves the local banks.

4. The success that cotton has had with growers is largely due to market guarantees and prearranged guaranteed prices. Extension work and supplies of inputs are also very well organized. The States are therefore often tempted to skim off large sums from the cotton sector through taxation and stabilization funds. In some countries, the cotton sector is a real backbone of the economy. The State may then be led to use the cotton companies and the cotton stabilization funds for its own requirements.

5. For some countries, cotton plays a major part in exports. This is the case for Mali, Burkina and Chad. For the others, exports may be of secondary importance but cotton production is primordial for the economy of entire regions where it forms practically the sole monetary income of a large proportion of the population. Farm income therefore forms a key element for production. Each country has its own policy for farmers' incomes and production modernization. Thus, Mali obtains high productivity with low purchase prices; Cameroon, on the contrary, maintains high productivity with high prices. In every case, cotton has enabled the farms to adopt new techniques: fertilizing, plant protection treatment, mechanization and, in a few cases, motorization. In this way, cotton production has been a driving force in the economic and technical development of some regions. It is increasingly instrumental in promoting the formation of professional farming organizations: groups of growers, independent cotton markets and mutual loan companies.

### II. The place of African cotton in the world

6. African cotton in the zone considered represents 2 % of world production, 60 % of which is concentrated in 3 countries: China, USA and USSR. Chinese output rose very substantially after the liberalization of the economy. In 1985 and 1986, as a result of the drop in prices, world production was reduced mainly in North and South America as well as China.

7. Consumption grows regularly. It is little affected by changes in the prices of oil and polyester textile derivatives. The cotton market is however affected, to a certain extent, by the price of fibre: the fall in polyester fibre prices, over two years, slightly stimulated purchases of cotton textile. Overproduction in 1984-85 sent the stocks soaring from 4.5 months' consumption in 1984 to almost 8 months in 1986.

8. International cotton trade has undergone substantial changes during the recent period of history. The main historical cotton producing countries (China, USA, USSR and India) are still the leading consumers and the leading exporters, although their relative share has decreased. Africa (the zone studied), in this context, with 325 000 t in 1985-86, accounted for 7.4 % of world exports. The USA, with 38 %, very easily dominates the market. In the past, the importing countries were mainly European. Imports have gradually turned towards the new industrialized countries in the Far East (Korea, Hong Kong, Taiwan and Indonesia), but also towards Eastern European countries (Hungary, Rumania and Yugoslavia).

9. Cotton is mainly traded on the cash market (Liverpool, Tokyo, Bremen and Le Havre). The prices, however, are determined by the New York futures market, the only cotton futures market in the world (New York Cotton Exchange, NYCE). The reference indicator is the Liverpool outlook A index, the average of the prices of the 5 cheapest qualities out of 10 cotton qualities from different sources but all of which are Strict Middling 1<sup>3</sup>/32 CIF Northern Europe. Most of the sales of African cotton are organized by a central bureau run by the CFDT and a sales broker who visits the mill owners and is given a commission of 0.5 % of the CIF value. The central bureau optimizes the exports of the different cotton companies. This system avoids inter-African competition and means that the broker is of some significance on the market. Two countries (Chad and Côte d'Ivoire) have however opted for setting up their own sales bureau. At the international level, 90 % of trade is dominated by 16 large groups, 8 of which are American and 5 Japanese.

10. Comparing seed cotton production costs, although a very difficult undertaking, shows that West African cotton and, to a lesser extent, Central African cotton involve costs which are, at the most, equivalent to those of Asian countries and rather lower than those of North America, Southern Europe and the Middle East. Figures are not available for USSR. Detailed comparison of Pakistan (where production costs are considered to be among the lowest), Mali (where the cotton sector is one of the most competitive ones in Africa) and Côte d'Ivoire (where prices paid to the growers are very high) shows that production costs are the same. Expenditure differs with regard to fertilizer and pesticide costs, which are higher in Africa, and irrigation costs and land taxes, which are features of Pakistani cotton growing but do not occur in Africa. The specific advantages of West and Central African cotton lie mainly in its good quality, high crop yields and ginning out-turns, low agricultural production costs and the well-organized cotton sector (research, diffusion of innovations, processing and marketing). The exchange rate of the currency against the dollar plays a considerable part in the sector's level of competitiveness. The case of Tanzania is very meaningful on this point, since the Tanzanian currency has lost more than 80 % of its value against the CFA Franc, making Tanzanian cotton competitive in comparison with West African cotton. Detailed analysis of the cotton sectors in the 10 countries concerned by this study shows that the CIF cost prices may vary by as much as 100 % from one country to another. These variations are due to management standards rather than the advantages of the ecological or geographical situations (distance from ports).

### III. The recession and its financial resolution

11. In May 1984, the price of cotton (Index A) was 89.5 cents/lb. In August 1986, it had fallen to 37 cents/lb,

the lowest price in this recession. In the same period, the dollar rose from 425 FCFA in May 1984 to 505 FCFA in May 1985, and then dropped back to 335 FCFA in August 1986 (the lowest cotton price in dollars). Thus, during 1985, the collapse in cotton prices and the fall of the dollar against the FCFA combined to produce a drop in the export revenue of the cotton sectors in the ten countries concerned.

12. The impacts on the countries' economies have varied according to the importance of cotton in the GDP and in the export revenues, and also according to how the States were able to manage the stabilization mechanisms.

- Chad and the Central African Republic were not able to cope with the drop in prices, since they have failed to manage the resources of the stabilization funds cautiously;
- Mali was unable to absorb such fluctuations;
- Côte d'Ivoire, Togo and Cameroon, which are moderately dependent upon cotton, dealt with the recession by using stabilization mechanisms and budgetary resources; Senegal took the same action, but it is not very dependent on cotton;
- Burkina-Faso, which is highly dependent on cotton, was able to cope thanks to the stabilization Fund.

13. In order to cover the deficits as soon as the stabilization mechanisms and national budgets proved inadequate, a variety of measures were taken by financial backers: I.M.F. facilities, Structural Adjustment loans, project funding and the I.B.R.D. special fund for Africa, STABEX payments, budgetary aid from French Co-operation Services and C.C.C.E. financing. The purpose of most of this aid was to finance the 85-86 and 86-87 cotton seasons, since it was known that they would remain in deficit. Financing the arrears involved more difficult problems. Rescheduling by the lending banks or extending the repayment dates have helped to limit the financial crisis.

14. The Cotton Companies have had to make often drastic cutbacks. The cotton growing areas have been reduced and the ginning factories shut in the Central African basin. Substantial management efforts have been implemented resulting in reduction of staff and equipment (rationalization of lorry fleets). Almost all the countries have agreed to reduce subsidies for inputs but few have accepted cuts in prices paid to growers. Lastly, thought has been given to increase productivity at every stage in the cotton sectors, and particularly by the farmers: research effort and modernization of extension methods.

### IV. Medium- and long-term prospects for cotton

15. After the fashion of many agricultural commodities, cotton has experienced a downward trend in prices (in constant dollars) for about 40 years. In the 1960s, the prices were relatively stable. In the 1970s, they were very erratic due to worldwide inflation (soaring prices of many raw materials as a result of the oil crises) and the American agricultural policy (lowering the cotton selling price in order to reduce stocks, which led to a relative shortage).

16. The 1984-86 slump was mainly due to a high supply surplus and the threat of a Chinese surplus stock which was likely to be sold on the world market. The price fall was also aggravated by a new cotton law in the USA giving farmers a guaranteed price of 55 cents/lb (SLM 1<sup>1</sup>/16, free in US warehouses) whatever the world value. Furthermore, an allowance of up to 50 000 dollars per grower could be obtained under certain conditions (difference between the target price of 81 cents/lb and the loan rate of 55 cents). These arrangements seem to indicate that the USA wants to regain the supremacy that it had always had on the world cotton market until 1984. This measure makes the US cotton growers competitive.

17. On a short term basis, the steps taken to limit production, particularly in China and the USA, will make it possible to absorb the stocks to a small extent. Furthermore, the threat of the Chinese surplus stock is gradually losing its effect on the market, because there are adequate infrastruc-

tures for exporting and domestic requirements were apparently underestimated. If the national cotton policies do not change and if no climatic fluctuation occurs, prices should gradually recover. For the countries considered, most variations could then depend upon the exchange rate of the FCFA against the US dollar.

18. In the medium term, different factors could be involved. Firstly, China's emergence and its ability, like the USA, to abruptly raise or lower its output may increase the imbalance of the market. The degree of the downward trend varies according to whether projections are based on the 1970s or the 1980s. In future, African countries must therefore take into account the twofold hypothesis of a continuing downward trend and high fluctuations in market prices. This outlook seems to be realistic although uncertain, since the future development of the variables which determine prices is also uncertain: costs of production factors, the world inflation rate, cotton policies in China and USA, the dollar exchange rate and climatic hazards.

19. The first requirement for the West and Central African countries is therefore to increase the productivity of the cotton sectors. This implies:

- raising the productivity of seed cotton (yield per hectare);
- increasing the ginning out-turn;
- valorizing derivatives: oil, cake and flour;
- reducing production and processing costs.

20. Increasing the crop yield and ginning out-turn involves a new effort in genetic improvement. On a short term basis, it will be possible to diffuse the new varieties bred by IRCT-CIRAD. They have a higher ginning out-turn. Their field yield, however, is slightly lower. The grower should therefore be compensated for this loss by being paid a higher price, since the ginning gain will easily make up for this loss. Furthermore, variety improvement has made it possible to breed glandless varieties. Their development would make it possible to produce industrial flour. Lastly, improvements in farming methods provide considerable opportunities: better control of land preparation and sowing (early sowing), organic manuring, adapted fertilizer and insecticide doses, generalized use of draught animals and motorization. This implies changes in the extension methods: technical advice must be increasingly adapted to the growers' specific conditions. « Mass » technical extension work should therefore be replaced by « custom-designed » consultancy. Applying all these techniques in all the countries concerned in this study would result in a net gain of 18 billion FCFA 1986.

21. The second main requirement is the capacity to cope with the high price fluctuations. The slump has emphasized the inadequacies of the stabilization systems:

- the surpluses are too often used to finance other sectors to such an extent that if there is a reversal in the market the risks may not be covered;
- the price schedule is too rigid: when the world prices fall, the sectors can continue to produce without attempting to cut costs. On the whole, the adjustment capacity is low.

The stabilization reserves should therefore be better guaranteed or more reliable stabilization systems should be planned: for example, by setting up a mutual stabilization fund for the countries concerned, with broader international participation. Furthermore, price forecasts should be taken into greater consideration in the price scales.

22. The future of the cotton sectors also depends upon valorization of the by-products. Oil extraction and sales of cake should be systematically preferred to other uses: fuel or fertilizer. There are however limits to the development of an oil and cake sub-sector: competition from palm oil and the presence of gossypol which restricts the use of cake to ruminants. If glandless cotton becomes generalized, the use of cake can be extended to poultry and pigs and it can be sold on the international market at a price similar to that of soya beans, i.e. at a higher price than at present. Furthermore, glandless cotton flour will be able to find outlets in the food industries in competition with soya beans or form a balanced source of nutrition for populations in cases of

famine (cotton is drought resistant). On the whole, glandless cotton should, in the future, make it possible to diversify production of cotton by-products (oil, cake and flour) according to market trends.

#### V. Alternatives in the cotton-growing area

23. The possibilities of increasing cotton productivity and lowering production costs should not conceal the risks involved: pursuing productivity is costly, and supporting prices in order to prevent an income slump in entire regions represents very large sums for the States. Therefore, it is necessary to reduce the economic vulnerability that regional monoproduction would involve by encouraging diversification. The question of diversification differs according to local potentialities, the degree of isolation with regard to supply centres, ginning factories and export centres, and according to the hypotheses assumed for the downward trend of prices. According to the cases, cotton growing should be intensified and crops diversified, or cotton growing should be abandoned and replaced by other crops.

24. The range of products that could be used to create new sectors on a large scale is, technically, very large:

- cereals: maize, sorghum, rice,
- tubers: cassava, yams,
- legumes: soya beans, cowpea, groundnuts,
- livestock: cattle, small ruminants, poultry,
- vegetable crops,
- fodder crops,
- fruit crops,
- timber.

For these products, agricultural research proposes techniques which can result in potentially very high increases in production.

25. The problem of diversification is therefore not a technical one. It is essentially connected with the development of demand, the growers' ability to adapt to new markets and, above all, the ability of middlemen (traders and processors) to set up really new sectors. As for demand, cereals, oil plants and livestock will be mainly concerned. The oil plants of the savanna zones will no doubt be unable to compete with palm oil. Cereals and livestock would therefore be the only two main products that would have a comparatively important ecological advantage. New intensive sectors will doubtless no longer be set up by the State, unless heavy investment in processing is involved (slaughter houses, flour milling, oil milling, etc.). The traditional sectors (traders) have in fact shown that their organization costs are low compared with those of State-owned bodies. However, new or larger supply or collecting networks cannot be set up unless there is a minimum of economic security with regard to the volume of sales and their prices. Today, however, local cereals and livestock can come up against strong competition and discouragement from imports. This, therefore, leads to the conclusion that there will be no true diversification of production unless the States adopt agricultural policies allowing for the development of local sectors.

#### VI. Summary of the conclusions and strategies

26. The future of cotton and the other products cannot be considered without describing the long-term changes in the savanna zone. It may be said that the long-term in this region is nearer than may be imagined at first sight. Indeed, population growth is very high. In 2010, twenty cities will have more than 1 million inhabitants. Northern Nigeria, with more than 100 million inhabitants, will form a compact, densely populated area. This population pressure will gradually lead to a split between urban and rural economy. Shortening fallows and intensifying crops will result in much more intensive technical systems.

27. As a result of population growth, the demand for textiles in this region will increase substantially. The existing urban agglomerations form large concentrated markets which will make the textile industries profitable. In the long-term, African cotton in the savanna zone will increasingly be used for local requirements. This factor, alone, speaks for its development.

28. Furthermore, urbanization should encourage the emergence of real sectors connecting rural supply with urban demand. It is unlikely that, in the future, sectors of this type will be State-owned, since experience has proved that their organization costs are too high. It is therefore the traditional sectors that could provide agents capable of organizing the collecting, processing and distribution of the products on a large scale. The large private traders in Nigeria and other countries of the region have proved that they can organize networks at a low cost. This commercial capitalism will no doubt manage to set up agro-industrial firms with the backing of imported capital and techniques. But a great many other forms of sector organization are possible, in particular short processing systems organized by the growers. However, the time needed to set up this organization will perhaps be long. Thus it is worth mentioning how valuable it is for the countries to have at their disposal, through the cotton companies, large networks for collecting produce, distributing inputs, credit and extension work. After the disappearance of the groundnut companies and some cereal boards, the cotton companies are in fact the only bodies that can help structuralize rural economy over vast areas. Consequently, it is necessary to keep them functioning as such and to improve their management.

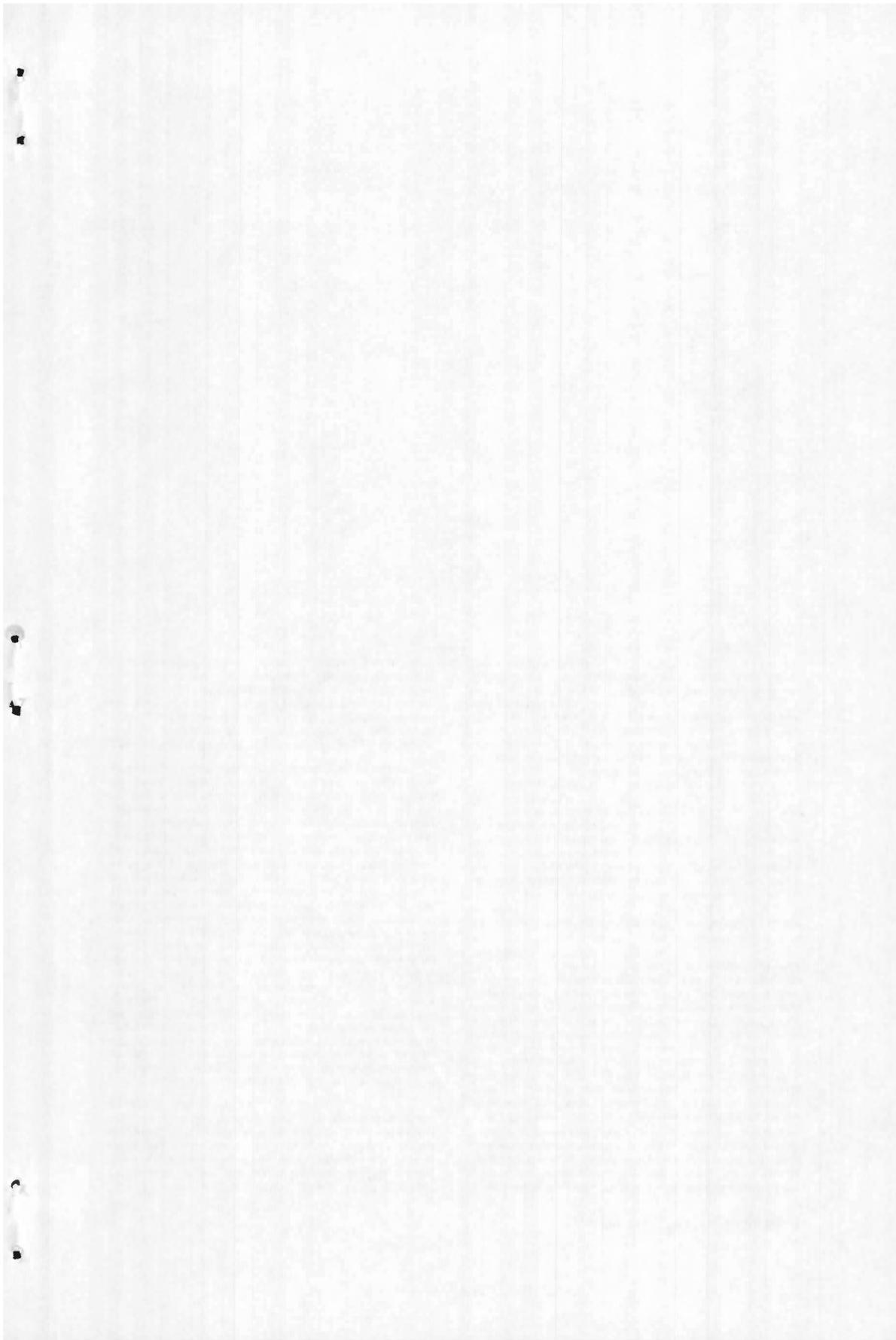
29. Although the development of new sectors and diversification appear to be ineluctable, they are nevertheless hazardous, because the risks that the middlemen have to take are so great. It may even be feared that the risks are such that they will discourage them and contribute to increasing imports of rival products. The development of a prosperous rural economy therefore depends just as much

upon maintaining the cotton sectors as on providing reliable returns on investments. For this reason, the countries' agricultural policies will have to provide for better control of competition from imported products and often even protect some sectors long enough for them to insure their expansion.

30. The utility of the cotton sectors as elements for structuring the rural economy and as driving forces for technical progress and development, and the long-term existence of a high regional demand are not, however, sufficient to establish a policy. It is necessary to be able to have, in the coming years, a solvent market. As African cotton has a comparative advantage and is marginal on the world markets, it is acknowledged that West and Central Africa could not substantially reduce production in the case of price falls. It could even be admitted that African cotton could increase its share of the market in relative proportions that would no doubt be small, but large enough to provide margins for expanding production.

31. Thus, on the whole, it appears to be necessary to continue adjusting the cotton sectors and applying a strategy aimed at :

- improving the productivity of the cotton sectors, by agricultural intensification, variety improvement, rationalized use of inputs and a more flexible work schedule making better use of mechanization ;
- reducing production costs in order to make the product more competitive ;
- structuring sectors for by-products : oil, cake and gossypol-free flour ;
- integrating the textile sectors of the whole region ;
- diversifying production and the sectors so as to make the rural economy less vulnerable, which implies agricultural policies favourable to more reliable markets ;
- ensuring that the extension services develop into consultancy bodies, as the growers' organizations become well-established ;
- and, lastly, making the sectors and countries in the region better able to withstand any further shocks due to drops in world prices.



## BIBLIOGRAPHIE

- PARRY G. "Le cotonnier et ses produits"  
Techniques agricoles et productions tropicales  
Maisonneuve et Larose  
502 pages 1981
- SEMENT G. "Le cotonnier en Afrique tropicale"  
Le technicien d'agriculture tropicale  
Maisonneuve et Larose  
133 pages 1986
- MUNROE J.M. "Cotton"  
Deuxième édition  
Tropical agriculture series  
Longman Scientific et Technical England  
436 pages 1987
- CFDT "Rapports annuels" 1975 à 1988
- CFDT "Notes de conjonctures"  
Les pays de la zone franc et le marché mondial du  
coton  
Evolution et perspectives 1988 et 1989
- IRCT/CIRAD "Actes de la 1ère conférence de la recherche  
cotonnière africaine"  
Lomé 31 Janvier au 2 Février 1989  
Tome 1 562 pages  
Tome 2 406 pages
- Coopération Française "Le coton en Afrique de l'Ouest et du Centre"  
Situation et perspectives (première édition)  
CCCE, CFDT, SEDES, CIRAD  
La documentation française  
221 pages 1987